CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE

LA MAISON-DIEU

LES ÉDITIONS DU CERF
29, boul. Latour-Maubourg, Paris-7e

Cum permissu superiorum.

D. L., 2e trimestre 1951. — Imprimeur, n° 710.

LA MAISON-DIEU

N° 26

SOMMAIRE

La Nuit Pascale dans nos Paroisses

Editorial 7

LOUIS BOUYER. *Saintes Vigiles* 11

Avant de discuter sur la vigile pascale et sa célébration nocturne, il conviendrait de savoir exactement ce que c'est qu'une vigile, comment la vigile pascale est unique, et pour quelles raisons très profondes elle doit se célébrer la nuit.

LAMBERT BEAUDUIN, O.S.B. *Le cierge pascal* 23

Le cierge pascal n'est pas un accessoire de la vigile. C'en est le héros et le principal personnage !

A.-M. R. *A propos de l'*Exsultet *: un problème pastoral, un problème littéraire* 28

Nos fidèles comprennent-ils quelque chose à l'*Exsultet* ? Mais est-il si nécessaire qu'ils comprennent, du moment qu'ils admirent ?

JEAN DANIELOU, S. J. *Lectures et cantiques* 34

Les innovations mêmes du décret ont été faites dans la ligne de la tradition : le choix des quatre lectures gardées, sur les douze de l'ancien rite, n'est pas arbitraire.

EUGÈNE VIALE. *Les rubriques de l'*Ordo Sabbati Sancti 41

Puisque la vigile pascale n'a pas été seulement transférée, mais modifiée, bien des problèmes pratiques se posent aux célébrants et aux cérémoniaires. Tous n'ont pas été parfaitement résolus par les rubriques nouvelles. On souligne l'intérêt de celles-ci, tout en demandant, ici ou là, des précisions ou des améliorations.

A.-G. MARTIMORT. *Les rubriques du* Caeremoniale episcoporum 53

Appendice à l'usage des cathédrales.

H.-N. BONNET. *Les réalisations* 55

En face des principes, en face de la décision romaine, les faits : comment la décision a été accueillie. Le travail de préparation qui, en si peu de temps, a pu se déployer. Les résultats obtenus. Les objections, qui viennent des abstentionnistes, valent-elles contre les faits ?

Mgr CHEVROT, Curé de Saint-François-Xavier à Paris. *Eléments de préparation paroissiale* 76

La plupart du temps, la réussite profonde de la vigile pascale dépendra de sa préparation. N'est-ce pas un moyen de rendre tout son sens au Carême ?

La célébration de la nuit pascale dans l'église paroissiale Saint-Michel de Marseille 83

ANDRÉ GOUBELY, Curé-doyen de Nantiat. *La célébration de la nuit pascale dans une paroisse rurale* 86

Deux témoignages vécus, précis, détaillés... et réconfortants, en ville et à la campagne.

H.-N. B. *Les réactions des revues* 93

Elles sont ici particulièrement importantes : en face d'un décret inattendu pour beaucoup, tout un courant d'opinion est à créer.

LAMBERT BEAUDUIN. *Le décret du 9 février 1951 et les espoirs qu'il suscite* ... 100

« Ce décret... marque un point d'arrivée... Mais c'est aussi et peut-être davantage, un point de départ. » Comment le fondateur du mouvement liturgique belge ne se réjouirait-il pas de voir exaucé un de ses vœux les plus anciens et les plus chers ? En outre, ce décret lui fait espérer d'autres réformes encore, qu'il énumère avec simplicité.

A.-M. ROGUET. *L'avenir pastoral* 112

Quel est l'avenir de la vigile pascale ? La magnifique réussite de cette année va-t-elle s'étendre ? Mais ne risque-t-elle pas alors de se banaliser et de se dégrader ? On essaie ici de préciser quelques conditions, de suggérer quelques améliorations qui, dans la ligne même de cette restauration, lui assureraient une efficacité durable.

Nécrologie. Mgr HENRI PINSON, évêque de Saint-Flour 124

●

LE BAROQUE

Les Français se méfient du baroque. Le mot est souvent pris en mauvaise part. Il semble au moins évoquer quelque chose de peu sérieux qui ne s'accorde pas aux exigences du culte. *La Maison-Dieu* voudrait, non pas réhabiliter un style qui a ses lettres de noblesse, mais mettre en lumière les problèmes de spiritualité, de théologie, d'esthétique religieuse éveillés par cette manifestation, un peu surprenante pour des gens trop raisonnables, d'un christianisme exubérant et ingénu. On verra vite, en lisant ces études, qu'il s'agit de bien autre chose que d'histoire de l'art.

PAUL ROQUES. *Signification du baroque* 125

PIE-RAYMOND REGAMEY, Directeur de l'Art Sacré. *Notes sur le baroque romain* 143

LES DIRECTIVES DE L'EGLISE

OLIVIER ROUSSEAU, Moine de Chevetogne. *La Commission biblique et l'enseignement de la Sainte Ecriture* 165

PAUL FROGER. *Pour revaloriser l'étude de la musique sacrée dans les Séminaires.* 166

●

A TRAVERS LES REVUES

P.-M. GY. *La réforme de l'office divin. — Les Psaumes* 168

●

BIBLIOGRAPHIE

R. TOURNAY et R. SCHWAB : *Les Psaumes* (Bible de Jérusalem) (J. GELINEAU), 172. — Mgr CALVET et F. MARTIN : *Dominical* (A.-M. ROGUET), 174. — A. HAMMAN : *La Rédemption et l'histoire du monde* (Th. PATFOORT), 176.

Si nous consacrons la majeure partie de ce Cahier à la restauration de la vigile pascale, ce n'est pas seulement par souci d'information, pour mettre en lumière le plus grand événement qui ait marqué l'actuel renouveau liturgique, c'est afin de remplir le plus impérieux devoir du chrétien : le devoir de l'Action de grâces.

Action de grâces d'abord au Pasteur de toute l'Église, Sa Sainteté Pie XII. L'encyclique Mediator Dei, *par son existence même, par son ampleur, par son contenu, nous avait, certes, fait espérer de grandes choses. Oserons-nous dire que notre attente n'est pas seulement comblée, mais dépassée? L'acte pontifical restaure une tradition ancienne, mais ce serait peu s'il ne s'agissait que d'un retour en arrière. Ici, tout archéologisme est exclu : le retour au passé s'accorde aux aspirations les meilleures du peuple chrétien d'aujourd'hui, aux conditions sociologiques de la célébration paroissiale, aux besoins d'un apostolat vraiment adapté. Déjà le rétablissement du seul horaire logique aurait constitué une précieuse restitution de la vérité des rites, une mise en valeur essentielle d'un symbolisme fondamental, accessible à tous, celui de la « nuit illuminée ». Mais il s'accompagne d'un aménagement de la fonction, qui l'allège, qui l'éclaire et qui permet d'y participer à tout un peuple avide de retremper sa foi aux sources les plus pures et les plus vigoureuses. Et cet acte du magistère suprême ne se présente pas à nous comme un fait limité : il ouvre des horizons pleins d'espoir à d'autres progrès dans la ligne d'une liturgie tra-*

ditionnelle, certes, mais orientée vers les besoins légitimes du peuple de Dieu.

Action de grâces au Saint-Esprit, qui suggère au successeur de Pierre les décisions les plus hardies, et qui les fait recevoir et bénir par l'Église, Corps du Christ, que cet Esprit vivifie et renouvelle sans cesse.

Aussi nous osons ajouter : action de grâces envers l'Église, envers cette multitude de pasteurs en éveil, à l'écoute des besoins de leur troupeau, qui ont préparé, souhaité, demandé une réforme aussi capitale; envers ce peuple fidèle qui a saisi, partout où on l'a tentée, la véritable signification de cette célébration nouvelle, qui n'a pas voulu y voir une nouveauté bizarre ni une expérience hasardeuse, mais, dans son instinct infaillible, a répondu à la question qui lui était ainsi posée avec une simplicité, une plénitude de joie et d'adhésion vraiment bouleversantes.

La première nouvelle nous avait trouvés presque incrédules : était-ce possible? Puis, nous avions été tentés de regretter que le décret parût si peu de temps avant Pâques. Il faut voir, nous le croyons maintenant, dans cette brusquerie, une disposition providentielle. Certes, ici ou là on a préféré attendre à l'année suivante, on ne se jugeait pas suffisamment prêts. Et une telle patience était louable, elle aussi. Mais songe-t-on aux débats, aux hésitations, qui auraient eu le temps de se manifester, de troubler les esprits et de compromettre les décisions, si le décret avait paru plus tôt? Et tous ceux qui, sans perdre une minute, ont rédigé des articles, publié des brochures, formé chantres et lecteurs, instruit les communautés paroissiales, ont été largement récompensés d'une confiance qui, avec un plus long délai, aurait sans doute perdu à s'analyser, à se reprendre, à ménager des transitions et des préparations que l'expérience a révélées su-

perflues en bien des cas. Alors que, dès maintenant, pour les années suivantes, la cause est gagnée : les faits ont parlé.

Il nous sera permis, dans cette Revue, de nous en réjouir particulièrement. Le décret de S. S. Pie XII répond à un de nos plus anciens espoirs. Le premier fascicule de La Maison-Dieu, *en 1945, avait à son sommaire un article de M. l'abbé Paul Bayart sur* l'Horaire de la Semaine Sainte, *qui suggérait — pour quelle date? — la restauration de la vigile pascale. La même année, notre collection* Lex Orandi *publiait le grand ouvrage du P. Bouyer sur* Le Mystère pascal, *qui connut et connaît encore une si large diffusion et a exercé une telle influence. D'année en année, chacune de nos sessions de recherches, quel qu'en fût l'objet, du* Baptême *à la* Catéchèse de la Messe, *du* Mystère de la Mort *à* l'Économie du Salut, *aboutissait à la même conclusion : toute la vie liturgique, tout le mystère chrétien, toute la foi chrétienne ont leur source et leur pôle dans le mystère de Pâques. Nous ne prétendons pas revendiquer la moindre part dans la décision de la Sacrée Congrégation des Rites. Mais nous nous permettons de croire que, de notre mieux, nous avions préparé une élite de pasteurs et de croyants à l'accueillir avec la plus enthousiaste promptitude et la plus saine loyauté.*

De cet accueil nous donnons, dans ces pages, un grand nombre de témoignages — un trop petit nombre sans doute en comparaison de tous ceux que nous avons reçus. Et nous espérons que nos amis qui nous ont fait part de leurs expériences ne nous en voudront pas si nous n'avons pu utiliser nommément chacune d'elles.

Il s'agit en effet d'une expérience. Le décret autorisait la célébration nocturne de la vigile pascale ad experimentum. *L'autorité de l'Église n'est pas tyrannique, elle est*

maternelle. Elle s'adresse à nous comme à des enfants obéissants mais libres. Nous pensons donc être fidèles à l'esprit de la nouvelle réforme en disant, avec la simplicité des enfants, à quelles conditions, croyons-nous, l'expérience tentée en 1951 aura chance de s'enraciner dans la vie de l'Église de France. Nos remarques et nos souhaits ne sont aucunement des critiques. Ce sont des suggestions modestement proposées à l'autorité, qui seule juge en dernier ressort. Ce n'est pas pour diminuer le prix du trésor qui nous a été rendu que nous les formulons. C'est, au contraire, pour lui permettre de porter tous ses fruits. Nous connaissons trop la bienveillance du Magistère suprême pour ne pas lui présenter avec la plus totale confiance des vœux qui n'ont pour objet que la réussite complète et durable de l'expérience si bien inaugurée.

SAINTES VIGILES

Si l'on veut que la restauration de l'office pascal dans la nuit sainte suscite plus qu'un engouement peu durable, si l'on veut qu'il exprime et provoque tout ensemble le vaste et profond renouveau de sens chrétien qu'il pourrait signifier, diverses conditions doivent être réalisées. La première expérience de la nuit pascale rénovée en a fait la preuve, et ce numéro de *La Maison-Dieu* voudrait préciser l'effort qui nous attend, à la lumière de cette leçon. Parmi ces conditions, faute desquelles nous ne saurons jamais exactement ce que nous faisons en faisant le grand office pascal, il en est une qui semble, à proprement parler, primordiale. Pourtant, tout le monde ne paraît pas s'en aviser. Raison de plus pour en montrer l'importance. Cette condition, en effet, n'est rien de moins qu'une compréhension de ce qu'est, de ce que signifie la vigile en général, la vigile de Pâques en particulier.

A cela, beaucoup de gens, enthousiastes de la nouvelle (et si ancienne) pratique, croiront avoir une réponse toute prête et, à leurs yeux, évidente. Mais ils ne se rendent pas compte que la superficialité (pour ne pas dire la puérilité) de cette réponse est la meilleure apparence de justification pour ceux qui haussent les épaules devant la toute récente réforme.

On nous dit : Jésus est ressuscité à minuit, c'est pour cela qu'on célèbre Pâques à minuit.

A cet argument, on peut d'abord rétorquer que le fait même n'est pas si net. L'apparition nocturne aux soldats (des anges, et non du Ressuscité) donne l'impression que la Résurrection *a eu lieu déjà*, donc au soir. Mais les apparitions aux disciples n'ont lieu *qu'au matin*. Si l'on tenait tant au pittoresque d'une reconstitution mimétique des évé-

nements, il faudrait donc plutôt un office du soir ou un office du matin. On notera d'ailleurs, parmi les réflexions des mécontents, les deux suggestions. Avec la majeure implicite du raisonnement mis en avant par les apologistes maladroits de la vigile pascale, il paraît difficile d'éviter l'une ou l'autre de ces conclusions. Mais ce qu'il faut précisément commencer par déraciner, c'est cette majeure. Les commémoraisons liturgiques n'ont rien de commun avec l'espèce de superstition sentimentale qui suppose, dans l'heure précise où un événement s'est produit, quelque relation de magie sympathique (ou de sympathie magique) avec lui. A dire vrai, personne ne sait exactement quand s'est produit la Résurrection, et il faut une cervelle de primitif pour imaginer que la chose aurait une telle importance. Entendons-nous bien : que la Résurrection se soit produite *pendant les heures nocturnes*, au moment où le monde était enseveli dans le sommeil, est un fait d'une valeur symbolique dont la liturgie tire, à juste titre, le plus grand parti. Mais cela n'a rien à faire, encore une fois, avec la superstition de l'heure H : comme si le Sabbat chrétien avait quelque chose de commun avec celui des sorcières que déclenche le premier coup de minuit!...

Cette fausse réponse écartée ou dépassée, vers quelle solution devrons-nous donc nous orienter ? Il nous faudra reconnaître tout d'abord le lien étroit de la vigile avec l'attente, avec l'attente de la consommation, du mystère chrétien, c'est-à-dire de la Parousie, du retour en gloire du Seigneur. Nous serons alors à même de comprendre pourquoi et en quel sens la vigile est remplie par ce que l'antiquité chrétienne appelle « la consolation des Écritures ». Enfin, nous reconnaîtrons le caractère spécifique de la vigile de Pâques en ce qu'elle est une vigile initiatique, préparant au Sacrement pascal, d'initiation proprement dite dans le baptême, ou de renouvellement de l'initiation dans la communion solennelle entre toutes.

I

Le premier point qu'il faut mettre en évidence, c'est en en effet que la vigile pascale n'est pas une « Messe de mi-

nuit » particulièrement pittoresque. C'est une sainte célébration *de la nuit tout entière*, en principe depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever. Si l'on pouvait la célébrer dans sa plénitude, il faudrait la commencer « à l'heure où l'on allume les lampes » et ne la finir qu'au petit jour. Elle commence, en effet, par le Lucernaire, qui est la bénédiction des lumières avec lesquelles on va veiller, en dépit de la nuit qui vient. Et, d'après ce qu'annonce cette bénédiction elle-même, elle devrait se prolonger jusqu'à ce que l'étoile du matin rende inutile leur clarté artificielle. La signification d'un tel office nous est livrée par ses origines, dont il faut dire qu'elles remontent bien plus haut que les origines chrétiennes elles-mêmes. Car la nuit pascale, ou plus exactement la vigile qui l'occupe, a été connue longtemps avant qu'elle devînt nuit de la résurrection. Et, aujourd'hui encore, les rites qu'elle comporte, les méditations qui l'occupent procèdent de cette vigile préchrétienne. Si la nuit de la Pâque est une vigile, c'est-à-dire une nuit sans sommeil, c'est qu'elle est en effet avant tout la nuit de l'Exode, la nuit où les Israélites ont échappé au joug de l'Égypte pour « passer » à la liberté des enfants de Dieu, la nuit où Dieu lui-même était « passé » parmi eux pour les affranchir en frappant à mort leurs tyrans. C'est ce double « passage » qui donne son nom à la Pâque et dont l'événement avait tenu en éveil Israël dans la terre de Cham.

Cependant, pourquoi Israël, chaque année, renouvelait-il cette veillée nocturne ? Pourquoi reprenait-il alors les mêmes vêtements de pèlerins, la même nourriture hâtive de voyageurs prêts pour le départ ? N'y avait-il là qu'une commémoraison pittoresque, mimant l'événement passé ? Sans doute, il apparaissait aux yeux de tout Israël qu'il n'était pas, dans son histoire, de fait qui fût plus digne de mémoire. Israël existait comme peuple de Dieu, pensait-il, par cette véritable création qu'avait été l'intervention divine, l'arrachant à l'esclavage pour l'établir dans la liberté des enfants de Dieu. Fêter la Pâque, célébrer l'Exode, c'était donc, pour lui, fêter sa propre naissance et, par suite, ranimer sa conscience d'être le peuple élu, d'avoir Dieu avec lui.

Mais le réalisme de cette répétition du passé visait bien autre chose qu'un rappel frappant d'un événement de jadis et de ses suites de toujours. Si, à nouveau, on se préparait

pour un départ, si l'on mangeait à la hâte, si l'on passait la nuit éveillé dans l'attente, *c'est tout simplement parce que l'Exode de jadis faisait attendre un autre Exode.* Que Dieu fût intervenu autrefois, qu'il eût « passé » parmi son peuple, le marquant d'une bénédiction ineffaçable, depuis longtemps déjà intéressait surtout comme la promesse d'une autre intervention, bien plus éclatante, bien plus décisive. A nouveau, Dieu passerait parmi les siens, à nouveau, il se manifesterait « par sa main forte et son bras étendu », et son peuple, fort de cette nouvelle création, passerait de l'esclavage à la liberté, des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. On peut dire que toute la leçon du prophétisme, du VIII^e^ au VI^e^ siècle, et la leçon aussi bien des événements tragiques dans lesquels le peuple était entré, de la prise de Jérusalem à sa ruine, avait été de susciter une telle attente. Non! si grand que le passé eût été, l'idéal religieux du peuple n'y était point, mais bien dans l'avenir. L'actuel peuple de Dieu n'était pas le peuple définitif. Le sens de ses épreuves terribles était là. Elles n'étaient point du tout le signe d'un abandon de Dieu, mais les remous annonciateurs de la création immortelle qui s'élaborait. Le passé, si grand qu'il fût, n'était donc plus qu'un gage et une ébauche de l'avenir. Les délivrances d'autrefois n'étaient qu'une faible esquisse de celles qui allaient s'opérer. Dieu apparaîtrait au milieu des siens et, les entraînant avec lui, il les conduirait pour jamais hors du royaume de Satan, du péché, de la mort (tout prêt à être consumé), pour l'établir dans son propre royaume, où Israël recréé vivrait à jamais dans la lumière de Sa face.

C'était pour cette attente que la nuit de la Pâque était une nuit sans sommeil. « Oh! si tu déchirais les cieux et si tu descendais! » Voilà le cri de la prière qui l'emplissait.

La fine pointe de l'ancien Israël, du « reste » préparé pour l'Israël éternel et où l'unique « Serviteur » fidèle allait paraître, dont l'Exode entraînerait celui de la nation tout entière, vivait dans l'attente imminente de cette Pâque, qui serait non pas un souvenir, mais *la vraie Pâque*, la seule pleinement vraie, car l'autre, la première, n'en avait été que l'ombre.

Cette situation d'Israël célébrant la Pâque dans la nuit, qui fut encore celle où Jésus la célébra une dernière fois

avec les siens, demeure, simplement transposée, celle des chrétiens. Nous aussi nous avons derrière nous une Pâque et un Exode que nous commémorons. Mais, pour nous aussi, notre veille a un tout autre sens que celui d'un rappel. Car elle n'est pas une espèce de fiction théâtrale destinée sans plus à imprimer une leçon. Elle est une réalité. Nous veillons *parce que nous attendons* : parce que nous attendons le passage parmi nous de notre Dieu, et parce que nous voulons qu'il nous trouve prêts à l'Exode merveilleux qu'il va rendre possible. Le rappel de l'autre Pâque, de l'autre Exode, n'a finalement d'intérêt, pour nous aussi, que comme gage et comme esquisse. Dieu est venu à nous, il a passé parmi nous dans le Christ. Mais nous ne sommes pas rivés au regret de ce souvenir enfoui déjà sous deux millénaires : il suscite en nous l'expectation jubilante d'un retour imminent, où, selon la promesse des anges de l'Ascension, le Christ reparaîtra dans la gloire où il nous a quittés, pour nous établir à jamais avec lui et faire que Dieu soit tout en tous. Alors, nous partirons : nous quitterons la terre de notre exil, le pays étranger de notre esclavage, où nous savons bien que nous sommes des pèlerins et des voyageurs qui ne peuvent même pas s'étendre et dormir une nuit, tant il est vrai que nous n'y avons point, nous non plus, de lieu où reposer la tête. Nous partirons et nous passerons enfin à la patrie, à la maison du Père, là où l'Unique qui a voulu se faire le Premier-Né nous a précédés, là où il nous prépare une place et d'où nous l'attendons, comme devant revenir d'un instant à l'autre, pour qu'il nous prenne avec lui et que nous y restions toujours.

Quand on a compris cela, on a compris que ce n'est pas une espèce de tableau vivant plus ou moins commémoratif, instructif et édifiant, que la vigile pascale; plus crûment, lâchons le mot : que ce n'est pas du tout une comédie pieuse. C'est la nuit où nous faisons, au moins une fois l'an, ce que nous devrions faire toujours et ce que, spirituellement, nous devons faire toujours. Nous nous refusons au sommeil, nous nous refusons au repos, nous nous refusons à l'oubli, parce que, si nous sommes chrétiens et si cela veut dire quelque chose, nous attendons, nous devons attendre sans cesse, attendre comme sans cesse prêt à se produire : l'Événement ultime, l'événement que tous les autres qui ont

précédé nous incitent à attendre. « Israël, prépare-toi à la rencontre de ton Dieu », cette phrase s'adresse à nous avec plus de justesse et de force qu'elle en eut jamais pour quiconque.

Cette attente est nocturne, parce que c'est dans l'obscurité de la foi que les desseins divins se préparent et qu'ils sont tramés, à l'insu des hommes et en dépit de leur folle sagesse, par la Sagesse divine. Cette attente est nocturne, parce qu'elle est l'attente du Jour, de ce Jour par excellence que la Bible appelle le Jour de Yahvé ou le Jour, sans plus. Mais le matin qu'on y espère, c'est le matin après lequel il n'y aura plus de crépuscule, car il nous aura fait passer sans retour du temps à l'éternité.

Dire cela, c'est dire combien est essentielle à la foi chrétienne l'attente que la vigile pascale doit fomenter. Ce que vise celle-ci, c'est, par sa solennité même, de nous replacer dans l'unique attitude qui devrait dominer le cercle de toutes nos années. Très tôt, dans l'Eglise, on n'a pas voulu se contenter d'une vigile annuelle, mais la vigile hebdomadaire, conduisant à la petite pâque qu'est chaque dimanche, a été établie pour entretenir ce sens, permanent pour le chrétien, de l'attente qu'est l'attente pascale. Puis les ascètes, à partir du IV^e^ siècle, dans une chrétienté qui tendait à s'endormir dans la quiétude d'un monde trop satisfait de lui pour espérer encore, ont institué cette vigile quotidienne conservée depuis par tous les ordres contemplatifs et, d'une manière au moins symbolique, par toute récitation de l'office canonial.

Mais la vigile pascale est restée et doit redevenir la grande occasion annuelle où toute l'Église se rassemble, appelée par le souvenir des attentes passées, pour se retremper dans l'attente ultime qui doit être la sienne sans cesse. A Pâques, dans la nuit de Pâques, l'Église au moins une fois l'an est visiblement ce qu'invisiblement elle doit être toujours : L'Épouse en éveil dans la nuit ou l'Époux l'a quittée un instant, et où elle ne peut se rendormir, jusqu'à ce qu'il paraisse et que le matin paraisse avec lui du printemps éternel... *Surge amica mea, sponsa, surge et veni !*

II

Lorsqu'une pieuse famille juive, ou bien l'une des communautés d'Israëlites fidèles qui « attendaient la consolation d'Israël », se réunissait pour une veillée de prières et de méditations, la première chose qu'on y faisait était de bénir la lampe. Aux veillées de fêtes, notamment, et, bien entendu, au soir de la Pâque, cette cérémonie marquait le commencement de la fête, en même temps que le commencement de la vigile. De la synagogue elle passa à l'Église. C'est la cérémonie du Lucernaire, pour laquelle Prudence a composé l'un de ses plus beaux cantiques. L'Église des Gaules, à laquelle ce rite semble avoir été particulièrement cher, l'a légué à l'Église romaine. Mais celle-ci, toujours extrêmement sobre en fait de symbolisme, ne l'a accueilli qu'une fois l'an, pour introduire la Nuit sainte entre toutes. Le caractère exceptionnel que cette cérémonie revêt donc pour nous, et dont le sens est à nouveau dégagé grâce aux rubriques récentes, supprimant les doublets et les formules ou cérémonies parasitaires, rehausse d'ailleurs ce symbolisme. Le grand cierge qui restera au chœur durant tout le temps pascal devient comme le symbole le plus tangible du Christ vainqueur, lumière du monde qui en a dissipé les ténèbres, colonne de feu où la Schekinah, la présence de Dieu avec son peuple, a fendu pour les siens la nuit du péché et de la mort, asséché le fleuve infernal qui nous retranchait du paradis.

Il ne faudrait point pourtant que la luxuriance de ce symbolisme, mise en valeur par son apparence inusitée, nous fît perdre de vue la signification première, très simple et très belle, du cierge bénit. L' « eucharistie lucernaire », la bénédiction de la lumière, a été laissée au diacre, au début de cette nuit, pour que sa forme, si semblable à celle de l'Eucharistie proprement dite, ne nous donne pas le change. Nous n'avons là qu'un rite secondaire et plus exactement introductif. On ne se réunit pas le soir du samedi saint *pour* bénir le cierge. Mais on bénit le cierge *pour* la réunion qui doit occuper la nuit. Et c'est bien d'ailleurs ce que sa bénédiction elle-même nous enseigne. Car c'est proprement une bénédiction de la nuit, de la nuit en tant qu'illuminée par

l'intervention divine, par la venue triomphale du Christ, intervention, venue dont le *praeconium paschale* détaille à l'avance les étapes et les signes que la méditation des Écritures va nous remettre sous les yeux. Et tout comme la lumière matérielle que l'on bénit va servir à cette lecture, les thèmes annoncés par sa bénédiction en forme d'eucharistie, c'est-à-dire d'action de grâces, doivent projeter la clarté du Christ sur la parole prophétique.

Nous trouvons là le sens d'un contraste qui souvent déconcerte, dans la vigile pascale, ceux qui n'attendent de la liturgie rien de plus que d'une espèce de grand feu de camp pour adultes, ou plutôt pour adolescents montés en graine.

On s'étonne qu'après l'explosion de joie orchestrée par le diacre, tout blanc et or, on retombe dans le sérieux des lectures, à peine égayées de quelques chants, sous la présidence d'un officiant qui garde encore la tenue du Carême. C'est que le diacre a proclamé cette paradoxale espérance chrétienne, qui est tellement sûre pour le Corps parce que, dans le Chef, elle n'est déjà plus de l'espérance, mais la réalité d'aujourd'hui. Et c'est bien cette espérance qui doit aimanter toute la vigile, projeter son jour d'étoile avant-courrière sur tout ce qu'on y lit. Il n'empêche que, *pour nous*, elle reste une espérance, et c'est si vrai que, s'il n'en était pas ainsi, d'après tout ce que nous avons dit, nous n'aurions plus à faire la vigile. Nous n'aurions plus rien à attendre, si notre espérance, pour nous comme pour notre Chef, était réalisée.

Les Écritures nous ont été données de Dieu justement pour remplir cette attente, non pas en la trompant, mais en l'excitant sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin elle soit satisfaite. Alors, le matin venu, nous pourrons déposer pour ne plus jamais le reprendre le Livre qui avait occupé notre nuit. Ce dont il parlait sera devant nous. Celui qui nous y parlait, nous ne ferons plus seulement que l'entendre : nous le verrons. C'est dans ce sens qu'Origène a dit des Écritures qu'elles étaient pour la vie présente ce que serait la vision face à face pour l'éternité.

Ainsi, lisons-nous la Bible, au long de la vigile pascale, pour nourrir cette espérance même que l'*Exsultet* a fait luire à nos yeux. Et il est essentiel à notre état présent, à cet état d'attente qui donne son sens à la pratique même de la vi-

gile, que l'exultation où nous met l'espérance reste bien l'exultation d'une espérance invincible et non d'une illusion prématurée. « Le Christ est ressuscité », nous pouvons donc déborder de joie. Mais nous ne pouvons pas nous abandonner à cette joie sans plus nous soucier d'autre chose. Il est ressuscité, mais nous ne le sommes pas encore. Il est ressuscité, mais nous devons l'attendre sans relâche. Ayant chanté l'*Exsultet*, nous devons sonder les Écritures et y trouver la consolation de l'attente, la consolation qui n'endort pas le désir, mais l'éclaire et l'avive.

Or, c'est un trait essentiel à l'espérance chrétienne, comme à toute l'économie de notre salut, de se nourrir du passé. Le passé, l'histoire du peuple de Dieu est l'objet de sa méditation constante. Mais ce n'est point là un retour nostalgique, une fuite apeurée hors du présent. C'est que, nous l'avons dit et il faut le redire, le passé est un gage : le gage d'une promesse, et une esquisse : l'ébauche de sa réalisation. Nous sommes sûrs que Dieu fera ce qu'il a promis, d'après ce qu'il a fait. Et ce qu'il a réalisé déjà est le seul moyen que nous ayons d'entrevoir ce qu'il accomplira définitivement.

Ceci nous permet peut-être de comprendre combien est permanente l'importance de l'Ancien Testament, et quelle est cette importance. Et ceci, derechef, nous aide à répondre à ceux qui, encore et toujours, trouvent mal fait ce splendide office nocturne et se plaignent de n'y trouver que des prophéties (ils regrettent encore qu'on en ait abandonné seulement les deux tiers, *propter duritiam cordis eorum*). L'Ancien Testament donne la figure élémentaire des desseins ultimes de Dieu, faute de laquelle nous n'y comprendrons jamais rien. Et l'Ancien Testament est le témoignage fondamental que Dieu nous a donné de sa fidélité, la base première dont toute la suite à confirmé de plus en plus le caractère invincible, mais ne le confirme que pour ceux qui observent le lien et la continuité des œuvres divines. Contre les gnostiques de toute époque, l'Église n'a cessé de le proclamer : impossible de croire au Rédempteur si l'on ne croit pas au Créateur; impossible de comprendre la prédestination de l'Église si l'on n'a pas médité l'élection d'Abraham, de comprendre le Sacrifice de son Chef en dehors de l'offrande d'Isaac et de celle de l'Agneau...

Plus précisément, rappelons-le une dernière fois, tout le christianisme est Pâques et Exode, « passage » de Dieu parmi les siens en exil, « passage » de ceux-ci, attirés dans son sillage, de l'esclavage à la liberté. Qui ne méditera pas le rachat d'Israël ne verra jamais qu'une abstraction métaphysique incongrue dans la rédemption sanglante du peuple de Dieu « selon l'Esprit ».

A cet égard, plutôt que d'entonner une déploration sur la perte des huit splendides lectures qui, paraît-il, ne disaient plus rien à la masse des chrétiens contemporains, nous voudrions formuler un vœu positif.

Et ce serait que la vigile canonique, rubricale (avec ses quatre lectures aujourd'hui, ou les douze de naguère, si on nous les rend, ne serait-ce qu'*ad libitum*) pût devenir le noyau d'une vigile réelle, là où l'on serait capable d'en saisir la portée. Nous voulons dire que la vigile pascale a un sens à partir du moment où l'on y fait les lectures comme de vraies et de capitales méditations qui doivent nourrir à sa source l'espérance chrétienne, enrichies par le commentaire vivant du célébrant, amenant à la prière silencieuse et personnelle que la prière publique vient comme consacrer. C'est ce que signifie la restauration du silence traditionnel entre *Flectamus genua* et *Levate* (encore un « archaïsme » dont s'irritent les ecclésiastiques pressés, pour qui, on le sait, trente minutes de messe basse constituent le maximum d'attente supportable avant le journal du matin et le café au lait). Aussi longtemps que la vigile n'a pas ce sens, qu'elle est une formalité à expédier pour se mettre en règle avec les rubriques, il va de soi que douze lectures paraissent interminables; mais il est bien sûr que quatre sont encore trop et que, n'en gardât-on qu'une seule, il se trouverait des gens (la majorité des prêtres d'aujourd'hui, sans doute) pour trouver que c'est déjà bien assez de l'épître et de l'évangile de la messe. Inversement, quand ce sens aura été restauré, les chrétiens d'aujourd'hui, comme ceux de l'antiquité, pour une fois qu'ils passeront ensemble la nuit en prière à attendre le Christ vainqueur, ne se lasseront plus d'entendre lire et expliquer « tout ce qui le concernait dans les Écritures ».

III

Cependant, l'attente de la vigile pascale, aussi longtemps qu'elle se renouvellera sans que le souhait de l'*Exsultet* s'y réalise, sans que la « Brillante Étoile du matin » vienne relayer d'en-haut la lueur défaillante du cierge, sans que la Parousie du Christ en gloire la couronne, est-elle condamnée à être une attente déçue? Pas le moins du monde, et c'est ce qui nous reste à voir pour conclure. Nous n'avons pas hésité à dire que la vigile serait une pieuse comédie si nous nous bornions à y feindre d'attendre la résurrection, tout comme si elle n'était pas déjà accomplie. Mais, quoiqu'il soit vrai que nous devions *toujours* attendre la Parousie bien que notre attente se prolonge, ne pourrait-on tout de même pas dire quelque chose d'analogue si la vigile pascale se renouvelait tous les ans, dans l'attente imminente purement et simplement de l'Événement toujours retardé? Sans doute. Mais, justement, il est essentiel à la vigile pascale de s'achever et de s'orienter sur une conclusion sacramentelle où l'eschatologie est anticipée plus encore que l'histoire y est commémorée.

La vigile pascale est éminemment une vigile d'initiation. Destinée avant tout à la préparation dernière des catéchumènes qui vont recevoir le baptême-confirmation, elle prépare toute l'Église à la célébration eucharistique, vers laquelle le baptême lui-même achemine. Dans le baptême, l'Exode du peuple de Dieu s'accomplit très réellement déjà, encore que sous des symboles, au terme de la vigile. Dans le baptême, l'Égypte (le règne satanique) est noyée sous les flots de la colère divine, et le peuple élu passe au royaume de l'amour divin, au royaume où le Fils unique conduit ses multiples frères d'adoption. Car, dans l'Eucharistie pascale, Dieu « passera » lui-même au milieu des siens. Dans la grande Cène pascale où toute l'Église assemblée annoncera jusqu'à ce qu'il vienne la mort vivifiante de son Chef, le Chef va venir et faire passer tout son corps en lui de la mort à la vie, par la mort à la vie.

Déjà, ainsi, chaque vigile pascale trouve l'exaucement de

son attente et peut s'achever dans les *Alleluias*. Elle le trouve dans le sacrement, c'est-à-dire que l'Église qui émerge de cette nuit est sauvée seulement en espérance. Mais le privilège de la foi est de saisir immédiatement, dans le temps, sous un voile, la substance de l'éternité radieuse.

Louis Bouyer.

Le « Centre de formation liturgique et grégorienne de Touscayrats, près l'abbaye d'En-Calcat » organise durant les mois de vacances

1° Du 12 au 19 juillet, à *Touscayrats*, pour les religieuses, dames, jeunes filles : une Session liturgique et grégorienne. (Enseignement des quatre degrés de l'Institut grégorien de Paris.)

2° Du 3 au 15 septembre, à Toulouse : une Session Ward de pédagogie musicale et grégorienne (première et deuxième années), sous la direction de Mlle Hertz, professeur à l'Institut grégorien de Paris.

3° Du 15 au 23 septembre, à En-Calcat : Session de formation grégorienne pour prêtres, séminaristes, jeunes gens.

S'adresser à Dom Urbain Sérès. En-Calcat, Dourgne (Tarn).

LE CIERGE PASCAL

La célébration solennelle de la sainte Nuit débute par le rite auguste de l'*Exsultet*, le *Praeconium paschale*, préface enthousiaste des fêtes de Pâques, annonce publique de la grande Vigile dont le cierge pascal est le foyer de convergence et le centre rayonnant. Pour ne rien perdre de la substance doctrinale dont ces vénérables rites sont gonflés, envisageons-les sous leurs différents aspects.

Un mot seulement sur l'état de la question historique. C'est du IV^e^ au VI^e^ siècle que ces rites se sont universalisés dans toutes les Églises occidentales. Quant à l'auteur du *Praeconium*, il est incertain : saint Augustin, saint Ambroise *, saint Jérôme ? en tout cas, un auteur du IV^e^ siècle, époque à laquelle beaucoup d'Églises connaissent déjà ces rites pascals. Nous sommes donc en présence d'une célébration très vénérable, qui vient de retrouver toute sa splendeur primitive (voir : *D.A.C.L.*, t. XIII, II^e^ partie, col. 1559).

Préface du Mystère pascal.

Le terme *praeconium* exprime bien cette première signification du rite : proclamation solennelle; annonce officielle par un héraut public d'un grand événement; la majestueuse entrée en matière; la Préface du grand mystère du salut, que la vigile va reconstituer. Et le héraut de cette publication, le diacre, s'efforce, par des formules d'une splendeur et d'une somptuosité inégalées, par des mélodies pleines de noblesse et de majesté, s'efforce, dis-je, de ne pas être trop indigne du grand événement qu'il annonce : « ... que Dieu lui accorde la grâce de célébrer dignement la louange de ce cierge : ... *cerei hujus laudem implere perficiat* ».

* N. D. L. R. — Voir cependant sur ce sujet les études de Dom Bernard Capelle, *L' « Exsultet » pascal, œuvre de saint Ambroise*, dans *Miscellanea Giovanni Mercati* (Citta del Vaticano, 1946), I, 214-246.

Souvent, dans le langage populaire, cette fonction sacrée de l'*Exsultet* porte le nom de : bénédiction du cierge. Et, malheureusement, bénédiction est pris dans le sens moderne, a savoir le rite qui communique à un objet un caractère sacré, comme on dit bénédiction de l'eau, des cendres, etc. Dès lors, l'*Exsultet*, avec les encensements et les hommages dont il est l'objet, ne serait qu'un rite de bénédiction du cierge. Profonde erreur ! Et cette méprise au sujet du mot bénédiction a appauvri chez beaucoup et même annihilé la haute portée de l'*Exsultet*. Bénédiction doit être pris ici dans le sens biblique et traditionnel de louange, de glorification, d'hommage solennel, bref, de tous les actes de religion rendus à la sainteté d'un être, et spécialement au cierge, qui figure le Christ et symbolise son triomphe sur la mort dans cette Nuit unique. De là le nom de *Laus cerei*, de *Carmen cerei* donné à l'*Exsultet*.

D'ailleurs, la cérémonie de la bénédiction, dans le sens vulgaire, a lieu pour le cierge en privé et hors de l'église, par l'évêque ou le célébrant; au surplus, le diacre ne bénit pas les objets, surtout en présence de ses supérieurs. Mais il lui revient, comme héraut de l'Évangile, de monter à l'ambon et de proclamer la louange et la gloire du cierge symbolique au début de cette sainte Nuit : *hujus cerei laudem implere perficiat*. Et cet hymne au Christ glorieux représenté par le cierge est d'une élévation et d'une splendeur où la profondeur de la pensée ne le cède en rien au lyrisme et à la poésie de la forme. Pour nos âmes, souvent languissantes et attiédies, prises parfois de nausée spirituelle et de dégoût des choses de Dieu, cet hymne tout palpitant de foi et d'amour, secoue notre torpeur et réveille en nous cette allégresse spirituelle qui réalise le souhait de l'*Exsultet* : « Oui, la sainteté de cette Nuit efface les crimes, lave les fautes, rend l'innocence aux coupables et la joie aux affligés. »

Et l'auteur sacré, soulevé par une inspiration enthousiaste, atteint une sublimité et une exubérance qui déconcerte parfois nos élans plus sobres. C'est ainsi que saint Hugues de Cluny se scandalisait bien à tort des apostrophes hyperboliques du *O felix culpa* et *O certe necessarium Adae peccatum*, qu'il faisait effacer dans les rouleaux de Cluny.

La Colonne lumineuse.

Le cierge pascal est, dans son symbolisme le plus élevé, la figure du Christ, nous le dirons plus loin. Mais avant de contempler la Pâque chrétienne, l'Église a voulu aussi, dans cette sainte Nuit, faire revivre le souvenir de l'ancienne Pâque. Puisque,

selon saint Augustin, la loi portait le Christ dans ses flancs, il fallait, pour que cette sainte Vigile fût complète, l'évocation de la première économie.

Jadis, le peuple d'Israël, fuyant la servitude d'Égypte, était guidé par une colonne de feu qui éclairait sa route dans la nuit du désert. En cette nuit du mystère chrétien, que nous allons célébrer, le cierge pascal symbolisera cette colonne lumineuse qui va guider le nouveau peuple de Dieu et le délivrera de la servitude d'Égypte.

Ce prodige de la colonne de feu est mis en rapport, dans le récit de l'Exode, avec le passage de la mer Rouge, épisode qui suit immédiatement (Ex., XIII et XIV). Et ces deux prodiges vont également se confondre en cette vigile pascale, qui s'achèvera par l'initiation chrétienne, dont le passage de la mer Rouge est la figure classique.

Aussi, le *Praeconium* présente-t-il inséparablement les deux épisodes : « C'est cette nuit dans laquelle vous avez fait traverser à pied sec la mer Rouge à nos pères, les enfants d'Israël sortant d'Égypte. C'est donc cette sainte Nuit qui a extirpé les ténèbres du péché par l'illumination de la colonne de feu... »

Le cierge pascal, figure du Christ.

C'est la signification fondamentale que nous envisageons maintenant. Aucune image, aucune statue, aucune représentation, aucune puissance de symbolisme ou d'évocation n'atteint l'intensité d'expression du cierge pascal, dont le *Praeconium* proclame toute la richesse. Tout d'abord, il est le symbole du Christ, Lumière du monde. Que le cierge *allumé*, à l'exemple du Christ, « dissipe les ténèbres du monde et fasse luire la splendeur du jour ». Et ce phénomène naturel va se réaliser dès que la colonne lumineuse pénétrera dans le temple plongé dans l'obscurité : signe sensible qui manifeste les réalités surnaturelles de cette sainte Nuit. Aussi est-ce par cette salutation : *Lumen Christi*, répétée trois fois, que la colonne lumineuse est saluée et vénérée par toute l'assemblée, et que tous successivement viennent s'éclairer à cette source de lumière.

Et combien ce symbole est conforme aux enseignements du Maître : « Il était la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde... Je suis la lumière du monde; qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. » Aucun phénomène n'est plus expressif de l'œuvre du Christ. L'image du cierge étincelant ne pouvait mieux nous exprimer le grand événement de la Résurrection, de ce passage de l'humanité de la mort à la vie.

Les dispositions du nouveau décret font revivre tout le sens de

ce symbole. Jusqu'aujourd'hui (c'est à peine croyable !) le cierge pascal *éteint* ne participait pas au cortège triomphal organisé en son honneur ! Solitaire et délaissé, il attendait, dans le sanctuaire, que le diacre voulût bien, vers la fin de l'*Exsultet*, l'associer modestement à cette fête de lumière. Remarquons les paroles de l'*Exsultet*, qui décident le diacre à allumer enfin le cierge : « ... cette colonne de cire que la flamme étincelante *va allumer* (*accendit*) en l'honneur de Dieu ». Le traducteur, pour justifier le geste, a modifié le temps et a traduit *Accendit* par le futur : *va allumer*. Dorénavant, on pourra traduire correctement : a allumé, puisque c'est en privé que l'on a fait jaillir le feu nouveau et que le cierge a été allumé, *avant* son entrée triomphale dans l'église. Et au lieu d'être le dernier à recevoir la flamme, c'est à lui seul maintenant que tous, évêque, clergé, fidèles, viendront prendre la lumière.

Tel est le changement le plus significatif et le plus traditionnel du décret. Le cierge pascal, authentiqué, bénit, allumé en privé avant la procession. Il est le premier personnage, le héros de ce cortège triomphal qui se prépare à entrer dans l'assemblée pour l'illuminer de sa clarté. Une seule source de lumière pour dissiper les ténèbres : le Christ représenté par le cierge pascal.

Comment a-t-on pu se résigner pendant des siècles à de pareilles méprises ? Le héros de l'entrée triomphale était le seul à ne pas y participer ! Celui qui devait nous apporter la lumière était le dernier à la recevoir ! On se demande ce qu'il faut admirer davantage, ou notre obéissance aveugle, disons mieux : notre inconscience invétérée et séculaire; ou l'initiative éclairée et la compréhension parfaite de nos rites sacrés que manifeste ce décret réparateur.

Le cierge pascal est donc rétabli dans tous ses droits. Point de mire de tous les yeux, il s'avance majestueux, seul étincelant dans la nuit, comme le Christ qu'il personnifie; et tout le peuple de Dieu salue son entrée en répondant à la triple proclamation du diacre : *Lumen Christi*. Et tout à l'heure, au cours de cette sainte Nuit, c'est lui aussi qui sera solennellement conduit au baptistère, au chant du *Sicut cervus*, pour y sanctifier les eaux régénératrices par la triple immersion sacramentelle.

Nos ancêtres avaient compris la valeur didactique de la liturgie et l'importance, pour les hommes que nous sommes, de la mise en valeur du langage symbolique dont l'Évangile et les sacrements sont pleins. (Aujourd'hui, on se contente d'une formule abstraite du catéchisme.) Et toutes les églises se souciaient de mettre en pleine valeur ce rite pascal si expressif et si grandiose. De là, entre autres, la majesté et la richesse des anciens chandeliers pascals, que les églises se faisaient honneur de posséder

dans leur trésor; les proportions imposantes du cierge massif en cire blanche, dont la flamme étincelante proclamera pendant quarante jours le triomphe du Christ. Sa vraie place est à l'ambon, ou là où se chante l'évangile : de là vient que les céroféraires sont dispensés de leur office pendant la Nuit pascale.

Le Corps glorieux du Christ.

Par une série de rites très expressifs, l'Église accentue encore la signification symbolique du cierge pascal. Avant de le bénir et de l'allumer, le célébrant fait des incisions au poinçon dans la chair du cierge. Et, pour marquer sa ressemblance avec le Corps glorieux du Christ, il y grave les monogrammes du Christ et d'autres signes symboliques qui lui donnent cette destination sacrée. Mais, redisons-le, ce sont là des cérémonies purement préparatoires : feu nouveau, incision des monogrammes, bénédiction et allumage du cierge se font en privé et, selon certains cérémoniaires, en secret : ce ne sont que des préparatifs pour le grand triomphe.

De négligence en négligence, on en vint à tout simplifier et à tout confondre. Dans beaucoup d'églises, on substitua aux incisions faites dans la cire, un parchemin distinct du cierge, espèce de charte richement enluminée qui portait toutes les indications et était conservée d'année en année dans les archives. Mais bientôt, cette coutume elle-même perdit son rapport intime avec le cierge pascal et disparut. Le décret, très sagement, nous rend les incisions dans la chair même du cierge; rite plus expressif et plus significatif.

Toutes ces incisions accompagnées de formules très riches empruntées aux saintes Écritures, loin d'être de purs signes extérieurs, donnent une portée profonde et sacrée à ces gestes et rendent le cierge moins indigne de remplacer dans le cortège triomphal le Sauveur du monde. Le beau texte de l'Apocalypse *Alpha et Omega, Principium et finis* accompagne les actes correspondants; la doxologie de saint Pierre donne son vrai sens au millésime de l'année. C'est le triomphe pascal qui, pour le chrétien, mesure et partage le temps; et la révolution annuelle de la terre autour du soleil est pour lui le symbole de ce cycle annuel de l'Église qui gravite autour du Soleil de Justice, la Lumière du monde.

Dom Lambert Beauduin.

A propos de l'*Exsultet* : un problème pastoral, un problème littéraire

Nous avons reçu, d'un prêtre professeur, la lettre suivante :

« L'*Exsultet* de la vigile pascale, que tout le monde admire, est rarement expliqué avec clarté.

Votre numéro spécial de *La Maison-Dieu* pourrait-il remédier à cette lacune ?

Tous les auteurs que j'ai consultés constatent le désordre de notre texte actuel, certains essaient de l'expliquer, aucun n'y projette une clarté utile.

N'est-il pas regrettable que la récente réforme du Missel ait laissé subsister ce vénérable monument dans toute sa longueur composite, voire disparate ?

Il me semble même qu'une singulière aggravation s'y est introduite du fait de la translation des rites. La fixation des grains d'encens, l'illumination du cierge, la communication de la lumière faisaient d'heureuses diversions à la longueur du texte. Qu'on ait replacé ces rites au début de la cérémonie, c'est très bien.

Mais ce qui semblera peut-être un jour ahurissant, c'est qu'on ait laissé subsister dans le corps du *praeconium* des monitions qui se rapportent aux rites déjà accomplis, soit pour les commenter, soit pour les annoncer hors de propos.

Le souci pastoral qui anime la « repristination » de 1951 peut-il ignorer que la longueur de ce chant latin n'obtient aucune participation vraie de nos fidèles ? Hormis les cénacles d'initiés, il n'est pas une nation aujourd'hui dans le monde où les paroisses ordinaires puisent vibrer à cette interminable préface à laquelle on ne leur demande qu'un maigre *amen* pour toute réponse.

Quand bien même on coupera le chant par des gloses brèves, on ne réussira qu'à en mesurer la longueur.

Si l'on essaie une modeste analyse du texte, on remarque tout de suite qu'à côté du *praeconium* ambrosien (ou mêlé à lui) il y a des éléments accessoires que l'on pourrait avantageusement supprimer, déplacer à d'autres moments ou chanter sur une modulation plus simple (cf. bénédiction de l'eau).

La quantité prodigieuse des liaisons grammaticales artificielles souligne le caractère arbitraire de cet amalgame. Les *enim*, *igi-*

tur, quapropter, vero, sed jam, etiam, inquam ne sont pas d'un lyrisme jaillissant.

Notre « eucharistie lucernaire » est une synthèse de la *laus cerei* pascale primitive et de la *benedictio lucernae* dominicale. On ne peut plus les discerner. Soit.

Raison de plus pour n'y laisser que les deux éléments essentiels : louange et consécration.

Tout le reste : prélude, monitions, ou intercession, devrait céder le pas à l'essentiel, qui y gagnerait.

Telle est du moins l'impression d'un profane. »

La Maison-Dieu pourrait sans doute publier une étude approfondie sur l'*Exsultet*. Mais celle-ci demanderait de longues recherches, faites par un spécialiste, et se fondant sur des constatations documentaires. Notre correspondant avoue lui-même qu'il est un « profane », et son « impression » nous semble en effet un peu hâtive. Sa lettre, très discutable, n'en est que plus suggestive, et nous nous permettons d'y épingler quelques réflexions, elles aussi provisoires et dénuées de prétention.

Un problème pastoral

Ceux qui ont célébré cette année la Nuit de Pâques, avec quelle joie, ont éprouvé presque tous le sentiment très vif que, pendant l'*Exsultet*, le peuple, jusque-là si actif, retombait dans sa passivité. Sa participation se borne, outre l'*Amen* final, aux réponses du dialogue de la Préface (que notre correspondant semble avoir oubliées). Mais est-ce là un si grand dommage ? Dans une cérémonie aussi longue et aussi complexe, n'est-il pas bon que le peuple se repose de temps en temps, et passe quelques minutes à écouter et à admirer ? Certes, l'*Exsultet* est en latin. On ne voit guère qu'on puisse le chanter en français. Les tentatives faites en ce sens pour des paraliturgies (celle, par exemple, de notre *Triduum pascal*) ne peuvent satisfaire pleinement, pas plus que bien des adaptations de paroles françaises sur une mélodie grégorienne.

La solution la plus simple est de mettre aux mains des fidèles une bonne traduction : nous réagissons aujourd'hui contre l'abus des livrets et des missels, qui enferment le fidèle dans une lecture individuelle. Mais, ici encore, ne passons pas d'un excès à l'autre. Si, pendant presque toute la Nuit pascale, l'assistance a répondu à des chants simples, écouté des textes accessibles, elle peut bien utiliser le palliatif d'un livret pendant le temps de l'*Exsultet*.

Le problème est le même pour la bénédiction des fonts baptismaux : une très longue formule, chantée elle aussi en latin. Là encore, le livret permet aux fidèles de suivre, le chant en français étant interdit et paraissant irréalisable.

« Couper le chant par des gloses brèves » n'aboutirait, selon notre correspondant, « qu'à en mesurer la longueur »; c'est à voir, car chaque glose donne à l'auditeur un thème de méditation qui occupe son esprit pendant la fraction de chant qui suit, et où il peut reconnaître des vocables apparentés à leurs correspondants français déjà entendus. Nous croyons que cette solution, que nous avons expérimentée en d'autres circonstances, par exemple pour la généalogie de Noël, est une des plus pratiques.

Pourrait-on envisager, avec une bonne sonorisation, une traduction donnée en surimpression ? Nous avons entendu employer cet artifice pour le chant de la Passion, et les résultats nous ont paru satisfaisants. Deux conditions doivent alors être sauvegardées : que le son soit distribué plutôt qu'amplifié, de telle manière que le traducteur puisse garder un ton un peu confidentiel, qu'il parle pour ainsi dire « en italiques », le texte chanté gardant sa primauté lyrique; que la lecture française soit donnée rapidement, par fragments séparés, pour éviter la fatigue d'un doublage ininterrompu.

Nous avons parlé d'*admiration* et de *lyrisme*. Il ne faudrait pas oublier que la célébration liturgique ne peut se passer de ces éléments, d'ordre sensible et affectif plus qu'intellectuel. Aidons nos fidèles à comprendre, certes ! Éliminons tous les ésotérismes qui proviennent de la paresse ou de l'inadaptation. Mais une liturgie où tout serait parfaitement expliqué et traduit, où il ne resterait plus aucune pénombre, aucun au-delà, tomberait dans un didactisme et un prosaïsme affligeants.

Un problème littéraire

N'est-ce pas en vertu d'une sorte de rationalisme que notre correspondant décèle, dans l'*Exsultet*, « des éléments accessoires que l'on pourrait avantageusement supprimer, déplacer, etc. » ? Le mot de Boileau appliqué à l'ode — le genre lyrique par excellence — ne doit pas nous faire tellement sourire : « Chez elle, un beau désordre est un effet de l'art. » L'*Exsultet* n'est ni un théorème, ni un sermon classique, ni un rapport d'expert. Il n'a pas été construit froidement pour démontrer une théorie ou enlever une conviction : c'est une effusion débordante, mêlée, pleine de retours et de redites. « La quantité prodigieuse des liaisons grammaticales artificielles » n'apparaît qu'à celui qui éplu-

che minutieusement le texte refroidi. Elle passe absolument inaperçue de celui qui se laisse prendre par l'enthousiasme pascal.

On a connu naguère de nombreuses théories qui dépeçaient à plaisir le canon de la messe, selon des critériums de critique interne, toute subjective. Le canon tel qu'il est ne correspondait pas au canon tel que, selon ces logiciens, il aurait dû être. Tout ce qui dépassait de ce cadre imposé était coupé sans pitié et rejeté au rang d'interpolation ou de doublet. On oubliait seulement que le rythme de la prière est un rythme vital, et non pas géométrique, et que la prière la plus pure, la plus originelle, peut entremêler des mouvements logiquement opposés : d'adoration et de suffrages, d'action de grâces et de recommandations, d'extase et d'intercession.

Il est fort possible que notre *Exsultet* soit fait de pièces et de morceaux. Si on peut le démontrer par des arguments d'ordre positif, sur documents, nous nous inclinerons. Pour ma part, je n'en penserai pas moins que cette mosaïque, quels que soient son origine et les matériaux hétérogènes qui la composent, réussit à procurer aux auditeurs candides, dont je suis, l'impression d'un élan irrésistible, d'une coulée parfaitement une, qui entraîne l'adhésion et l'enthousiasme, qui déchaîne et orchestre la joie. En tout cas, je refuse pour l'instant une dissection qui ne s'autoriserait que de principes grammaticaux ou de théories logiques.

Il y a toutefois, dans la lettre que nous avons reçue, un argument qui risque d'imposer, parce qu'il paraît s'appuyer sur des faits extérieurs au texte :

« Ce que semblera peut-être un jour ahurissant c'est que, en replaçant au début de la cérémonie les rites qui, jusqu'ici, s'intercalaient dans le texte de l'*Exsultet*, on ait laissé subsister, dans le corps du *praeconium*, des monitions qui se rapportent aux rites déjà accomplis, soit pour les commenter, soit pour les annoncer hors de propos. »

Ici, notre correspondant cède à une sorte de mirage, qui nous a troublé nous-même quelque temps. Les traducteurs les plus fidèles donnaient jusqu'ici, sans le vouloir, un coup de pouce au texte, pour l'accorder aux rubriques en vigueur. Mais qu'on lise ce texte sans idée préconçue, qu'on le traduise objectivement et en tenant compte uniquement de sa teneur grammaticale, on ne retrouvera plus trace de ces « monitions... hors de propos ». Pour le montrer, nous allons reproduire sur trois colonnes : 1° quelques extraits d'une traduction antérieure au décret de 1951; 2° les passages correspondants du texte liturgique; 3° les passages correspondants d'une traduction récente : on verra qu'aucun

malaise, aucun décalage ne subsiste (nous avons mis en italique les mots sujets à ces interprétations diverses).

1° *Traduction antérieure au décret* (Missel de Clervaux, *imprimatur* daté de 1937) :	2° *Texte liturgique inchangé :*	3° *Traduction nouvelle* (d'après celle que nous avons publiée après la parution du décret) :
(*Le diacre vient d'enfoncer les grains d'encens...*)		
Recevez donc, ô Père saint, *cet encens* comme un sacrifice du soir, que la sainte Église vous fait dans cette offrande solennelle de ce cierge... Nous *connaissons* maintenant la signification de cette colonne de cire qu'une flamme éclatante *va allumer* en l'honneur de Dieu.	In hujus igitur noctis gratia, suscipe, sancte Pater, *incensi hujus* sacrificium vespertinum : quod tibi in hac Cerei oblatione solemni,... sacrosancta reddit Ecclesia. Sed jam columnae hujus praeconia *novimus*, quam in honorem Dei rutilans ignis *accendit*.	En action de grâces pour cette nuit, recevez donc, Père saint, le sacrifice nocturne de *cette flamme*, que la très sainte Église vous présente dans l'oblation solennelle de ce cierge... Et maintenant nous *avons célébré* la louange de cette colonne de feu qu'*embrase*, en l'honneur de Dieu, un feu étincelant.
Ici le diacre allume le cierge pascal avec l'une des branches du cierge placé sur le roseau.		
Ce feu, quoiqu'il *soit partagé, ne souffre* aucune diminution dans la communication de sa lumière...	Qui licet *sit divisus* in partes, mutuati tamen luminis detrimenta non novit...	Bien qu'il *ait été distribué*, la lumière qu'on lui emprunte ne diminue pas (ou *n'a pas diminué*)...
Nous vous prions donc, Seigneur, que ce cierge, consacré à l'honneur de votre nom, *brûle sans arrêt*, pour dissiper les ténèbres de cette nuit...	Oramus ergo te, Domine : ut Cereus iste in honorem tui nominis consecratum, ad noctis hujus caliginem destruendam, *indeficiens perseveret*.	Nous vous prions donc, Seigneur, afin que ce cierge, consacré à l'honneur de votre nom, pour détruire les ténèbres de cette nuit, *demeure sans déclin*.

On constate ainsi que, pour s'accorder aux rubriques anciennes, le texte avait besoin d'être sollicité. Traduit exactement, il s'accorde sans aucune difficulté avec le cérémonial nouveau. Et que dire, dans le début de la *Laus cerei*, de tant d'allusions à cette « brillante lumière » qui, dans le cérémonial ancien, n'est pas encore allumée !

*
* *

Concluons. Le récent décret fait notre admiration parce qu'il a restauré un usage antique en l'accommodant aux nécessités de notre temps. Les modifications qu'il a inaugurées nous font

espérer d'autres réformes, aussi heureuses, dans le sens d'une plus grande vérité et d'une plus grande adaptation pastorale.

Mais, de grâce, que ces nouveautés, si sobres et si prudentes, ne déchaînent pas en nous un prurit immodéré de réformes et de décapages. Ne sacrifions pas des traditions profondément vénérables à une pastorale exagérément soucieuse de participation et d'intelligibilité. Que le souvenir de Viollet-le-Duc, refaisant à sa guise Notre-Dame de Paris ou Vézelay, nous rende prudents. Remercions le Saint-Siège de nous avoir comblés, et, si nous lui demandons respectueusement de parfaire son œuvre, ne remettons pas tout en question. Ce n'est pas parce que, sur certains points importants, mais limités, notre liturgie peut avoir besoin d'aménagements, que nous devons porter partout la hache et le rabot !

A.-M. R.

LECTURES ET CANTIQUES

Parmi les aménagements de la nouvelle liturgie de la veillée pascale, l'un des plus importants est celui qui concerne les lectures de l'Ancien Testament, appelées couramment prophéties. On sait, en effet, que celles-ci ont été ramenées de douze à quatre. Les raisons qui ont présidé à cette réforme sont claires. Les douze prophéties constituaient un ensemble qui paraissait d'autant plus lourd qu'elles sont lues en latin et que leur relation à la veillée pascale n'était pas perçue de la plupart. On voit donc bien pourquoi on a réduit le nombre. Mais ce qui est beaucoup moins clair au premier abord, c'est le principe qui a présidé au choix. On s'étonne de voir disparaître le récit du Déluge, si bien à sa place entre le récit de la création et celui de la traversée de la mer Rouge, comme figure du baptême — ou encore l'admirable passage d'Isaïe, LIV-LV. Et inversement, on s'étonne de voir conserver Isaïe, IV, et Deutéronome, XXXI, qui n'apparaissent pas très significatifs.

Une étude plus précise montre que le réformateur a été guidé dans son choix non par des raisons pédagogiques, mais essentiellement par un souci de fidélité à la tradition. Une fois décidée la réduction des prophéties, il s'est demandé non quels étaient les plus intéressants parmi les textes, mais quels étaient les plus traditionnels. En somme, la réforme, en réduisant cette partie, a eu le souci de lui laisser le plus possible son caractère. C'est là un point intéressant. Il souligne qu'avec un souci pastoral de rendre la vigile pascale plus accessible, on s'est gardé cependant de toucher à sa structure, sous prétexte d'adaptations. La catéchèse y perd certainement. Mais en même temps le danger d'innovations qui auraient altéré la tradition est écarté. Il

faut même aller plus loin. En réalité, l'aménagement actuel n'est pas nouveau. C'est seulement un retour à l'un de ceux qui font partie de la tradition. Celle-ci présente en effet plusieurs types, entre lesquels il est possible de choisir suivant les besoins et les circonstances.

C'est là ce que montre l'histoire de la liturgie. Le groupe de douze prophéties semble le plus ancien. C'est ce que Baumstark conclut du parallélisme des usages de Jérusalem, de Luxeuil et de Silos[1]. Cette douzaine primitive avait été abandonnée par la liturgie romaine. Mais elle reparaît dans le *Gélasien* du VIII[e] siècle et dans d'autres documents postérieurs. « C'est par là que le plus ancien système des lectures romaines pour la vigile pascale a fini par rentrer à Rome[2]. » Ces prophéties ne sont d'ailleurs pas toujours les mêmes. Le *Liber comicus* (Silos) donne la création du monde, celle de l'homme, Isaïe, LV, le Déluge, l'Exode, le sacrifice d'Isaac, Deutéronome, XXXI, la bénédiction de Jacob, la Pâque, le renouvellement de l'alliance sous Josias, la vision des ossements desséchés, les trois jeunes gens dans la fournaise[3]. Luxeuil présente, — à la place d'Isaïe, LV, Deutéronome, XXXII, et Josias, — Isaïe, I, la traversée du Jourdain et Jonas[4]. L'usage romain moderne présentait d'autres variantes.

Mais ce système des douze lectures n'est pas le seul que nous offre la tradition. Déjà, nous rencontrons dans le passé des formes plus réduites. Ainsi, le *Vaticanus Reginensis*, 316, qui est une forme ancienne du *Gélasien*, ne connaît plus que dix leçons : création, déluge, sacrifice d'Isaac, traversée de la mer Rouge, Isaïe, IV, Ézéchiel, VI, Isaïe (?) avec le cantique *Vinea Domini*, la Pâque, Deutéronome, XXXII, les trois jeunes gens dans la fournaise[5]. Le *Comes ab Albino emendatus* n'a que six leçons[6]. Et enfin le *Sacramentaire grégorien* n'en a plus que quatre[7]. Ces quatre leçons sont : la création, la traversée de la mer Rouge, Isaïe, IV, et Isaïe,

1. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 178.
2. *Ibid.*, p. 179.
3. Dom Germain MORIN, *Liber comicus*, Anal. Mareds., I, p. 171.
4. *P. L.*, LXXII, col. 194.
5. *P. L.*, LXXIV, col. 1108.
6. BAUMSTARK, *loc. cit.*, p. 179.
7. Et non six, comme l'écrit par erreur le cardinal Schüster (*Liber sacramentorum*, IV, p. 76).

LV[8]. A part la dernière, ces leçons sont celles du nouvel *Ordo*. Ainsi, celui-ci apparaît-il, par le nombre et le choix des leçons, comme une reprise de la réforme opérée par saint Grégoire le Grand. On voit donc pourquoi nous disions que ce changement était profondément traditionnel. Le problème qui se pose est donc de savoir non ce qui a fait choisir nos leçons à la Congrégation des rites, mais ce qui les a fait choisir à saint Grégoire.

Or la comparaison des différents systèmes montre que nous nous trouvons en présence de deux groupes de textes, les uns fixes, les autres variables. Ainsi, il y a deux passages de l'Ancien Testament que nous trouvons absolument partout, ce sont le récit de la création et celui de la traversée de la mer Rouge. Là où il y a douze ou dix leçons, on trouve également partout le déluge, le sacrifice d'Isaac, les trois jeunes gens dans la fournaise. Ce sont là les antiques figures du baptême, telles qu'elles apparaissent dans les prières liturgiques, comme la préface romaine de la bénédiction de l'eau, ou les peintures des catacombes. En face de cela, nous rencontrons des textes mobiles. Ce sont parfois d'autres figures du baptême, comme la traversée du Jourdain, dont la place normale est l'Épiphanie, ou Jonas. Ce sont, d'autre part, des prophéties d'Isaïe ou d'Ézéchiel, relatives au baptême sous ses divers aspects de résurrection, d'agrégation à l'Église ou de symbolisme d'eau. Ce sont enfin des textes comme Deutéronome, XXXI, ou Isaïe, IV, dont la relation au baptême n'apparaît pas et dont nous aurons à préciser la raison de la présence dans l'office de la vigile.

Si nous regardons maintenant quels sont, parmi cet ensemble, les lectures que saint Grégoire le Grand, jadis, et aujourd'hui Pie XII ont retenues, nous constatons que ce sont d'abord les deux textes les plus universellement représentés, la création et la traversée de la mer Rouge. Le choix de ces deux textes s'imposait absolument. Ils sont en effet les deux figures les plus communes du baptême, qui ont leur racine dans le Nouveau Testament lui-même. Pour ce qui est de la création, le thème est double : d'une part, de même que l'Esprit de Dieu planait sur les eaux primitives pour en susciter la création première, de même le Saint-

8. LIETZMANN, *Das Sacramentarium Gregorianum*, p. 51.

Esprit suscite, de la piscine baptismale, la nouvelle créature[9]. Et par ailleurs la création d'Adam est la préfiguration et la première ébauche de la recréation de l'homme en Jésus-Christ par le baptême. Ce thème du Nouvel Adam domine la catéchèse baptismale ancienne, surtout à Antioche[10]. La traversée de la mer Rouge s'imposait aussi. Elle est déjà figure du baptême dans saint Paul[11]. La coïncidence de celui-ci et de la Pâque juive, commémoraison de la sortie d'Égypte, rendait plus évident ce thème, que l'*Exsultet* ambrosien exalte lyriquement.

Ainsi, en ce qui concerne le groupe des grandes figures, on peut dire que saint Grégoire et le nouveau rituel ont gardé vraiment l'essentiel. Il y a toutefois une exception, une figure qui se trouve partout où les leçons sont plus nombreuses, qui était un des thèmes essentiels de la catéchèse baptismale et dont nous regrettons la disparition, c'est celle du Déluge[12]. Elle aussi, en effet, se trouve dans les catacombes. Et elle exprime admirablement un des aspects de la théologie baptismale, celui de la destruction de la créature pécheresse, en même temps que le rôle que joue l'eau nous donne la clef d'une des significations de celle-ci dans le baptême. Peut-être ici le groupe de six lectures, qui est celui du *Comes ab Albino emendatus*, aurait-il permis de sauver cet élément si riche de la vigile pascale sans charger par trop son contenu.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, le choix des deux premières leçons s'imposait clairement. Celui des deux dernières est beaucoup plus déconcertant au premier abord. On s'attendrait, en effet, à ce que, après les textes du Pentateuque, nous ayons deux textes des prophètes qui nous annoncent que Dieu devait accomplir dans l'avenir, et en particulier par l'instrument de l'eau, des œuvres plus grandes encore que celles qu'il avait accomplies dans le passé. Ceci aurait introduit au baptême, comme réalisation des prophéties. Et nous aurions là la structure même du développement typologique : figure, prophétie, accomplissement. C'est d'ailleurs le sens de certaines des lectures des prophètes que nous

9. Jean Daniélou, *Bible et liturgie*, pp. 72 et suiv.
10. *Ibid.*, pp. 120 et suiv.
11. I Cor., x, 2-6.
12. *Bible et liturgie*, pp. 77 et suiv.

avons rencontrées : Isaïe, LV (*Omnes sitientes, venite ad aquas*), ou la vision des ossements dans Ézéchiel. Et c'est bien ce que nous offre le système quaternaire de Grégoire, avec précisément Isaïe, IV, et Isaïe, LV.

Or, précisément ici, le nouveau rituel déroge à celui de saint Grégoire. S'il garde Isaïe, IV, il remplace Isaïe, LV, par Deutéronome, XXXI. Ce texte est un de ceux que nous avons rencontrés. Il est donc absolument traditionnel. Mais son apparition à cet endroit, et de préférence à d'autres, est déconcertante, d'autant que le contenu de la leçon est assez décevant. Quelle raison donc a pu le faire choisir ? Cette raison est évidemment le fait qu'il introduit le cantique : *Attende coelum et loquar*. Si nous rapprochons cela du fait qu'Isaïe, IV, introduit le cantique *Vinea Domini* et Exode, XIV, le cantique *Cantemus Domino*, nous sommes amenés à découvrir que, dans le choix des leçons, à côté de la raison typologique, un autre principe a présidé, dont nous n'avons pas encore parlé jusqu'ici et qui est l'usage antique des cantiques prophétiques dans la veillée dominicale, dont la veillée pascale nous conserve ainsi le type primitif. C'est là ce qui apporte la justification de la présence, qui était restée inexpliquée jusqu'ici, d'Isaïe, IV, et de Deutéronome, XXXI. En réalité, le choix des lectures de la vigile pascale est la combinaison de deux traditions différentes, l'une qui se rattache à la catéchèse sacramentaire, l'autre à l'usage d'utiliser les cantiques de l'Ancien Testament dans les vigiles [13].

Cet usage apparaît très antique. D'anciens textes patristiques nous montrent que les cantiques de l'Ancien Testament avaient été groupés ensemble suivant un type constant. Au début de son *Homélie I* sur le *Cantique des cantiques*, Origène explique que celui-ci est le sommet d'une échelle dont les échelons précédents sont le *Cantemus Domino* (Exode, XV), Num., XXI, l'*Attende coelum* (Deut., XXXII), Jud., V, 11, Reg., XX, 3, et Isaïe, V, 1-30 (*Vinea Domini*). Il est remarquable que cette liste contienne les trois cantiques de notre vigile pascale. Un texte curieux de Verecundus, évêque africain du VI[e] siècle, sur lequel dom Olivier Rousseau a attiré l'attention [14], rapporte que, parmi ces cantiques, quatre

13. Voir SCHÜSTER, *Liber sacramentorum*, V, p. 70.
14. La plus ancienne liste de cantiques liturgiques, *Rech. Sc. Relig.*, 1948, pp. 120-129.

(Exode, xv, Num., xxi, Deut., xxxii, et Jud., v) auraient été groupés par Esdras pour l'usage liturgique des Hébreux et que les autres auraient été ajoutés par l'Église. Ceci semble au moins supposer que l'usage liturgique des cantiques remonte au culte juif.

Cet usage liturgique s'est continué dans l'Église; il est affimé par le même Verecundus. Mais nous en avons des témoignages plus anciens. Ainsi Zénon de Vérone fait allusion à celui de ces cantiques dont l'usage semble le plus ancien, le cantique de Marie, sœur de Moïse, après la traversée de la mer Rouge (Exode, xv) : « Comme la lecture divine l'atteste, la mer s'entr'ouvre, Marie, avèc les femmes, frappe son tambourin et chante l'hymne » (Tract., ii, 54; P. L., xi, 509). Par ailleurs, l'Apocalypse, dont on sait la relation avec la liturgie, met sur la bouche des baptisés le Cantique de Marie (Apoc., xv, 2). Baumstark peut écrire : « Ce sont ces deux Cantiques (Ex., xv et le *Benedicite* des trois jeunes gens) qui ont été les premiers employés dans la liturgie chrétienne et c'est de ce point de départ que ces cantiques se sont frayé la voie dans l'office matutinal[15] » (*loc. cit.*, p. 38).

Par ailleurs, le cantique *Vinea Domini* est également commenté par Zénon de Vérone dans un sermon adressé aux nouveaux baptisés durant la semaine de Pâques : « L'explication de la vigile qui vous été rappelée (par l'audition du texte) exigerait, frères très chers, de longs développements que la nécessité d'accomplir les sacrements ne nous permet pas de poursuivre. La vigne de Dieu est l'Église Mère. Des sarments nouveaux ont rempli la vigne du Seigneur » (Tract., ii, 28; P. L., xi, 471). Quant au Cantique du Deutéronome, *Attende coelum*, nous avons vu qu'il se trouvait dans toutes les listes de la veillée pascale. Il fait partie du noyau le plus primitif, tel que nous le décrit Verecundus. D'ailleurs, les nombreuses allusions que nous y trouvons dans les écrits des Pères montrent à quel point il était

15. D'ailleurs, selon J. Morgenstein, le cantique de Marie dans l'Exode serait lui-même une trace de la célébration liturgique dans le judaïsme de la sortie d'Égypte (*The despoiling of the Egyptians*, dans *Journ. Bibl. Lit.*, 1949, pp. 25-26). Dom Winzen peut écrire que ce cantique est « l'heure où l'office divin est né » (*Pathways in Holy Scripture, The Book of Exodus*, p. 6).

familier au christianisme ancien. Ainsi, le maintien de ces trois cantiques dans la veillée pascale relève-t-il d'une tradition très ancienne qui remonte au judaïsme. Il a pour objet de maintenir à cette veillée, à côté de son caractère baptismal, la tradition de la vigile liturgique.

On peut donc dire que le choix d'Isaïe, IV, et de Deutéronome, XXXI, qui nous étonnait d'abord, est conforme à la tradition chrétienne la plus antique et nous garde au contact de la liturgie de la communauté primitive. C'est là un bien inestimable. Nous pensons en effet que le renouveau liturgique ne doit pas se faire par des innovations, qui rompraient avec la tradition, car la liturgie est essentiellement tradition, mais par une remise en valeur de la tradition elle-même dont trop souvent le sens a été perdu ou qui a été surchargée d'éléments adventices. Reste qu'ici encore, dans ce second groupe, nous regrettons la disparition de l'admirable passage d'Isaïe, LV, que saint Grégoire avait gardé, au prix du sacrifice de Deutéronome, XXXI. Nous comprenons qu'on n'ait pas voulu sacrifier celui-ci. Mais n'aurait-il pas été possible de conserver les deux? En ajoutant ainsi le Déluge et Isaïe, LV, on serait arrivé au nombre de six leçons, qui est un des systèmes traditionnels.

Tel que nous le propose le nouvel *Ordo*, le groupe des prophéties reste toutefois une vraie réussite. Il garde la substance de la tradition en éliminant ce que le sytème des douze lectures avait de trop lourd. Mais il faut dire en finissant que cette fidélité à la lettre du christianisme primitif, si elle ne veut pas être archaïsme, doit s'accompagner d'une fidélité à son esprit. Il ne suffit pas de lire le récit de la création ou celui de la traversée de la mer Rouge ou de chanter l'*Attende coelum* ou le *Vinea Domini*. Il faut encore que le peuple chrétien comprenne pourquoi ce sont ces textes qui lui sont proposés. Il faut, par conséquent, qu'une catéchèse liturgique explique la relation de ces textes figuratifs et prophétiques avec l'existence chrétienne. C'est cette théologie des relations entre l'Écriture et la liturgie, c'est-à-dire entre les deux Alliances, qui est la condition de la fécondité pastorale de la restauration de la veillée pascale.

JEAN DANIÉLOU.

LES RUBRIQUES DE L'*ORDO SABBATI SANCTI*

Tel qu'il a été publié tout d'abord dans les *Acta Apostolicae Sedis*, — en annexe au décret *Dominicae Resurrectionis vigiliam*, du 9 février 1951, — l'*Ordo Sabbati Sancti* prêtait quelque peu à équivoque : on pouvait se demander si les nouvelles rubriques se substituaient purement et simplement aux anciennes, ou si elles se bornaient à énoncer les modifications et innovations à apporter au Missel romain. Certains commentaires de la première heure ont été victimes, sur quelques points, de cette ambiguïté. Aucune hésitation n'est plus possible depuis que la librairie vaticane a édité le texte complet de la fonction de la veillée pascale[1] et de la messe de la nuit de la Résurrection.

La présentation matérielle du texte est particulièrement heureuse : les paragraphes sont numérotés, comme dans le Rituel romain, et, surtout, ils sont groupés sous quelques titres qui soulignent clairement les différentes étapes de la veillée : *de benedictione novi ignis, de benedictione cerei paschalis*... Il serait excellent que cette disposition fût adoptée, dans les éditions futures des livres liturgiques, pour des cérémonies d'une certaine étendue, comme les bénédictions des cierges, des cendres et des rameaux, l'office du vendredi saint, et la plupart des fonctions décrites dans le Pontifical romain.

1. Le terme « veillée » paraît préférable à celui de « vigile », qui ne dit pas grand'chose aux chrétiens « moyens », et qui évoquerait, chez les fidèles plus instruits, l'idée d'une préparation assortie de jeûne et d'abstinence, plutôt que celle d'une célébration festive.

IMPERFECTIONS STYLISTIQUES.

Parmi les rubriques du nouvel *Ordo*, les unes ont été empruntées textuellement au Missel; d'autres, tirées également du Missel, ont été légèrement modifiées ou précisées par quelques incises; d'autres sont entièrement neuves, dans leur forme extérieure comme dans leur esprit et leur objet. La fusion entre ces trois « sources » rédactionnelles n'a pas été parfaitement réalisée, semble-t-il : il en résulte un certain disparate dans le style, ce qui n'est pas grave, mais aussi quelques obscurités qu'il serait facile d'éliminer au prix de légères corrections. Ainsi, au numéro 6, on peut se demander si c'est le prêtre ou le diacre qui fixe les grains d'encens au cierge pascal : le verbe de la deuxième phrase de ce paragraphes, *infigit*, n'ayant pas de sujet exprimé, on peut hésiter entre *celebrans*, sujet de la proposition immédiatement précédente, et *diaconus*, sujet de la proposition principale précédente; rien dans le texte même de la phrase ne permet d'en décider; le contexte semble indiquer qu'il s'agit bien du célébrant, mais on préférerait que ce fût dit clairement. Au numéro 12, il est dit que le diacre, après avoir encensé le livre, encense aussi le cierge : *deinde, circumiens cereum paschalem, etiam illum iterato thurificat.* C'est ici l'abverbe *iterato* qui fait difficulté : ce mot est étranger au style habituel des rubriques, il est d'ailleurs rare en latin classique aussi bien que dans le latin chrétien, son sens normal est : « de nouveau » (cf. *Vulgate hiéronymienne*, Jean, III, 4). Or, il ne saurait être question d'encenser « à nouveau » le cierge pascal, puisqu'il n'a pas encore été encensé; il faut donc, vraisemblablement, entendre *iterato* au sens de « à plusieurs reprises ». On peut conjecturer que le rédacteur a été influencé par l'italien *iteratamente*, et qu'il n'aura pas voulu préciser le nombre exact de coups d'encensoir à adresser au cierge pascal. Au numéro 19, l'expression *ritus prosequitur* s'écarte, elle aussi, de l'usage du latin liturgique, qui emploie le verbe *prosequi* soit comme verbe transitif, soit comme verbe intransitif avec, comme sujet, un nom de personne.

INNOVATIONS ET RESTAURATIONS.

Mais ces quelques imperfections stylistiques sont de peu d'importance en comparaison des remarquables innovations et restaurations que nous apporte l'*Ordo Sabbati Sancti*. Elles seront signalées et commentées au cours de l'analyse de détail qui va être faite. Une des plus importantes, — d'ordre général, celle-là, — est certainement la mention expresse qui est faite du peuple fidèle, avec une insistance voulue. Au numéro 3, il est dit que la bénédiction du feu se fera, au choix, devant la porte, à l'entrée ou même à l'intérieur de l'église : on choisira l'endroit le plus favorable pour que le peuple puisse suivre la cérémonie[2]. Au numéro 10, le peuple est cité comme faisant partie intégrante de la procession solennelle du cierge pascal : or, c'était jusqu'ici une doctrine reçue que les processions se composent uniquement de clercs : les rubriques du Missel étaient muettes sur la participation des fidèles, et le Rituel admettait simplement que le peuple « suit » la procession. Au numéro 11, il est fait mention des cierges que les fidèles doivent tenir en main. Au numéro 15, le peuple, tout comme le célébrant et ses ministres, doit écouter, assis, les Leçons. On peut espérer que la rubrique précisera, un jour prochain, qu'il doit non seulement écouter, mais comprendre, et que, par conséquent, les lectures peuvent être faites dans sa langue; il est difficile d'envisager que la lecture soit faite en latin d'abord, en langue « vulgaire » ensuite, étant donnée la longueur des péricopes. Bien que ce ne soit pas dit expressément, il est clair que le *omnibus genuflectentibus et respondentibus* des numéros 18 et 27 vise le peuple tout autant que le clergé. Au numéro 20, il est prescrit de faire la bénédiction de l'eau au chœur, *in conspectu fidelium*; on ne pourra la faire aux fonts baptismaux que si deux conditions sont réalisées : qu'il y ait un baptistère constituant un bâtiment distinct de l'église, et qu'il y ait

2. Dans *L'Ami du Clergé*, 61e année, n° 10, pp. 158 et suiv., 8 mars 1951, M. Noirot semble majorer l'intention du législateur en prétendant qu'il ne souhaite pas que la bénédiction du feu ait lieu à l'extérieur de l'église.

une coutume « antique », ce qui veut certainement dire, immémoriale. Enfin, la rénovation des vœux du baptême, numéro 25, comporte, non seulement une allocution du célébrant au peuple, mais un dialogue entre le célébrant et le peuple, ce qui est absolument nouveau par rapport aux livres liturgiques actuels; de même, la récitation collective du *Pater* est une nouveauté dans le rite romain, et probablement aussi dans tous les rites de langue latine.

RÉFLEXIONS SUR LES DIVERSES PARTIES DU RITE.

1. *De l'office divin*

L'oraison des heures canoniales du samedi saint ne paraît pas exprimer exactement le sens de ce jour aliturgique : il ne s'agit pas de « prévenir » la Résurrection, mais bien plutôt d'honorer les mystères de la sépulture du Seigneur et de sa descente aux enfers; autrement dit, le samedi saint n'est pas une « vigile », au sens médiéval, destinée à « préparer la fête » du lendemain, mais un jour qui a son sens en soi et son caractère très particulier. La rubrique relative à la conclusion des Heures n'est pas très claire : il est dit qu'on doit, aussitôt après l'antienne *Christus* (ou l'antienne du *Magnificat*), réciter l'oraison *Concede*; mais d'autre part il est dit qu'on doit omettre le psaume *Miserere*, sans qu'il soit fait mention du *Pater* qui, les deux jours précédents, se récite avant le psaume : doit-on l'omettre ou le maintenir ? On se félicitera que la célébration chorale des Matines et des Laudes ait retrouvé sa place normale[3]; l'extinction progressive des cierges au fur et à mesure que le jour paraît retrouve son vrai sens; les petites Heures se disent *hora competenti*, ce qui signifie, évidemment, « au moment de la journée qui correspond au nom de chacune d'entre elles ». Mais on peut se demander quelle sera l'*hora competens* des Complies, qui sont la prière *ante somnum*, puisqu'on n'ira pas dormir avant l'office nocturne : ne serait-il

3. Il ne semble pas que cette disposition ait uniquement pour but d' « occuper la matinée », comme l'ont prétendu certains commentateurs.

pas plus logique de supprimer complètement ces Complies ? De même, les Matines de Pâques constituent désormais un doublet de la veillée pascale : ne pourrait-on exprimer le vœu de les voir disparaître ?[4]

2. *La bénédiction du feu nouveau*

Elle comporte une seule oraison, une triple aspersion d'eau bénite et un triple encensement. Elle suppose que le feu est *productus e silice*, — la rubrique, numéro 1, dit aussi : *excutitur ignis de lapide*, — et elle s'attache davantage à l'idée de la pierre qu'à celle de la flamme : n'y a-t-il pas là quelque archéologisme, en notre siècle de briquets, d'allumettes et d'allume-feu électriques ? Le Rituel contient une bénédiction pour une centrale électrique (*Appendix Rit. Rom.*, n° 11) : le Missel ne pourrait-il pas, à tout le moins, ne pas exiger que le feu soit tiré de la pierre ? Il serait bon d'ailleurs de préciser que la bénédiction s'adresse à un véritable feu et non pas à quelques charbons préparés d'avance. Enfin, dans toutes les bénédictions que contient le Missel, le célébrant impose l'encens avant d'asperger d'eau bénite l'objet à bénir : les numéros 3 et 4 ont bouleversé cet ordre traditionnel, détail qui est assez intéressant.

3. *La bénédiction du cierge*

Dans beaucoup d'églises, sous les prétextes les plus variés, avouables ou non, on bénit des « cierges » de bois ou de fer blanc, et l'on y fixe des « clous » de cire ou d'autre matière, dorés certes, et contenant, paraît-il, au dire des fabricants, un petit grain d'encens : il ne serait peut-être pas inefficace que la rubrique prescrive d'abord, et sous forme impérative, qu'on doit se servir d'un cierge de cire et de grains d'encens qui soient... un cierge de cire et des grains d'encens !

Les rites de préparation du cierge pascal, inspirés, semble-t-il, du pontifical de Poitiers du X^e^ siècle, et aussi du rite

4. D'ailleurs, peut-on raisonnablement supposer que, dans les paroisses importantes, les prêtres puissent réciter ces Matines, même en privé, avant le soir de Pâques ?

wisigothique, sont hautement significatifs et contribuent à mettre en relief le véritable symbolisme du feu nouveau et de la *lampas pretiosa*. Ils sont cependant un peu compliqués, et si la cérémonie s'accomplit dehors, à la lueur du feu, il sera difficile au peuple de bien suivre les gestes du célébrant. Il sera difficile aussi au célébrant lui-même de donner à ses gestes la précision et l'ampleur nécessaires pour qu'ils soient visibles, si son attention est absorbée par le souci de respecter le synchronisme entre les différentes paroles et les différents actes; on souhaiterait donc que les phrases *Christus heri et hodie* et *Per sua sancta vulnera* ne fussent pas morcelées en huit ou cinq fragments.

L'oraison *Veniat, quaesumus* a été heureusement rendue à sa destination primitive, soulignée par l'introduction dans le texte du mot *cereum* auquel se rapporte le participe *incensum*; il faudrait aussi rétablir, au lieu de *accende* (qui se comprend assez mal, puisque le cierge est déjà allumé), le mot *intende* du gélasien (édition Wilson, p. 81) qui donne un sens bien meilleur.

Enfin la rubrique numéro 9 demanderait à être mise en harmonie avec le numéro 3 : si les bénédictions du feu et du cierge ont lieu dans l'église même, il faut nécessairement que toutes les lumières soient éteintes dès le début, sans quoi le symbolisme s'évanouit.

4. *La procession solennelle et le « Praeconium Paschale »*

L'ordre habituel des processions a été modifié : le prêtre, représentant vivant du Christ, marche immédiatement derrière le diacre porteur du cierge, symbole du Christ, au lieu de marcher le dernier, comme de coutume. C'est excellent; il serait bon toutefois de préciser quel sera l'ordre de marche du reste du clergé et des ministres immédiats du prêtre (acolytes notamment). Le diacre ne doit plus faire la triple génuflexion du *Lumen Christi*, et c'est logique; le sous-diacre porte-croix ne doit pas la faire, et les anciennes rubriques le notaient, les nouvelles auraient dû le mentionner. Il serait utile de prévoir, avant le départ de la procession, une nouvelle imposition de l'encens, si l'on veut que le thuri-

féraire porte l'encensoir fumant. Si le célébrant n'a pas de ministres sacrés et porte lui-même le cierge pascal, il devrait être accompagné, autant que possible, d'un cérémoniaire qui porterait son cierge. Il serait bon de préciser la place du diacre pendant le *Praeconium* : il paraît normal qu'il se tienne devant le cierge, comme le prescrit la rubrique, assez peu observée, du Cérémonial des Évêques[5]; mais doit-il se tourner vers le peuple ou vers l'autel? Il est dans la logique du nouvel *Ordo* qu'il soit tourné vers le peuple. Quant au célébrant, il est clair qu'il doit être à la banquette (*ad locum suum in choro*) et non pas à l'autel, comme l'ont prétendu certains[6].

Ces remarques de détail ne sauraient faire perdre de vue la beauté du rite restauré dans toute sa splendeur : le symbolisme du cierge est pleinement remis en valeur, l'entrée solennelle de la lumière est désormais une vraie procession (à condition que l'on observe la rubrique et qu'on ne réduise pas le peuple au rôle de spectateur immobile et muet), le roseau avec le cierge à trois branches, d'introduction récente et de signification compliquée, a disparu; le *Praeconium* est chanté sans interruption; et pour la première fois depuis la chute du Saint-Empire, la prière officielle pour le pouvoir civil est réintroduite dans la liturgie de l'Église latine tout entière[7].

5. *Les Lectures*

On a déjà noté plus haut que, conformément à l'usage ancien, le célébrant n'a pas à lire à voix basse les péricopes que lit le lecteur ni les cantiques chantés par le chœur : on peut espérer que, bientôt, il en sera de même à toutes les messes chantées. L'*Ordo Sabbati Sancti* a éliminé les termes

5. Le cierge pascal doit être placé « regulariter in latere evangelii, vel alibi pro situ loci, et *apud illum* locatur pulpitum, seu legile » : *Caer. Episcop.*, II, 27, n. 1.

6. Entre autres, *L'Ami du Clergé*, *l. c.*

7. Les *Preces feriales* de Laudes et de Vêpres contiennent bien le verset *Domine salvum fac regem*, mais c'est plutôt une prière pour la personne du chef de l'État, et non pour les gouvernants en tant que tels. Quant aux prières prévues en certains pays concordataires, elles ne font pas partie intégrante de la liturgie, et n'ont pas une portée universelle. L'*Ordo* apporte donc bien ici quelque chose de nouveau.

de « prophétie » et « trait », pour reprendre *lectio* et *canticum*, comme dans les sacramentaires et les *Ordines Romani*. Il rétablit aussi la prière silencieuse avant chaque oraison. Ce sont là trois heureuses réformes. Mais les nouvelles rubriques ont laissé subsister quelques imprécisions. Où le célébrant doit-il se tenir pour chanter les oraisons ? D'après la lettre du texte, il les chanterait à la banquette : or c'est le privilège de l'évêque diocésain, que de prier au nom de l'assemblée depuis son trône; le simple prêtre ne va à la banquette que pour s'asseoir[8]. Il semble donc plus normal qu'il monte à l'autel après la leçon ou le cantique, par le chemin le plus court, le diacre et le sous-diacre restant à sa droite et à sa gauche, puisqu'il est en chape, comme aux bénédictions des cierges, des cendres et des rameaux.

Le *Levate* devrait être chanté par le diacre, conformément au véritable usage ancien, fidèlement conservé par le rite lyonnais : cette restitution s'impose davantage, maintenant que la prière silencieuse a été rétablie : c'est au diacre, « meneur de jeu » qualifié, qu'il appartient d'apprécier la durée de cette prière.

L'*Ordo* n'a pas conservé l'importante rubrique du Missel, relative à la *catechizatio* à faire pendant les leçons ou auparavant : il est souhaitable qu'on la rétablisse, ou, mieux, encore, qu'on prévoie que la *catechizatio* aura lieu d'avance, dans la journée du samedi, à l'heure la plus favorable.

On s'est demandé quels motifs avaient guidé la Sacrée Congrégation des Rites dans le choix des quatre leçons de cette veillée pascale, et ce choix a soulevé des objections respectueuses, ou du moins des regrets. Certains ont suggéré de maintenir les douze lectures que contient le Missel et de prescrire que, la première d'entre elles étant obligatoirement lue, on en lise au moins trois sur les onze autres, le célébrant déterminant le nombre et le choix des textes à lire. Sans prendre parti ni quant au nombre ni quant au choix des textes, nous noterons simplement que la discussion suppose au préalable une sérieuse enquête historique :

8. A Laudes et à Vêpres, le prêtre doit présider à sa stalle, c'est par tolérance qu'on le met à la banquette. Et d'ailleurs il ne remplit pas un rôle de prêtre : un diacre ou un clerc inférieur, voire un religieux laïc ou une moniale peuvent tout aussi bien présider l'office divin en l'absence de prêtre.

on sait que, si le gélasien contient douze leçons, les grégoriens n'en connaissent que huit ou quatre; le rite gallican en a douze, mais qui ne sont pas toutes les mêmes que celles du romain; il y a également diversité entre les documents anciens quant à la répartition des oraisons qui suivent les lectures. L'*Ordo Romanus I* (P. L., t. LXXVIII, col. 955-956) indique les quatre péricopes conservées par l'*Ordo Sabbati Sancti*, le dernier cantique étant toutefois *Sicut cervus* au lieu de *Attende caelum*; Amalaire (*de Off. eccl.*, 1, 19 : P. L., t. CV, col. 1034-1038) connaît, lui aussi, quatre leçons, les trois premières sont les mêmes que dans notre *Ordo*, et la quatrième est la leçon d'Isaïe, *Haec est hereditas servorum Domini*[9], suivie des deux cantiques, *Attende* et *Sicut cervus*, séparés par une oraison; le missel lyonnais actuel a exactement les mêmes leçons, cantiques et oraisons que le document commenté par Amalaire. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de la valeur et de la signification de ces témoignages; il est permis de conjecturer, semble-t-il, que l'*Ordo Sabbati Sancti* s'est inspiré principalement de l'*Ordo Romanus*, et les quatre leçons qu'il a conservées ont au moins le mérite de l'antiquité.

6. *La première partie des Litanies*

La bénédiction de l'eau se trouve maintenant insérée entre les deux parties des Litanies des saints : cette apparente innovation reflète en réalité une tradition ancienne. Il y aurait, là encore, matière à recherche historique intéressante; signalons seulement que le missel lyonnais a conservé une litanie en descendant aux fonts et une litanie, après la bénédiction de l'eau, *ad introitum missae*; le document publié sous le titre de *Missale mixtum*, au tome LXXXV de Migne, indique que le rite mozarabe intercale la bénédiction des fonts entre les deux moitiés des litanies, tout comme notre *Ordo*.

Du point de vue proprement cérémoniel, on remarquera qu'il n'est plus question de la prostration du célébrant et de ses ministres; il serait d'ailleurs anormal que le célébrant

9. C'est la cinquième prophétie du Missel romain.

se prosternât, étant revêtu de la chape. Mais la rubrique devrait préciser le lieu où le célébrant doit s'agenouiller : à la banquette ? sur la dernière marche de l'autel ? On aimerait aussi qu'elle dise encore plus expressément que le prêtre n'a pas à réciter les invocations, et qu'il en soit de même aux ordinations, sacres d'évêques, etc.[10]

7. *La bénédiction de l'eau baptismale*

L'*Ordo* a conservé sans modification les prières et les rubriques du Missel, sauf le cantique *Sicut cervus* et l'oraison qui suit, ce qui est dommage. Ne pourrait-on envisager que, après la bénédiction, l'eau baptismale soit transportée processionnellement au baptistère[11] ? Le *Sicut cervus* et son oraison auraient là leur emploi tout indiqué. On souhaiterait aussi que la rubrique relative au baptême (*si aderunt baptizandi, eos baptizet more consueto*) fût rédigée de telle façon que l'administration du baptême soit présentée comme la règle, et l'absence de baptême simplement tolérée, *justa de causa*; et pour éviter toute équivoque, il faudrait préciser que, la *catechizatio* étant faite dans la journée, le prêtre commence immédiatement à *Credis in Deum*.

8. *La rénovation des promesses du Baptême*

La première phrase de l'allocution du célébrant n'est peut-être pas tout à fait exacte : l'Église, à strictement parler, n'a pas à « attendre » la Résurrection du Seigneur, elle la revit en la commémorant; c'est la glorieuse Parousie qui est le grand objet de son attente et de son espérance.

Est-il normal que le prêtre soit revêtu des ornements violets pour cette rénovation ? S'il y a eu des baptêmes, il aura pris l'étole et la chape blanches : doit-il (et ses ministres avec lui) revenir à la couleur pénitentielle ? D'ailleurs, l'usage

10. La rubrique n° 18 le dit d'ailleurs équivalemment, puisqu'elle oppose les deux « cantores » aux « omnes genuflectentes et respondentes ».

11. Par analogie avec ce qui se fait régulièrement le jeudi saint pour le Saint-Chrême et l'Huile des catéchumènes, au chant de *O Redemptor sume carmen*.

de la couleur blanche ne serait-il pas plus indiqué dès le début de la veillée pascale? Il ne serait pas sans intérêt de rechercher à quelle époque et dans quelles conditions l'emploi des différentes couleurs liturgiques a été codifié, et spécialement pour les offices du Triduum pascal; cette recherche devrait s'étendre à tous les rites occidentaux. A Lyon, aujourd'hui encore, après la bénédiction du feu accomplie par le célébrant, seul, en chape violette, le prêtre et ses ministres prennent l'étole et le manipule de couleur blanche; ils restent ainsi parés pendant toute la fonction (le diacre ne prend la dalmatique que pour le *Praeconium*); les lecteurs qui chantent les Leçons tiennent à la main gauche un manipule blanc. Toute considération pratique mise à part, il paraît souhaitable que la veillée, située d'emblée, par le chant du *Praeconium*, sous le signe de la joie pascale, soit entièrement célébrée en ornements blancs.

9. *La Messe*

Les rubriques relatives à la seconde partie des litanies n'appellent pas de commentaire spécial; on notera que, au numéro 29, il est fait expressément mention des fleurs qui doivent orner l'autel; le Missel romain n'en parlait pas.

Le formulaire de la messe ne pourrait-il être intitulé, comme dans les anciens sacramentaires, *Missa in Nocte Dominicae Resurrectionis*? Il serait ainsi plus clair que c'est bien la messe de la nuit de Pâques, et non une messe de « vigile ». On regrette l'absence du baiser de paix, quelles que soient les raisons historiques qui la justifient. On aimerait aussi que soit prévue la communion des néophytes, avec des hosties consacrées à cette messe, et que l'antienne de communion soit accompagnée d'un psaume eucharistique, à chanter pendant la procession des communiants [12].

12. A défaut de psaume, on a chanté cette année dans certaines églises la prose française, *O Filii et filiae*. Quant à l'opportunité de maintenir à la messe de la nuit pascale l'antienne *Vespere*, on ne comprend pas bien l'objection faite par *L'Ami du Clergé*, *l. c.* : selon l'auteur de l'article, cette antienne aurait le tort de nous reporter à l'après-midi du samedi saint! Il est pourtant bien clair que « vespere sabbati » traduit trop servilement le texte grec, lequel signifie « après le sabbat » et non « au soir du sabbat »!

Les fidèles et le clergé devraient, semble-t-il, tenir leurs cierges allumés pendant l'évangile et pendant le canon; après avoir parlé des cierges au numéro 11, l'*Ordo* semble les oublier : on peut supposer qu'il faut les éteindre à la fin du *Praeconium*; on pourrait les rallumer pour la rénovation des promesses du baptême et aux moments de la messe qui viennent d'être indiqués.

L'*Ordo Sabbati Sancti* n'envisage que le cas où la veillée pascale est célébrée par un prêtre assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Il est vraisemblable qu'il sera prochainement complété par un document modifiant les rubriques du *Memoriale Rituum*, pour les petites églises, et celles du *Cérémonial des Évêques*, pour la fonction célébrée pontificalement. A s'en tenir au seul document actuellement existant, il semble bien que, désormais, si l'évêque officie, il doit présider lui-même toute la fonction, y compris la bénédiction du feu et du cierge et la procession du *Lumen Christi*, ainsi que la consécration de l'eau baptismale.

Il est à peine besoin de préciser que les réflexions ci-dessus, sans aucune prétention scientifique, traduisent simplement des réactions de « cérémoniaire moyen », et que les remarques ou suggestions qui ont pu être faites sont présentées en esprit de parfaite soumission aux décisions du Saint-Siège, dans l'espoir que l'*Ordo Sabbati Sancti* promulgué, pour cette année, *ad experimentum*, deviendra définitif.

Eugène Viale.

LES RUBRIQUES DU *CAEREMONIALE EPISCOPORUM*

1. A mon sens, l'évêque ne doit désormais prendre les bas et les sandales que pour la messe, lorsqu'on le pare en blanc à la deuxième partie des litanies.

2. C'est l'évêque qui doit désormais présider lui-même la bénédiction du feu et du cierge, et non plus au trône, mais dehors (cf. *Stercky*, t. II, p. 218).

3. Il est désormais paré et préside le *Lumen Christi* en se déplaçant de dehors vers l'église et le sanctuaire (s'il tient le cierge lui-même, on tient la crosse devant lui). Il reste paré pour l'*Exsultet*, debout sans mitre et tenant la crosse (cf. *Stercky*, p. 188 note).

4. Le prêtre assistant doit, en conséquence, être présent et paré dès le début.

5. L'évêque demeure en chape pour les lectures (comme le dimanche des Rameaux, pour la synaxe de la bénédiction des Palmes). En conséquence :

a) Je crois devoir supprimer le baiser de l'autel.

b) Le diacre et le sous-diacre ne mettent pas les manipules et demeurent en chasuble violette.

c) C'est, au trône, le premier diacre assistant qui annonce *Flectamus genua.*

d) Les lecteurs baisent la main de l'évêque comme à l'ordinaire.

6. Pour la première partie des litanies, je pense que l'évêque et ses ministres demeureront en ornements. Mais il me

paraît mieux que l'évêque aille à l'autel *ad accubitum super faldistorium.*

7. La consécration de l'eau se fera au milieu du sanctuaire, donc au faldistoire, par l'évêque lui-même.

8. Après la consécration de l'eau, l'évêque revient au trône. Le diacre et le sous-diacre revêtent les ornements *blancs* et viennent revêtir l'évêque de l'étole et de la chape blanche pour l'administration du baptême et de la confirmation. Si, éventuellement, il n'y avait pas de baptême, l'évêque préside aussitôt le renouvellement des vœux. Ensuite, il se rend au trône pour recevoir les bas et les sandales, etc., tandis qu'on chante la deuxième partie des litanies.

9. Un décret a précisé que les concélébrants à la messe *in nocte* (par exemple, les prêtres ordonnés) pouvaient célébrer une deuxième messe *in die.*

N. B. — Lorsque l'évêque baptise, il le fait au trône (cf. *S.R.C.* 3695, ad 1) ou aux fonts eux-mêmes? S'il va aux fonts, il faut un porte-croix paré en blanc, et je verrais volontiers porter le cierge pascal, tandis qu'on chanterait *Sicut cervus.* La confirmation aurait lieu au retour du baptistère à l'autel, *après la rénovation des vœux.*

A.-G. Martimort.

LES RÉALISATIONS

Pour juger l'expérience proposée par Rome d'après les résultats, il convient de tenir compte de ce qui s'est fait, non des abstentions et surtout des motifs d'abstention qui ne manquent pas de foisonner et de s'exprimer avec plus de fougue encore peut-être que l'enthousiasme des réalisateurs. Qu'on ne nous en veuille donc pas de présenter d'abord le succès incontestable de cette expérience, succès non pas massif, mais impressionnant cependant par sa qualité et par les perspectives qu'il ouvre à une poursuite de cette expérience.

Il faudra donner la parole ensuite à ceux qui n'ont rien fait. Leurs motifs d'abstention sont parfois d'ailleurs parfaitement déterminants. S'ils nous paraissent souvent sans valeur réelle, nous nous garderons cependant de jamais juger les pasteurs dont la carence d'information et les disponibilités brisent parfois la bonne volonté.

Telle ou telle objection motivée non par une situation concrète, mais par des idées générales, devra pourtant nous arrêter et susciter de notre part une critique radicale.

Quelques semaines seulement après Pâques, il est prématuré de vouloir faire un compte rendu fidèle et exhaustif d'une expérience qui pourtant intéresse tous nos lecteurs. Un grand nombre de prêtres nous ont fait part spontanément de leurs réalisations. Des laïcs nous ont écrit. Nous avons suscité nous-mêmes des comptes rendus. Des journaux ont publié tel ou tel document précieux. Tous ces matériaux nous permettront donc de fournir à nos lecteurs quelques éléments d'appréciation et nous aideront à mieux voir les points précis où doivent porter nos efforts pour que l'évé-

nement liturgique dont nous nous réjouissons soit plus fructueux dans les années qui viendront.

*
**

L'accueil au décret romain.

Peut-on dire qu'il fut unanimement enthousiaste? Ne risquerait-on pas, en s'avançant ainsi, de s'illusionner sur l'état moyen des esprits? Il existe, certes, un grand nombre de prêtres et de fidèles capables d'entonner le *Te Deum* en plein carême à l'annonce d'un pareil événement. Ce sont tous ceux pour qui la liturgie, et spécialement celle de Pâques, est non seulement une valeur traditionnelle éminemment respectable, mais un foyer de vie chrétienne, une source pastorale féconde. Ils sont nombreux, nous nous en réjouissons, mais ils sont loin d'avoir la majorité. Certes, nous savons aussi la pénible situation d'une foule de prêtres privés de formation liturgique, dépourvus surtout des moyens les plus élémentaires pour pratiquer dans leur paroisse une liturgie digne et éducative. Tel curé d'une toute petite ou d'une importante paroisse, seul pour assurer tous les offices, ne peut cacher sa déception, car la vigile pascale ne saurait être bien célébrée sans aide, car c'est encore une nouveauté à expliquer aux fidèles, un rite où il faut les introduire. Mais cette déception est un revers de l'enthousiasme que sentent bien tous ceux qui ont compris l'importance du décret. Par contre, nombre de prêtres, mieux secondés souvent, disposant parfois de tous les moyens matériels nécessaires, n'ont pas compris : ils ont jugé l'innovation liturgique funeste à leurs routines ou à leur apparent succès, voire à leur tranquille inertie. On a craint de compromettre les « messes d'hommes » du matin de Pâques, celle où le curé « compte » son monde, où l'on chante un vibrant *Je suis chrétien* jusqu'à l'évangile, où l'on rappelle le devoir pascal dans un discours enflammé, suivi d'un *Credo* qui « occupe l'assistance » jusqu'à la consécration, où l'on chante enfin l'inévitable *Nous voulons Dieu* qui laisse cette « assistance » satisfaite, et qui permet à bon nombre de partir en se promettant de revenir l'année prochaine. On a craint de fatiguer le clergé en ajoutant aux confessions et aux services

paroissiaux du matin de Pâques une nuit de veille. Et les bonnes âmes ne veulent pas perdre leur communion du samedi saint : « Pour les religieuses et les habitués de la communion quotidienne, plus de communion pendant deux jours ni le matin de Pâques » (!) (*La Croix* du 2 mai). Certes, il y aura bien des éléments à étudier dans les motifs de réticence invoqués. Nous ne voudrions pas juger inconsidérément ni les prêtres ni les fidèles qui les expriment. Bien souvent, ils cachent d'ailleurs une véritable bonne volonté, expression un peu désespérée de l'accueil, favorable dans son ensemble, fait au décret papal.

⁂

Nous allons tenter de considérer à travers les comptes rendus ou les réalisations :

a) comment fut préparée l'expérience en France,

b) comment elle fut réalisée,

c) pourquoi beaucoup de réticences ont gêné cette réalisation.

La préparation.

La fête de Pâques tombait le 25 mars. Le décret autorisant les évêques à donner la permission de célébrer la vigile pascale et la promulgation du nouvel office ne furent connus de façon certaine et précise que dans la semaine qui précéda la Passion. Le délai était court, et l'octroi de ce décret surprit totalement même les organismes habituellement les mieux informés.

Si l'on excepte les quelques paroisses où la vigile pascale, avec l'autorisation de l'Ordinaire, avait été déjà célébrée, où un effort paraliturgique avait préparé les esprits au cours des dernières années, on peut dire que personne n'était vraiment disposé à comprendre de but en blanc cette rénovation liturgique. La vigile pascale à sa vraie place, c'est-à-dire dans la nuit de Pâques, n'était pour beaucoup de prêtres — *a fortiori* pour les laïcs — qu'un fait archéologique auquel on avait pu faire quelque allusion passagère dans un sermon.

En somme, toute la préparation des esprits, sans compter l'information précise, était à faire en deux semaines, en pleine atmosphère de grève paralysant les communications, et surtout en pleine fin de carême au moment où tout est déjà normalement prêt dans les sermons des prédicateurs, dans l'organisation paroissiale, etc.

Les données du problème étaient donc difficiles.

Grâce aux journaux : *Témoignage Chrétien*, *La Croix*, *La France Catholique*, *L'Ami du Clergé*, grâce aussi aux organes diocésains, prêtres et laïcs purent prendre connaissance des dimensions de cette réforme liturgique, trouver quelques renseignements indispensables pour l'organisation du déroulement des cérémonies. Il faut signaler surtout les importants articles rédigés par le P. Roguet pour *Témoignage Chrétien* et *La France Catholique*. Le *Courrier de Genève* reprit l'un d'eux pour corriger la fâcheuse impression laissée par un éditorial rédigé à la hâte et avouant une incompréhension radicale de la réforme. Avant même la parution en France de l'*Ordo Sabbati Sancti*, édité par la Typographie Vaticane, on put savoir à peu près à quoi s'en tenir.

La plupart des prêtres qui voulaient faire l'expérience de cette vigile nocturne l'annoncèrent déjà à leurs fidèles le dimanche de la Passion.

Pendant ce temps, on travaillait de divers côtés à mettre dans les mains des fidèles un texte qui leur permît de participer fructueusement au nouvel office. Parmi les réalisations françaises, il faut noter plusieurs brochures qu'on put se procurer à temps, sauf de rares exceptions.

Le C.P.L. publia une petite brochure de trente pages : *O Nuit bienheureuse*, dont cent mille exemplaires furent vendus en France et en Suisse romande, et dont une édition spéciale fut faite au diocèse d'Alger à l'occasion de la mission générale. Rédigée par le R. P. Roguet, en plein carême à Strasbourg, elle a le mérite de fournir au fidèle un guide suffisant pour participer aux célébrations en les comprenant.

On peut faire le même éloge d'une autre brochure moins largement diffusée, mais plus complète : *La nuit lumineuse de Pâques*, autorisée par S. Exc. Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux, et préparée par le P. Steven, supérieur du grand séminaire de Bordeaux, l'abbé Texier, curé de Saint-

Jean-de-Bel à Bordeaux, et l'abbé Goubely, curé-doyen de Nantiat (Haute-Vienne) (5.000 exemplaires).

L'Office de Pastorale et de Liturgie du diocèse de Strasbourg édita une brochure en allemand et en français dans sa collection *Le jour du Seigneur*, pour les fidèles alsaciens et lorrains, avec d'excellentes introductions pastorales (34.000 exemplaires).

Au diocèse de Séez, un supplément à la *Semaine religieuse* intitulé *La célébration nocturne de la vigile pascale*, édité pour les curés, fut vendu aussi aux fidèles (5.000 exemplaires).

Les *Cahiers Sainte-Jehanne* publièrent en « extrait », avec leur numéro d'avril 1951, une petite brochure contenant des indications doctrinales et pratiques — sans donner cependant les textes eux-mêmes — pour les fidèles qui purent mieux comprendre la *liturgie de la vigile pascale*, grâce aux articles des RR. PP. Doncoeur et Antonelli, de Mgr Chevrot et du R. P. Daniélou.

La brochure éditée par la Bonne Presse : *La vigile solennelle de Pâques*, était destinée à informer le clergé et les fidèles des nouvelles rubriques. On regrette de n'y trouver, en guise d'explications, qu'une page de considérations, d'ailleurs pertinentes, sur la réalisation des pronostics de Pius Parsch.

Édité en Belgique, un supplément au missel de Dom Lefebvre (Saint-André-lès-Bruges) donne l'essentiel des textes latins et la traduction de l'office, avec quelques introductions liturgiques.

Un supplément spécial à *Paroisse et Liturgie* (n° 2, 1951) fournit des indications pratiques pour célébrer la vigile pascale, et annonça une brochure pour les fidèles.

En Allemagne, l'Institut liturgique de Trèves édita lui aussi une brochure expliquant et traduisant les textes et les rubriques : *Die Feier der Osternacht*.

Au plan diocésain, un effort fut fait à peu près partout, par les semaines religieuses, pour tenter d'informer le clergé. Il faut signaler surtout celles de Grenoble, de Chambéry et de Bayonne, mais aussi Arras, Coutances, Lille, Lyon, Pamiers, Saint-Dié, Strasbourg, Tarbes, Beauvais, Annecy, Toulouse. Parfois, on s'est borné à donner des consignes précises comme à Tulle, Verdun.

Réjouissons-nous de ce travail abondant et rapide. Nous ne pouvons parler malheureusement que des efforts qui nous sont connus. Nous savons aussi qu'au plan paroissial ils furent féconds, grâce au zèle des curés et des prédicateurs qui n'hésitèrent pas à modifier profondément leur programme en dernière heure.

Les réalisations.

Dans quelles proportions a-t-on fait, cette année, l'expérience autorisée par le Saint-Siège ?

A vrai dire, cette proportion est extrêmement variable suivant les diocèses. Quelques exemples nous en convaincront.

A Strasbourg (deux départements très peuplés), deux cents paroisses environ sur sept cent trente-quatre ont fait l'office nocturne : au moins le quart. Toutes les paroisses de la ville épiscopale célébrèrent la vigile en clôture de la mission générale.

Le bulletin diocésain de Bayonne donne les chiffres de cinquante-huit paroisses pour quatre cent quatre curés. Plus du huitième.

Au diocèse de Séez, plus du tiers.

Au diocèse de Mende, six pour deux cents.

Au diocès d'Arras, cinquante pour six cents paroisses.

Au diocèse de Gap, quatre pour cent curés.

Au diocèse de Poitiers, trente pour quatre cents curés.

Quelques détails pour le diocèse de Meaux : trois communautés sur trente-cinq; trois paroisses urbaines sur quarante; douze paroisses rurales sur cent soixante-quinze.

Au diocèse d'Auch, elle n'a été célébrée qu'au grand séminaire, de même à Angers.

On citerait sans doute deux ou trois diocèses où rien ne fut fait, pas même au grand séminaire. Quatre ou cinq diocèses français, ainsi que les diocèses flamands de Belgique, n'eurent pas l'autorisation épiscopale.

On pourrait croire aussi que les cathédrales ont donné le branle. Il n'en a pas toujours été ainsi. A Notre-Dame de Paris, par exemple, on n'a rien changé.

Certains penseraient qu'à Rome, près du Saint-Siège, qui

nous rendait ainsi un magnifique office liturgique, où il était relativement facile de se documenter, de mettre à l'œuvre des prêtres en grand nombre, l'expérience fut un modèle. Il semble bien pourtant qu'à part trois ou quatre basiliques, aucun des grands sanctuaires de la chrétienté ne vit la splendeur de cette nuit bienheureuse. Le P. Serrand, qui accompagnait à Rome le pèlerinage des Universitaires catholiques français, a noté les impressions — très personnelles — que lui firent cette sainte vigile célébrée à l'*Ara Coeli* par les Français en pèlerinage (cf. *La Vie Intellectuelle*, 1er mai 1951).

En somme, l'expérience semble avoir été timide, si l'on en juge par les chiffres.

Plus intéressantes seront pour nous les descriptions des rites sacrés faites par les usagers, et les conclusions pastorales qu'on peut tirer de leur expérience.

Nombre de comptes rendus se plaisent à développer la beauté poétique de la célébration... nous ne pouvons nous y attarder. Il vaut mieux parler un langage plus concret en marquant des chiffres, en soulignant des initiatives ou des suggestions.

Participation des fidèles.

L'enquête épiscopale, qui doit être faite un peu partout, se préoccupe de savoir si les fidèles ont répondu à l'initiative de leurs pasteurs. Glanons dans notre courrier quelques chiffres.

A Saint-Louis de Vincennes, cinq cents fidèles environ contre cinquante l'an passé au matin du samedi... A Saint-Amand-sur-Fion (Marne), plus de cent trente communions, beaucoup d'hommes, et même deux grand'mères de plus de quatre-vingts ans... contre cinq à six personnes le samedi. A la cathédrale de Saint-Flour, contre trente personnes le samedi matin, trois cent cinquante fidèles à la vigile nocturne. A Badaroux, diocèse de Mende, cent cinquante personnes contre dix le samedi. Un vicaire général qui « eut la joie personnellement de faire la cérémonie dans une petite paroisse ouvrière, où ces années dernières le curé avait dû renoncer totalement à faire la cérémonie le samedi saint au

matin, n'ayant absolument personne pour y assister, pas même un seul enfant de chœur », a vu, cette année, dans la nuit, la petite église remplie. A Meaux, « on note, partout où a eu lieu la célébration nocturne, une participation des fidèles absolument hors de proportion avec la participation des années précédentes le samedi matin : sept à douze fois plus, selon les paroisses ». Les comptes rendus reçus à l'évêché de Séez sont *unanimes* à vanter les résultats : « participation magnifique à cet office... assistances inespérées et qui n'ont nullement gêné la grand'messe du dimanche ».

On pourrait indéfiniment aligner des proportions semblables. L'office du samedi saint déserté par force, car c'est un jour de travail, n'attire plus que les quelques fidèles capables de se rendre libres, et il est permis de se demander s'ils y trouvent vraiment encore le sens de la vigile, s'ils comprennent cette liturgie nocturne dans l'éclatante lumière d'un jour de printemps. « Du premier coup, nous avons, grâce à l'Église, rendu vie à la liturgie du samedi saint, qui se déroulait dans l'ennui, au milieu d'un église déserte », conclut un curé.

La messe du dimanche matin.

Mais l'autorité ecclésiastique veut aussi savoir si cette assistance nocturne n'a pas détourné les fidèles de la grand' messe du jour de Pâques. On eût pu le craindre, en effet; mais, avec quelque surprise, on s'aperçoit que cette crainte était vaine. Les quelques témoignages, que nous allons citer, sont cueillis dans notre correspondance un peu au hasard, et nullement pour étayer une thèse qui ne serait pas de mise, alors que nous tentons un bilan objectif.

D'une petite paroisse du Nord :

On m'avait dit, écrit un prédicateur : « Si vous faites l'office nocturne, vous n'aurez personne à la grand'messe de Pâques. » Sur cent vingt habitants, trente sont donc venus la nuit. Or la grand'messe a été suivie par une assistance plus nombreuse que ce qu'on avait vu de mémoire d'homme, et il y eut encore des communions en nombre relativement élevé. Sans doute, la

plupart des fidèles venus dans la nuit sont revenus à la grand' messe. C'est consolant, et cela autorise bien des espoirs.

D'une paroisse de Marseille :

L'existence de cet office de nuit n'a pas eu d'incidence notable sur les messes du dimanche matin; de nombreuses communions y ont encore été distribuées; la grand'messe, reportée de huit heures trente à dix heures quarante-cinq, a bénéficié d'une assistance exceptionnelle en nombre, mais participant assez peu au chant. La messe du soir, par contre, a eu un nombre d'assistants très inférieur au nombre habituel. Beaucoup de participants de l'office de nuit sont revenus à la grand'messe ou à la messe du soir.

Du diocèse de Mende :

Éléments de « résultats » : proportion des fidèles aux offices de la nuit et du matin de Pâques : trois cinquièmes à Badaroux, la quasi unanimité dans les cinq autres paroisses.

Du diocèse de Gap :

Proportion des fidèles (quatre paroisses).

a) A l'office de nuit : dans deux paroisses chrétiennes, la presque totalité; dans deux paroisses peu chrétiennes, environ la moitié des pratiquants.

b) Aux offices du jour : proportion égale à celle des années précédentes, ou pas notablement inférieure.

Du diocèse de Poitiers :

On signale généralement que la solennité de la messe du lendemain n'a pas été compromise et parfois que l'assistance a été plus nombreuse.

Du diocèse de Saint-Flour :

Plus de monde à la grand'messe pontificale que les autres années.

Du diocèse de Fréjus :

Le nombre des fidèles participant aux offices du jour semble avoir été à peu près le même que les années précédentes.

Du diocèse d'Arras :

Quelques curés remarquent que la messe du dimanche matin

a été moins fréquentée. Presque tous disent que la grand'messe a connu son contingent habituel. Quelques-uns signalent une participation plus nombreuse à la grand'messe du jour. Tous ont constaté avec plaisir que, dans la nuit, presque tous les assistants ont communié avec ferveur.

Voilà des éléments qui devraient rassurer les curés anxieux.

La ferveur des fidèles.

Un autre point préoccupe, à juste titre, les enquêteurs : la participation des fidèles à ce rite nouveau pour le plus grand nombre, se fit-elle avec ferveur ? C'est une manière de s'enquérir de la *qualité* de l'assistance. Nous nous plaisons à noter ici une constatation pastorale assez commune : les fidèles de la vigile pascale furent partout assez différents de ceux qui se pressent à la messe de minuit pour Noël. *Le Lien*, bulletin religieux de Montbard, note une manière assez originale — peut-être pas recommandable pour autant — de constituer le peuple de cette vigile :

> Les enfants avaient été invités à aller se coucher. Les curieux avaient été priés de rester chez eux. Il restait uniquement des chrétiens adultes, convaincus, presque autant d'hommes que de femmes, environ trois cents, c'est-à-dire une assistance décuplée, si on la compare à celle des années précédentes... Tous suivirent l'office avec intérêt et même émotion, avec *des sentiments vrais*.

Un curé du Midi nous écrit : « La nuit pascale a été une merveille, dans une église pleine à craquer d'une foule vraiment vibrante. » Un autre, du Nord : « Une atmosphère extraordinairement recueillie. Silence, attention. De chaque côté (c'est-à-dire dans deux paroisses), à la fin de la cérémonie, il a été nécessaire de faire signe aux assistants de se retirer. » « Ce fut une splendide manifestation de foi chrétienne, tant par sa dignité et son éclat que par la ferveur de ceux qui y participaient », écrit un journaliste toulousain. Un vicaire du diocèse de Paris a « senti une atmosphère exceptionnellement priante », a été impressionné « par le

recueillement, la participation très active, l'attention soutenue, le chant unanime de tout ce que le peuple peut chanter ». A la cathédrale de Soissons, « pour la veillée pascale, au témoignage de tous, une atmosphère très prenante de prière, de participation à la liturgie de tous les fidèles, s'est très facilement établie ». Un curé du Tarn, nous racontant la cérémonie dans sa paroisse, conclut :

> Mais plus que ces détails, ce que je veux vous dire, c'est le recueillement de toute cette foule et sa participation à la prière. Je puis vous affirmer que, pendant les deux heures et quart employées à la cérémonie, pas un instant, l'attention ne s'est relâchée. *J'avais nettement l'impression que le peuple, inconsciemment sans doute, mais très réellement, attendait cette nourriture.* Ceux qui ne sont pas venus à la vigile en expriment de vifs regrets et disent leur désir d'y participer l'année prochaine. Une militante d'une paroisse voisine me disait : « On aurait cru voir ce qu'on nous disait de la primitive église : quel coude à coude fraternel ! »

Pour entrer dans les détails, il faut dire ici les impressions particulièrement vives ressenties par les fidèles aux divers moments de la célébration.

Le feu nouveau. Un peu partout, on avait fait devant l'église un grand brasier autour duquel se rassemblaient les fidèles. Le temps se prêtait mal, cette année, à une longue cérémonie dehors en pleine nuit. Dans telle paroisse, on fit la bénédiction au milieu d'une neige fraîchement tombée. Néanmoins, le symbolisme ayant été expliqué, cette fête de la chaleur et de la lumière réussit partout à créer déjà l'ambiance de la nuit pascale. On nous signale tels ou tels procédés ingénieux pour la constitution de ce feu : orientation en fonction du vent, grâce à un système de brancard, vasque d'alcool destinée à amplifier la flamme...

La préparation du cierge fut parfois plus difficilement comprise. C'était un geste tout nouveau. Et il est moins facile à tous d'en percevoir les détails. Néanmoins, les fidèles furent attentifs et suivirent avec intérêt les explications qu'on pouvait donner.

La procession d'entrée fut certainement l'un des rites les plus impressionnants, là où l'on avait eu soin de ménager — comme il était prévu — une obscurité complète de l'église.

Les trois stations du *Lumen Christi* avec la diffusion de la lumière furent un élément de participation très active, et partout on constate son véritable succès, pas seulement spectaculaire, auprès des fidèles, là du moins où l'on avait pris soin de munir ceux-ci d'un cierge et de leur en expliquer le symbolisme.

Le chant de l' « *Exsultet* » devant le cierge posé à la place d'honneur dans le chœur de l'église, à la lumière de ce feu nouveau partagé par tous, prit sa véritable valeur d'apothéose du Christ ressuscité. Les fidèles qui avaient en main une petite brochure ou la traduction de leur missel pouvaient suivre ce chant sans difficulté. Un curé de Genève écrit : « Dans la clarté éclatante de notre chère église, nous avons mieux compris alors que la liturgie, tout en étant d'abord le culte de Dieu et des mystères divins, est aussi une admirable pédagogie pour les fidèles. »

La proclamation des leçons est un point plus délicat. La plupart avaient compris le sens de la nouvelle rubrique : « célébrant et ministres, clergé et peuple, écoutent assis », mais un bon nombre hésitèrent à « briser l'intégrité » de la cérémonie : lorsque les leçons étaient lues en français, le célébrant était prié de lire le texte latin...

Les litanies fournirent en général un excellent moyen de participation active au chant.

La liturgie baptismale. Bénédiction des fonts et rénovation des promesses du baptême prenaient une place de premier plan dans la vigile pascale. On notera ailleurs des remarques suscitées par cette innovation. Dans l'ensemble des paroisses, ce fut l'un des sommets de la célébration. La langue vulgaire, le soin pris à préparer le dialogue entre le peuple et le célébrant étaient déjà un gage de pleine réussite.

Il faut parler ici des baptêmes proprement dits. On en fit au cours de la nuit dans mainte église, malgré l'absence de précision à ce sujet dans les nouvelles rubriques.

Dans une grosse paroisse urbaine, le chiffre des adultes préparés au baptême au cours de l'année atteignait une douzaine. Ils furent à l'honneur tout au cours de la veillée. La préparation avec les exorcismes avait été faite au préalable dans l'après-midi du samedi, avec une délégation de la communauté paroissiale. Il ne restait à accomplir au

cours de la vigile que les rites essentiels, avec, pour le meneur de jeu, une attention très soutenue à noter la signification baptismale de tous les rites (feu nouveau, cierge de la résurrection, catéchèse, litanies). Revêtus de blanc, aube pour les hommes, voile pour les femmes, les nouveaux baptisés prirent part ensuite à la communion pour la première fois. Gageons que leur baptême fut, pour eux comme pour tous les témoins, une merveilleuse prise de conscience de la richesse de cette Pâque, car toute la vigile était apte à donner ce sens de notre participation à la vie nouvelle dans le Christ.

Dans une paroisse de Genève, on fit à cette cérémonie un baptême d'adulte et celui d'un nouveau-né, en même temps, ce qui marque fort heureusement l'unité de l'initiation chrétienne.

A la cathédrale de Verdun, on avait installé au centre du transept ouest le baptistère destiné à une nouvelle église du diocèse, véritable chef-d'œuvre qui fut inauguré à cette occasion, comme fontaine de vie pour trois enfants, baptisés en cette nuit mémorable par Mgr Petit.

La splendeur de ces baptêmes d'adultes a frappé même les journalistes, comme ce fut le cas de ceux qui étaient à Paris en l'église Saint-Séverin. La plupart des comptes rendus que nous avons reçus notent ainsi un ou deux baptêmes, ou du moins la résolution de s'arranger pour pouvoir en faire l'année prochaine.

La messe achevait tout normalement cette magnifique célébration. On y a noté partout une affluence de vrais fidèles et des communions à peu près à l'unanimité.

En somme, ces réalisations semblent être la plus parfaite apologie, sinon de tous les détails du nouveau rite, du moins de sa structure générale, et surtout de sa place.

Beaucoup de prêtres, qui ont fait l'expérience cette année, s'autorisent de celle-ci pour présenter quelques réflexions et quelques suggestions sur tel ou tel détail qui semble plus difficile à saisir. Nous avons pu constater que les remarques les plus concordantes concernaient le choix des prophéties. Le P. Daniélou en traite largement ici même.

Au chapitre des objections.

Celles-ci sont excellemment résumées dans cette lettre d'un professeur de grand séminaire :

Beaucoup d'attitudes ou de réflexions dénotent que l'on ne comprend pas la nouvelle liturgie dans ce qu'*elle a de positif*, signe d'une ignorance assez générale au sujet des problèmes de pastorale liturgique.

Exemples :

1) Si on apprécie la nouvelle liturgie, c'est très souvent parce qu'*elle simplifie* ! (aspect négatif) — on est peu sensible à l'innovation que représente par exemple la lecture écoutée par tous, célébrant compris. (Un prêtre ayant célébré la nuit pascale a cependant dit en privé une partie des prophéties, en latin !)

2) On craint facilement que la nouvelle liturgie *écarte les fidèles des offices du jour de Pâques.*

3) Dans les paroisses un peu importantes, on reproche à l'office de nuit de venir s'ajouter au travail des confessions comme un *fardeau accablant*; obstacle sérieux à l'efficacité apostolique du jour de Pâques, dit-on.

4) Dans certains endroits, où est établie la coutume de réserver une messe de communion générale aux hommes, le matin de Pâques, on reproche à l'office de nuit d'y faire obstacle.

5) Enfin, *beaucoup de curés se trouvent seuls*, ce qui les rend timides pour affronter la nouvelle liturgie...

Ne vaudrait-il pas mieux avoir une cérémonie du samedi soir?

Pour ouvrir ce chapitre, nous citerons largement un document épiscopal publié hors de France, mais bien suggestif des difficultés pastorales exprimées par une foule de curés français. Il s'agit d'une note publiée par S. Exc. Mgr François von Streng dans la *Semaine Catholique de la Suisse romande* du 13 mars 1951. Elle contient d'ailleurs une foule de détails fort précieux que nous nous empressons de noter, mais nous y trouvons aussi un appui à des objections très vives de la part des curés.

Mgr von Streng, après avoir « salué avec joie la promulgation » du décret, note :

1° Qu'il autorise la célébration nocturne de la vigile pascale.

2° Que celle-ci ne doit pas commencer après vingt-deux heures, de telle sorte que la messe, commençant à vingt-trois heures trente, s'achève tôt.

3° Que les fidèles sont autorisés à communier, mais que, *en raison du grand nombre des communiants et de la brièveté de la dernière partie de la messe de cette vigile, il est recommandé de distribuer la communion à la fin de la messe.*

4° La présence à la messe de la vigile de Pâques suffit certainement du point de vue juridique quant à l'observation du devoir dominical. Mais il serait très regrettable que l'introduction de cette vigile nocturne se fasse au détriment de la participation des fidèles à la messe solennelle du jour de Pâques. *D'ailleurs, afin de permettre que cette initiative liturgique soit encore plus fructueuse du point de vue pastoral et qu'elle ne surcharge pas démesurément notre clergé, nous allons demander au Souverain Pontife et à la S.C.R. d'autoriser, pour les années prochaines, la célébration de la vigile pascale à vingt heures.*

5° La liturgie de la vigile de Pâques prévoit une partie entièrement nouvelle : le renouvellement des promesses du baptême, qui sera non seulement une réminiscence d'antiques traditions, mais qui aura une très vivante signification pastorale. Cette partie de la liturgie pourra se faire en langue vulgaire, selon le texte français qui est publié plus haut. De même, l'on pourra donner lecture des quatre Prophéties du haut de la chaire en langue vulgaire (si elles ne sont pas chantées) pendant que l'officiant les lira en latin à l'autel.

6° Nous souhaitons que, là où il y a eu des prédications de carême, une brève allocution soit prononcée par le prédicateur de carême, avant le renouvellement des promesses baptismales.

Ce texte épiscopal, ne nous le cachons pas, trouve un très large écho dans le clergé français. Nous savons que la démarche de Mgr von Streng n'est pas isolée. Des évêques, en France, l'ont faite, ou se proposent de la faire, en vue d'obtenir qu'on avance — déjà ! — l'heure de la vigile, « qui doit rester une vigile et ne pas supplanter les cérémonies de la fête de Pâques ». Nous trouvons le même vœu formulé par Dom Simons, dans *Les Questions liturgiques et paroissiales* de mai-juin 1951, p. 123.

Il est bien évident que c'est au Souverain Pontife et à la S.C.R. d'apprécier le bien-fondé de cette démarche. En attendant leur réponse, nous ne pouvons pourtant pas taire notre point de vue, le soumettant par avance à toute décision éventuelle.

Tous sont d'accord pour estimer que la célébration matinale du samedi saint est liturgiquement et pastoralement déplacée. Tout le monde sait, en outre, l'histoire de cette anticipation progressive. La vigile pascale nous est restituée à sa place nocturne, mais on demande une nouvelle anticipation. Gardons-nous d'être ironique : ce serait cruel et peu correct...

Mais cette requête s'appuie sur d'autres motifs plus particuliers qu'il faut aussi exposer. Ils sont nombreux et de valeur diverse, d'ordre théorique et d'ordre pratique.

Qu'est-ce que la vigile?

Le principe des objections est cette idée que la vigile est une célébration préparatoire, occupant liturgiquement le jour qui précède la fête. C'est l'office liturgique du samedi qui précède le dimanche, et qui ne doit pas se confondre avec lui. Vigile, veille ou jour précédent, équation qui dérive d'une équivoque linguistique et d'une conception assez matérielle du jour de fête. L'article du P. Bouyer répond suffisamment à cette objection. Peut-on ajouter que le samedi saint est un jour traditionnellement a-liturgique? Si on comprenait bien la signification de la vigile pascale, célébration de la Résurrection du Christ, craindrait-on encore de confondre quelque peu la vigile pascale avec la célébration dominicale?

Tous les motifs de tiédeur à l'égard de la restauration de la vigile pascale s'appuient sur cette conception fausse. C'est pourquoi il est indispensable d'éclairer soigneusement ces divers points pour comprendre que notre pastorale — si elle veut réellement profiter de cette restauration — doit *s'organiser* concrètement en tenant compte d'une vraie conception de la vigile pascale.

La fatigue du clergé.

Qu'on ne nous accuse pas d'être sourd aux plaintes des pasteurs, d'oublier la situation particulièrement grave d'un clergé surchargé et épuisé. Nous savons ce qu'il en est de passer six ou même huit heures d'affilée dans un confessional, d'expliquer ensuite une longue cérémonie nocturne, de se coucher à deux heures du matin, pour se relever à cinq heures, afin de célébrer la messe, de prêcher à cinq ou six messes successives jusqu'à midi et plus... Nous savons que c'est là une tâche littéralement écrasante, et nous protestons contre cette situation en affirmant sans crainte qu'une réforme est possible, grâce à une *organisation qui tienne compte des faits nouveaux*. Nous pourrions citer des curés — pas moins surchargés que leurs confrères les plus mal lotis — qui ont su ainsi « s'organiser », habituer leurs pénitents à une *discipline* plus humaine... pour les confesseurs et les prédicateurs. Il nous faudra revenir sur ce problème.

Notons ici deux arguments qui nous semblent fort importants, en faveur de la célébration nocturne telle qu'elle était proposée cette année :

a) Pour compenser la fatigue inévitable du clergé, a-t-on pensé assez que le samedi saint est redevenu parfaitement a-liturgique, que toute la matinée étant libre, rien ne s'oppose à ce que l'église reste fermée jusqu'à midi; rien ne s'oppose à ce que le clergé — pour une fois — fasse la « grasse matinée » et répare ainsi les forces un peu épuisées pendant les journées précédentes ?

b) Pour répondre à ceux qui redoutent la désertion de leur église aux messes du matin de Pâques à cause de la fatigue des fidèles qui ont pris part à la célébration nocturne, a-t-on pensé que, pour une fois, la grand'messe du jour de Pâques pourrait être célébrée plus tard ? N'est-il pas frappant d'ailleurs de constater — chiffres en main — que cette année, dans les paroisses qui ont fait l'expérience, cette grand' messe n'a point été désertée. « On signale généralement que la solennité de la messe du lendemain n'a pas été compromise et parfois que l'assistance a été plus nombreuse », nous écrit-on en nous rendant compte de l'expérience dans l'ensemble d'un diocèse comprenant deux départements fran-

çais. Est-ce étonnant? L'habitude des messes de communions matinales ne faisait-elle pas tort à la grand'messe, tandis que la communion à la vigile favorise plutôt l'assistance à la grand'messe?

La « ruine des messes d'hommes ».

A cette évocation des messes de communion du matin de Pâques, j'entends la protestation de tous ceux qui se désolent de voir disparaître la consolante « communion des hommes ». « Ce matin-là, bien des chrétiens, des hommes surtout, font leurs Pâques. » Et chacun sait que les hommes, en général, aiment être nombreux en semblables circonstances et qu'il est bon que l'élite alors entraîne les tièdes et les hésitants. Or l'élite, qui aura assisté à la messe de minuit, ne pourra plus communier à la messe matinale et entraîner l'ensemble », écrit l'éditorialiste du *Courrier de Genève*, le 17 mars 1951. C'est là un des motifs les plus courants de la résistance pastorale. On craint de « désorganiser dans beaucoup de paroisses la messe de communion générale des hommes qui, depuis longtemps, a lieu le matin de Pâques ». A vrai dire, cette hésitation dénote encore une conception de la fête de Pâques forte d'une longue expérience. Pâques est devenue pour beaucoup de prêtres et de fidèles le jour du « devoir » pascal; mais ce devoir lui-même, si noble et si indispensable qu'il soit, ne trouverait-il pas une vie nouvelle, une réanimation fort riche dans le cadre de la messe pascale, la messe de la vigile? Pourquoi craint-on si fort de voir bouleverser nos habitudes, alors qu'on reconnaît unanimement le succès incontestable de la messe de minuit à Noël? L'argument est décidément très affaibli du fait qu'il émane d' « abstentionnistes », et heureusement il n'est pas un curé ayant fait l'expérience qui ait eu à le reprendre.

Ce n'est pas à dire que, pour autant, on se dissimule le danger d'une nouvelle routine. Pour beaucoup de chrétiens sans grande ferveur et peu familiarisés avec le mystère pascal, la vigile pascale risque de devenir une « messe de minuit » comme les autres — et Dieu sait qu'elles se multiplient! —, risque aussi de voir apparaître tout un rite pro-

fane de la nuit pascale, avec réveillon et le reste... Remarquons du moins que, liturgiquement, la vigile pascale est notablement différente et de la fête nocturne de Noël et de tout autre messe de minuit, et qu'une pastorale du baptême, de la communion et de l'engagement chrétien dans une vie nouvelle peut lui donner sa vraie note incomparablement plus riche que tout autre. Le danger de voir s'établir une fête profane est-il d'ailleurs si redoutable ? Après tout, même si nous ne pouvons empêcher que certains abus interviennent çà et là, n'est-il pas normal qu'un peuple en fête se réjouisse à l'église d'abord, et ensuite dans la cité ? On a pu lire dans *La Croix* du 9 avril, la lettre d'un brave boulanger du Midi qui se lamente et qui « est contre » ! Pensez donc, il avait fait ses fournées de brioches pour le matin de Pâques, et la clientèle qui avait participé à la vigile était au lit ! « Si cela se reproduit, conclut-il, je perds le bénéfice de la meilleure journée de l'année. Dieu sait pourtant si je me suis intéressé aux nouveaux offices!... » Lui aussi devra s'organiser autrement, mais gageons qu'avant deux ou trois ans, il profitera de cette grande fête, parce qu'on aura appris à la célébrer jusque dans la vie profane.

L'isolement du prêtre.

Au chapitre des résistances, il faut tenir compte largement et avec un respect immense de l'abstention si justifiée des nombreux prêtres seuls pour tout faire, sans aide sacerdotale, et bien souvent sans espoir de pouvoir compter sur un ou deux laïcs. C'est pratiquement — avec l'impréparation — le seul cas d'abstention auquel on puisse accorder une valeur vraiment contraignante. Il est certes impossible que cette grandiose liturgie soit faite correctement, si elle n'est pas célébrée et expliquée, si on n'a pas au moins un célébrant et un meneur. Sur ce point, un effort sera sans doute possible, soit que les prêtres isolés sachent former parmi leurs fidèles un laïc, de préférence un homme, capable de « mener » le jeu sacré, de lire correctement la traduction des prophéties, d'entraîner le peuple... soit qu'une aide extérieure vienne au secours de ces prêtres. Ne verrait-on pas bien les diacres de nos grands séminaires, qui ont appris, dans leurs premières années de formation, le sens

de ce grand mystère pascal et vu l'exécution soignée de la vigile à la cathédrale, venir en aide aux curés démunis? Des groupes de laïcs, scouts ou autres, se proposent d'ailleurs de plus en plus pour ce secours pastoral. En somme, c'est là encore un problème de préparation pratique et d'organisation. *La Croix* du 22 mai cite pourtant le témoignage de prêtres isolés qui ont réussi, malgré leur position désavantageuse, une magnifique expérience.

On a réservé pour terminer les objections qui nous paraissent les moins acceptables et surtout les moins pastorales. *La Croix*, par deux fois, a publié des réserves de ce genre.

Scandale des « liturgistes » !

On nous objecte la poésie du « samedi saint »... « la tradition de neuf siècles qui exige beaucoup de respect et de précaution de la part de ceux qui veulent renouer avec une tradition plus ancienne... ». On cite Dom Guéranger. Ne suffit-il pas d'opposer à cet argument la réponse d'un curé : « Il ne s'agit pas de renouer avec une « tradition », il s'agit d'abandonner le magasin des antiquités pour rendre à la liturgie son rôle : éduquer le peuple chrétien et lui faire vivre les mystères du Christ; il s'agit de passer de la mort à la vie. »

Pas de communion le samedi saint !

Enfin, il y a l'objection, plus courante qu'on ne croit, des bonnes âmes habituées à la communion quotidienne, et qui risquent d'en être privées pendant quarante-huit heures ! N'avons-nous pas vu, cette année, de bonnes religieuses d'une grande ville courir le matin à l'église où l'on célébrait la messe le samedi à six heures, pour communier, et participer la nuit à la vigile dans une autre église? Leurs arguments nous impressionnent fort peu, mais nous pensons qu'il y aura là encore un effort de profonde préparation à assurer. Tout le problème sera de faire comprendre la grandeur singulière de la vigile pascale, de la participation

au mystère de la Résurrection. Et la louable coutume de la communion quotidienne y trouvera peut-être un regain de ferveur.

***

En somme, à toutes ces difficultés, l'expérience a déjà magnifiquement répondu[1]. Il reste toutefois un immense effort de préparation pastorale à faire pour que cette expérience gagne du terrain. Pour cette raison, et aussi en considération des situations pastorales moins heureuses, on souhaite beaucoup que la célébration de cette vigile nocturne ne devienne pas obligatoire.

H.-N. Bonnet.

1. *La Croix* (22 mai 1951) arrive à la même conclusion : « Sur l'ensemble des lettres qui nous sont parvenues, toutes celles qui sont favorables à cette expérience proviennent de prêtres ou de laïcs qui ont effectivement célébré la vigile pascale; toutes les lettres défavorables à cette expérience proviennent de prêtres qui n'ont pas tenté l'expérience en question. Nous n'avons pas eu une seule lettre d'un prêtre qui ait célébré la vigile pascale et s'en soit déclaré mécontent.

« Plusieurs de nos correspondants qui, eux, ont célébré la vigile pascale, s'étonnent non pas qu'il y ait eu des abstentions, mais que des abstentionnistes se croient maintenant dispensés de juger sur pièces. »

Éléments de préparation paroissiale

A toutes les messes du dimanche de la Passion, mes vicaires et moi nous sommes efforcés d'exposer aux fidèles la signification de la vigile pascale. De plus, ayant assumé la prédication des cinq soirées de la semaine sainte, l'occasion m'a été donnée d'en reparler plusieurs fois. Le résultat a dépassé mes espérances. Dans une église comble, seize cents personnes — presque uniquement des adultes — ont clôturé la vigile par une émouvante communion pascale.

Beaucoup d'entre eux, n'étant pas libres dans la matinée, n'avaient jamais assisté à l'office du samedi saint; quant aux autres, ils en découvraient maintenant le symbolisme. Cette fois, ils avaient vraiment veillé près du tombeau de Golgotha, en cette nuit illuminée soudain par la victoire du Christ, brisant les liens de la mort et revenant à la vie. Tous avaient pris conscience que leur baptême les avait aussi arrachés à la mort en les faisant participer à la vie du Sauveur ressuscité. Avec quel bonheur ils avaient accueilli dans leur « communauté » deux néophytes adultes. A la question du prêtre : « Voulez-vous être baptisé ? », toute l'église les avait entendu répondre : « Oui, je le veux. » Tous les fidèles étaient prêts à renouveler fièrement leurs promesses baptismales.

Si nous voulons que nos fidèles prennent part à cette vigile et en retirent un profit spirituel, il est indispensable de créer un climat favorable, en leur expliquant au préalable, dans toute la mesure du possible, les enseignements mis en relief par la liturgie.

***

Notons en premier lieu qu'il convient de lui garder énergiquement son nom de *vigile pascale*. Déjà, quelques fidèles

parlent de la « messe de minuit » du jour de Pâques, par assimilation à celle de Noël. S'il est vrai que la veillée pascale trouve son couronnement dans la célébration eucharistique par laquelle le Christ ressuscité s'unit à son Église « jusqu'à ce qu'il revienne » nous ressusciter avec lui, il importe de ne pas détacher la première messe de la Résurrection des rites qui la préparent. Ne parlons donc pas de « messe de minuit ». Soit dit en passant, on est en train d'abuser des célébrations nocturnes qui devraient demeurer exceptionnelles. Pourquoi une messe de minuit le 31 décembre, alors que pour les chrétiens la nouvelle année commence à Noël ? On n'imagine plus présentement de congrès d'œuvres ou de triduums eucharistiques sans une messe de minuit. A tout propos, on organise des veillées de prière (ou d'instruction) qui se terminent par une messe de minuit. Le besoin et le goût de l'anormal qui caractérisent notre époque ne sont pas à encourager. A minuit, les honnêtes chrétiens prennent habituellement leur repos : respectons leur sommeil et maintenons nos réunions de prière, soit au début, soit à la fin de la journée. Ainsi donnera-t-on toute sa valeur à l'exception solennelle (au sens étymologique du mot) de la grande vigile pascale.

Je voudrais ensuite répondre aux objections émanant de confrères qui manifestent à son égard des répugnances ou des craintes.

Quelques-uns ont préféré la fonction liturgique du samedi matin, afin de conserver l'usage de bénir ensuite les petits enfants avec l'eau nouvelle en souvenir de leur baptême. Cet usage extra-liturgique était, en effet, de tradition dans les églises parisiennes. Rien n'empêcherait cependant, si l'on y tient, que la bénédiction des petits enfants fût reportée au dimanche de Pâques, soit à l'issue de la grand'messe, soit avant les vêpres.

D'autres confrères ne veulent pas entendre parler de la veillée pascale, parce qu'elle supprimerait la « messe de communion des hommes », qui a lieu dans leur église le matin du jour de Pâques. Scrupule louable, mais sans doute hors de saison désormais. La création des « messes d'hommes » fut, dans les dernières années du XIX^{e} siècle, un coup d'audace de Mgr Gibier, alors curé de Saint-Paterne d'Orléans. Il s'agissait surtout de combattre le respect humain.

De nos jours, Dieu merci, cette bataille est gagnée. Nous n'avons plus besoin que la presse catholique s'extasie annuellement sur les messes pascales des anciens élèves des grandes Écoles. L'effet publicitaire des messes d'hommes nous paraît une forme d'apologétique assez puérile. Il est autrement édifiant, et plus conforme aux lois divines régissant la famille, que les hommes s'approchent de la Sainte Table, non plus comme des célibataires qui accompliraient une prouesse, mais accompagnés de leur femme et de leurs enfants. Le curé n'éprouvera pas une moindre joie à voir les familles catholiques de sa paroisse communier au Christ glorieux, dans la nuit de la Résurrection, et il trouvera aisément dans son cœur les accents nécessaires pour « rendre grâces » avec tous ses fidèles, lorsqu'il les retrouvera, quelheures plus tard, à la messe solennelle du jour où le Sauveur ressuscité est apparu aux siens.

Il nous est revenu enfin que certains curés n'ont pas osé utiliser la faveur qui vient de nous être accordée, parce qu'ils redoutaient de ne pouvoir rassembler dans leur église qu'une trop faible assistance. Cette appréhension me paraît dénuée de valeur. Partout où l'expérience a été tentée, la cérémonie nocturne a groupé plus de fidèles qu'il n'en venait précédemment le samedi matin. En toute hypothèse, le nombre est une considération secondaire : c'est à la qualité des participants que nous devons avoir égard. Et puisque le rendement spirituel de la vigile dépend de la façon dont elle aura été préparée, félicitons le curé qui a toute facilité pour instruire une communauté paroissiale peu nombreuse. La vigile ne s'adresse pas à des curieux, comme il s'en glisse à la messe de minuit de Noël; elle doit réunir des chrétiens authentiques. L'incomparable beauté de cette cérémonie réside dans la foi des chrétiens à la résurrection du Sauveur et dans leur fidélité renouvelée au baptême qui les a incorporés au Christ ressuscité. Or la foi d'une vingtaine de fidèles qui se connaissent et qui entourent leur pasteur dans une petite église de village n'est pas moins impressionnante que celle de la foule anonyme qui remplit une cathédrale.

Au surplus, dans les mœurs actuelles, les vacances scolaires de Pâques privent les paroisses urbaines d'une notable partie de leurs fidèles. Ceux-ci seront heureux de se joindre aux chrétiens de la localité où ils prennent leur congé, et nos

confrères ruraux ne le seront pas moins de les accueillir parmi leurs ouailles.

***

Venons-en maintenant à notre propos. *La vigile pascale doit être préparée.* Qu'on se reporte, dans le nouvel *Ordo*, au texte de l'allocution prononcée par le célébrant avec la rénovation des promesses baptismales : celle-ci est la conclusion des exercices du carême : *Quapropter, fratres carissimi, quadragesimali exercitatione absoluta...*

La vigile est un terme, une consécration, l'aboutissement régulier d'une discipline de quarante jours. C'est donc dès le début du Carême que le curé orientera l'esprit des fidèles vers la grande nuit de la Résurrection, au cours de laquelle ils ratifieront publiquement leur fierté et leur joie d'appartenir à Jésus-Christ.

Du même coup, l'institution du Carême cesse d'être un vestige du passé, elle revêt pour les chrétiens de notre temps sa pleine signification. Le pape saint Léon, annonçant aux fidèles de Rome l'ouverture du « jeûne sacré et solennel » le présente comme « quarante jours d'exercices spirituels destinés à purifier nos âmes, en nous faisant réparer par des actes de religion et de chastes jeûnes les fautes des autres temps de l'année... Le point essentiel de notre jeûne, précise-t-il, ne réside pas dans l'abstinence des aliments : c'est sans profit qu'on diminuerait la nourriture du corps, si l'âme ne s'éloignait pas du péché ». Dans la nuit pascale, notre communauté paroissiale proclamera sa renonciation au péché. Il faut que cette déclaration soit sincère et pour cela que nous nous dégagions du péché : c'est à ce terme que nos exercices quadragésimaux doivent aboutir.

La cérémonie des Cendres n'était devenue, aux yeux de beaucoup de fidèles, qu'un rappel de la brièveté de la vie : « Homme, tu es poussière. » Il est bien question de cela ! La phrase rituelle qui accompagne l'imposition des cendres est le rappel du verdict qui frappa l'humanité pécheresse et qui atteindrait encore le chrétien infidèle à la grâce de son baptême. Nous étions réellement des condamnés à une mort perpétuelle, et « le Christ nous a fait revivre avec lui, annulant l'acte rédigé contre nous en le clouant à la croix ». Nos péchés personnels nous excluaient de la Rédemption : nous

n'aurons pas trop de quarante jours pour nous repentir de nos transgressions, les désavouer et les réparer. Forts du pardon divin, nous pourrons, dans la nuit pascale, nous engager à vivre désormais comme des baptisés, comme des ressuscités. Nous n'aurons pas trop de quarante jours pour nous renouveler dans la grâce de notre baptême. D'ici là, comme jadis les pécheurs de Ninive, la tête couverte de cendres, l'Église entière entre en pénitence.

Depuis le mercredi des Cendres jusqu'au samedi saint, le Carême est, en effet, un exercice communautaire. Pendant ces quarante jours, Dieu, agréant la pénitence de son peuple, va (comme l'explique la préface de ce temps) modérer la violence de nos passions, élever nos pensées vers le ciel, fortifier notre volonté et nous combler de grâces. Tous ces effets *actuels* (les verbes de la préface sont au présent) sont dus à la médiation de Jésus-Christ. C'est pourquoi la liturgie du premier dimanche de Carême nous invite à revivre les quarante jours de jeûne de notre Chef, pour en recueillir les mérites. Car il n'y a sur la terre qu'un seul Pénitent dont le jeûne puisse obtenir de Dieu la rémission du péché. Jésus va « jeûner » dans les membres de son corps : dans notre cœur et dans notre chair, le Christ continue d'anéantir le péché. Nous allons participer au Carême, par lequel le Sauveur prélude aux souffrances de la Passion qui consommeront la ruine du péché et nous vaudront de partager sa vie glorieuse. Durant quarante jours l'Église tout entière entre dans la lutte contre le péché et se purifie afin de vivre plus complètement la vie de son Chef ressuscité.

Ainsi, tout le Carême est orienté vers la vigile pascale dont il est la préparation normale.

*
* *

C'est à quoi doit tendre aussi l'enseignement que les fidèles ont l'habitude de recevoir durant cette période de renouvellement spirituel. Les prêtres lecteurs de *La Maison-Dieu* connaissent depuis longtemps l'objet des prédications quadragésimales. Ils ne prêchent pas *pendant* le Carême, ils prêchent *le* Carême. Matière si vaste qu'on s'étonne que tant de prédicateurs aillent puiser ailleurs les sujets de leurs instructions; cependant, ils seront assurés de ne pas s'égarer à tra-

vers toutes les richesses de la liturgie, s'ils prennent pour guide l'épilogue que constitue la vigile pascale.

Sans doute, dans l'allocution qui précède l'office nocturne, le curé mettra en relief les deux thèmes de la *lumière* et de l'*eau*, autour desquels s'ordonnent les rites de la veillée, mais l'ampleur de ces thèmes exige qu'ils aient été déjà plus longuement expliqués aux fidèles. Or ils reviennent assez souvent l'un et l'autre dans les lectures des messes du Carême. Pourquoi les commente-t-on si rarement ?

Du moins la « retraite paroissiale » doit-elle être la préparation immédiate à la grande vigile. Cette retraite ne peut trouver de meilleure place que durant la semaine sainte. Dans beaucoup de paroisses urbaines, il est vrai, en raison de la dispersion des fidèles depuis le dimanche des Rameaux, la retraite paroissiale est précédée de toute une série de retraites s'adressant tour à tour aux hommes et aux dames, aux jeunes filles et aux jeunes gens. On leur donne le nom de « retraites pascales », parce qu'elles ont pour but de disposer les auditeurs à *leur* communion pascale. On y traite généralement des grandes vérités du salut, des devoirs d'état, des qualités de la piété, etc. d'après le plan classique de toutes les retraites. Il n'y aurait pas un mot à changer si ces sermons étaient donnés dans n'importe quel autre temps de l'année.

Or voici que l'occasion nous est offerte de replacer ces exercices dans l'atmosphère pascale. *Toute la communauté paroissiale* doit, dans la nuit du passage du Seigneur, renouveler ses promesses baptismales et partager son repas. Les prédicateurs dans leurs instructions, les curés dans les lectures bibliques qui précèdent le sermon, devront amener les fidèles à prendre conscience des privilèges et des obligations de leur baptême, en insistant sur le lien qui relie le baptême à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ.

Il est vivement souhaitable que, tout en maintenant au nombre de quatre les lectures de la vigile pascale, on ne fasse pas disparaître du missel les douze « prophéties » assignées jusqu'alors à l'office du samedi saint. L'idéal serait que le curé pût choisir, parmi ces douze lectures, celles qu'il jugerait le mieux adaptées à ses paroissiens. En tout cas, un prédicateur de « retraite pascale » trouvera difficilement des sujets de sermons plus instructifs et plus émou-

vants que ces admirables textes de la Bible, sans parler de l'*Exsultet* et de la préface pour la bénédiction de l'eau. Il peut être assuré de faire réfléchir et de toucher ses auditeurs, s'il développe le parallélisme existant entre l'anniversaire de la résurrection du Sauveur et celui de notre baptême, à l'aide de la liturgie du samedi saint qui expose, comme dans une fresque merveilleuse, la doctrine de l'épître aux Romains (ch. VI).

Une telle prédication est autrement plus concrète et plus actuelle, plus vivante et plus sanctifiante que les lieux communs traditionnellement traités dans les « retraites pour tous les temps ». Au surplus, avant chaque instruction de la retraite paroissiale, le curé ou le prédicateur expliquera, sous forme de glose, les rites successifs de la vigile et commentera les formules de la rénovation des promesses du baptême. Les fidèles, les ayant compris et goûtés d'avance, y participeront ensuite plus activement.

Pour que cette participation soit plus générale et mieux ordonnée, il ne sera pas inutile de faire répéter les chants de la vigile et de la première messe pascale par *tous* les fidèles, en sus des répétitions antérieures de la Schola. Cet exercice collectif se placerait avantageusement en fin de l'après-midi du samedi.

D'autre part, le samedi saint, redevenu jour aliturgique, accordera au clergé plus de loisir pour le ministère du confessional. Du matin au soir, les fidèles pourront, avec moins de hâte, actualiser les sentiments de repentir et de ferme propos qu'ils exprimeront dans la vigile en renonçant publiquement à Satan, à ses œuvres et à ses mensonges.

***

Préparée de longue date et avec soin, la célébration de la nuit pascale, sommet de l'année liturgique, sera aussi le point culminant de la vie spirituelle de nos chrétiens, l'heure d'une conversion efficace, le point de départ d'un nouveau progrès. Ils glorifieront « le passage du Christ immolé, avec les azymes de pureté et de vérité ».

GEORGES CHEVROT,
curé de Saint-François-Xavier.

La célébration de la nuit pascale dans l'église paroissiale Saint-Michel de Marseille

L'assemblée.

L'assemblée était composée uniquement de chrétiens, sept à huit cents, elle n'a pas été alourdie par les curieux : il n'y en avait pour ainsi dire pas. La plupart des fidèles sont arrivés dès dix heures du soir; personne n'a assisté à la messe de minuit sans avoir participé à la vigile pascale.

La liturgie.

Nous avons suivi strictement l'*Ordo Sabbati Sancti* : le grand vent nous a empêché d'allumer du feu au dehors; à l'entrée du cierge pascal allumé, l'église était dans l'obscurité totale, et nous avons chanté l'*Exsultet* à la seule lueur du cierge pascal et des cierges des fidèles. Après les leçons, nous avons béni l'eau dans le sanctuaire, puis nous avons baptisé quatre petits enfants (les premières cérémonies et les exorcismes avaient été faits auparavant; nous avons commencé ces baptêmes en introduisant les enfants par ces mots : « Entre dans la maison de Dieu pour avoir part avec le Christ à la Vie éternelle [1]. ») Ensuite, en suivant l'*Ordo Sabbati Sancti*, toute l'assemblée a renouvelé la Profession de Foi du baptême. La grand-messe a commencé à minuit cinq minutes; presque toute l'assemblée a communié, et tout était fini à une heure de la nuit.

La participation des fidèles.

La cérémonie étant entièrement en latin, les fidèles ont pu suivre sans difficulté grâce aux livres que nous leur avions mis en-

1. Il aurait été plus conforme aux rubriques du Missel de faire à l'avance toutes les cérémonies du baptême que le célébrant préside en violet (N. D. L. R.).

tre les mains; deux petites allocutions de huit minutes leur ont permis d'entrer dans l'esprit de la liturgie de la Lumière et de l'Eau. Tous ont répondu à la triple invocation *Lumen Christi*; tous ont répondu au célébrant au cours de l'*Exsultet* et au début de la Préface de l'eau; tous ont répondu aux Litanies des Saints; de même tous ont chanté le *Kyrie* et le *Gloria* de la messe.

En français, nous avons chanté pendant les temps morts : distribution de la lumière aux assistants, mise en place de l'eau dans le sanctuaire, bénédiction de l'assemblée avec l'eau... et chant final.

Nous avions demandé que tous les assistants aient un cierge : tous s'y sont conformés; ils l'ont allumé pour l'*Exsultet* et la Profession de Foi.

Impression produite.

Les prêtres officiants ont eu la joie de célébrer ce bel office en communion avec un « peuple » vivant. La liturgie de Nuit a été pour les chrétiens une révélation.

La plupart n'avaient jamais pu y participer : ils travaillaient le samedi matin. Aussi, ne pouvant assister qu'à la messe de Pâques, ils n'avaient jamais saisi — selon de nombreux témoignages — la place première du Mystère pascal et du baptême dans la Vie chrétienne, *dans leur propre vie de baptisés.*

Tous, prêtres et fidèles, ont été « pris » dans une prière, une action, une âme commune ! A noter qu'au cours même de la liturgie, une quarantaine de personnes se sont confessées : plusieurs, éloignées depuis longtemps des sacrements, semblent avoir été amenées à ce geste par le mouvement même de la célébration liturgique.

Conclusion.

Il semble que le succès de cette vigile tient en partie à la préparation de la Communauté paroissiale, déjà orientée vers une spiritualité liturgique (nous avions du reste, l'an dernier, fait une paraliturgie du feu et de l'eau, mais sans célébration de la messe)... déjà initiée à la prière et au chant en commun.

Le mouvement et l'encombrement des curieux qui alourdit la célébration de la messe de minuit à Noël n'est pas à craindre. Il faut insister seulement pour que les fidèles assistent à l'office entier et non à la seule messe de minuit.

Il faut noter qu'il y a eu moins d'hommes à la messe pascale des hommes. Ceci dans d'autres paroisses pourrait être une

difficulté, mais ne présente aucune importance dans les paroisses de ville, où les hommes, de plus en plus, préfèrent assister à la messe avec leur femme, et s'intéressent de moins en moins aux « messes des hommes ».

Enfin, on peut critiquer le choix des leçons : beaucoup de fidèles n'ont pas compris le choix de la quatrième; il semble qu'il eût été préférable de conserver les trois leçons sur l'eau : Création, Déluge, et Mer Rouge, et comme quatrième leçon, soit celle d'Ézéchiel sur les ossements revivifiés, soit celle des enfants dans la fournaise.

De tous côtés, nous n'avons eu que d'excellents échos de la part des participants et aucune observation; tous ont éprouvé une grande joie à revivre cette Nuit pascale; nous avons l'impression qu'il n'y a pas eu des « assistants », mais que tous ont vraiment *vécu* le Mystère de Pâques.

L'équipe sacerdotale de Saint-Michel.

La célébration de la nuit pascale dans une paroisse rurale

Par souci de clarté, les faits rapportés ici seront groupés sous quatre paragraphes : Préparation, Réalisation, Réactions, Suggestions.

I. — La préparation

Pour être juste, il faut dire qu'elle a duré quatre années. En effet, tout l'effort mené dans le domaine liturgique (entendu au sens pastoral) visait à faire comprendre le mystère chrétien et à y faire participer : or Pâques en est le centre et la clé, historiquement sans doute, mais actuellement encore. Et Pâques ne se revit que dans l'adhésion au mystère célébré dans sa vraie teneur.

Plus particulièrement, toutes les paraliturgies montées depuis quatre ans au cours de la semaine sainte s'orientaient par degré vers la célébration de la Nuit pascale, au point que, si l'autorisation n'était pas venue cette année, tout ce qui avait été fait aurait débouché dans le vide; certains le comprenaient qui demandaient si Pâques serait un jour « fêté comme ça », bien qu'aucune allusion n'eût jamais été faite à la possibilité de cette vigile officielle. C'est ainsi que les soirées du jeudi et du vendredi saints avaient été axées beaucoup moins sur l'évocation de la Cène et de la Passion que sur la réalité de l'Eucharistie qui « sacramentalise la Croix » en la rendant présente par la messe, qui nous permet une « entrée totale » dans le mystère de la Rédemption; cette « adhésion » inaugurée par le baptême, sacrement pascal, s'actualise et se raffermit par l'Eucharistie, sacrement pascal également. D'où les paraliturgies sur le Mystère de l'Eau, sur le Mystère du Pain — d'où les prédications sur le baptême et « les pâques » — d'où l'ensemble d'une « initiation » — parfois pénible et forcément lente — des grands et des petits.

Car le catéchisme allait de pair avec cet effort auprès des adultes : une pastorale ne peut pas séparer les deux, elle ne se doit que de graduer l'initiation. Et c'est vers un christianisme d'adulte qu'il convient de faire monter les jeunes. Ainsi, la communion solennelle, toujours prévue et tenue dans la période pascale (Ascension), non seulement a été préparée chaque année dans une perspective d'étape (et non de clôture ou de couronne-

ment), mais a toujours été liée au baptême et n'a jamais porté d'autre nom que « communion solennelle » : n'est-elle pas le stade où l'enfant doit prendre conscience de son incorporation au mystère chrétien par le baptême (qui est pascal) en célébrant cette appartenance au Christ, comme les adultes, par l'Eucharistie (qui est pascale) ?

Telle fut la ligne directrice d'une préparation lointaine et progressive sur laquelle il est hors de propos de donner les détails de l'exécution. Et en ce qui concerne la préparation de dernière heure, aussitôt connue l'autorisation du Saint-Siège, le projet a été présenté en chaire le dimanche de la Passion, et soumis à un vote au sortir de la messe. Sur les cent quarante-deux présents, trois n'ont pas voté, six ont voté « contre » et cent trente-trois « pour ». Aussitôt, la brochure *La nuit lumineuse de Pâques* [1] a été mise en chantier pour assurer, de la part de toute l'assistance, une meilleure intelligence de cette liturgie unique; tous les détails ont été prévus avec minutie : cierge pascal, stylet, cuve à eau baptismale, décor de l'autel, ordonnance des rites, minutage des cérémonies. Des répétitions ont été faites par les servants, par le « meneur » et par le célébrant. Et surtout, la semaine sainte tout entière a été repensée, pour ce qui était des prédications et des activités, en fonction d'une progression vers ce sommet de Pâques.

La dernière cérémonie a été celle du vendredi saint au soir, ultime paraliturgie provisoire célébrant la Croix, instrument du salut et du triomphe, qui nous conduit, comme le Christ, de la mort à la vie. Elle s'est achevée par la lecture de la péricope évangélique narrant la mort du Sauveur suivie des ténèbres sur toute la terre; les lumières de l'église se sont progressivement éteintes pendant le chant des « prières catholiques » (inspirées de l'office du matin) : le Christ absent, c'est la nuit sur le monde.

II. — La réalisation

Une impression salutairement pénible de vide et d'absence s'est ressentie tout au cours du samedi saint, où nul office n'a été

1. Il s'agit d'une plaquette de 32 pages, portant ce titre, et donnant le texte intégral, latin-français de l'*Ordo Sabbati Sancti*, réalisée en un temps record et non commercialisée : destinée aux seuls souscripteurs, elle a pu, malgré un tirage restreint (5.000 exemplaires), être laissée au prix de 18 francs. Mgr l'évêque de Limoges a bien voulu écrire à l'auteur : « C'est ce qui a paru de mieux sur le sujet. » Elle sera reprise l'an prochain à des conditions sans doute au moins aussi avantageuses.

célébré. Soit dit en passant, cela ne fait que donner plus de temps pour les confessions, et la journée en est fort allégée.

Le soir, appel avait été fait à quelques jeunes de Limoges, qui sont venus, après sérieuse préparation, donner sur la place un feu de camp. Non point du comique, mais du beau; quelque chose de très court (une demi-heure) composé de quelques chants et d'une récitation chorale. Cela pour embrayer la célébration sur du profane, ou plus exactement sur de l'humain. Commencé à vingt et une heures trente (malgré une température, cette année, peu favorable), avec une cinquantaine d'assistants, il s'est terminé juste à dix heures avec deux cent quarante et une personnes (comptées lors de l'entrée à l'église). Tout naturellement, ce feu « qui nous rassemblait dans une fraternelle union, annonciatrice de joie » est devenu le feu bénit. Le célébrant est sorti sur la place et a procédé à la bénédiction du feu et du cierge (avec quelques commentaires brefs donnés par un prêtre).

L'entrée à l'église, éteinte depuis la veille, s'est effectuée dans un ordre parfait, et chacun a reçu à la porte un cierge et un exemplaire de la brochure. Toute la cérémonie s'est déroulée conformément aux rubriques et dans une solennité prenante. A noter seulement que deux prêtres étant présents (le curé et un Père Oblat), les lectures ont pu, étant lues en latin par le célébrant (pour assurer l'intégrité de l'office), être assurées en français pour l'assistance, et que quelques mots de commentaire ont été, ici où là, utilement donnés.

On a remarqué :

— Que six personnes sont entrées au cours de la cérémonie, mais notablement avant le début de la messe.

— Que le recueillement de l'assistance a été continu, et que la participation était extérieurement (seul domaine de jugement) effective de la part de tous : attitudes, chants unanimes, répons, attention soutenue, etc.

— Que la rénovation des promesses baptismales a été particulièrement prenante, au point que le célébrant lui-même en fut visiblement ému.

— Que des confessions ont dû être assurées encore vers la fin de l'office.

— Que cinq personnes seulement n'ont pas communié et que six paraissent l'avoir fait en vrai « retour ».

— Que la messe célébrée « aux alentours de minuit » s'est achevée sur un vrai chant triomphal : on sortait de l'église à minuit vingt.

— Que la messe de huit heures du jour de Pâques a eu moins de présences que les autres années (ce qui se comprend) et que

la grand'messe de onze heures a été tout aussi nombreuse, ainsi que les vêpres, suivies de la bénédiction des enfants.

— Que les assistants, dans leur totalité, ont été enthousiasmés...

Mais voici :

III. — Les réactions

Il y eut d'abord l'étonnement général d'une assistance si nombreuse. On ne peut pas dire que les chrétiens « installés » aient accueilli le projet avec un enthousiasme délirant : le souci de leur tranquillité les conduisait à présumer d'un fiasco. De plus, la cérémonie n'avait pu être annoncée qu'à la messe des Rameaux, et tout curé sait bien que cinquante pour cent de ses auditeurs n'écoutent pas ses annonces et que le reste les comprend mal. L'église n'en était pas moins plus que pleine.

Il y eut aussi l'impressionnante sensation d'une cérémonie vivante; ceux-là mêmes qui, le dimanche, s'obstinent à un silence réprobateur de toute activité personnelle autre que « sa prière pendant la messe » ont été emportés par le rythme d'ensemble et saisis par le courant. Telle personne dira le lendemain : « Vous savez bien que je n'aime pas être troublée (?) quand je suis à l'église. Hier soir, j'ai été obligée de suivre le mouvement. Et je ne le regrette pas : je crois que j'ai encore mieux prié. »

Il y eut encore l'enthousiasme unanime de tous les participants : « On a vraiment chanté l'*Alleluia* », dira quelqu'un. Et un autre, rencontré avant la grand'messe où il revenait : « Je viens en action de grâces pour la joie de cette nuit. » On ne parlait que de cet office le lendemain, soit entre gens qui l'avaient suivi, soit avec les absents, incontestablement déçus de l'avoir manqué. Jusqu'au receveur des Indirectes, attiré par les chants du feu de camp et croyant pouvoir taxer quelque séance non déclarée, de dire huit jours après, au curé : « J'ai été bien attrapé... mais j'ai bien failli être pincé par l'envie de vous suivre dans l'église. En tout cas, ça a l'air d'avoir encore mieux réussi qu'une séance payante. »

Il y a eu de multiples réflexions et témoignages, oraux ou écrits, dont voici quelques extraits authentiques : « Jamais je ne me suis senti associé à quelque chose de si vivant » (un jeune homme). — « Nous n'étions pas seulement présents à cet office, mais nous y participions avec toute une assemblée qui ne faisait qu'un tout » (un jeune foyer). — « Cette cérémonie que l'on trouve si longue les autres années, parce que célébrée dans une église presque vide, a semblé, cette année, très courte, parce qu'elle était intéressante, parlante et vivante » (une mère de fa-

mille). — « J'ai compris, en cette nuit, mieux que jamais, ce que c'était un baptisé » (une jeune fille). — « Nous étions si unis dans la même foi que la fin est venue trop vite » (une jeune femme). — « Vous croyez qu'on peut avoir vécu cette nuit sans le désir solide de devenir meilleur ? » (un homme). — Et beaucoup d'autres.

Et il y a eu aussi les réactions... des confrères, avant ou après.

— C'est peut-être très bien, mais c'est trop fatigant.

Ne jugeons pas. Il est des efforts physiques qu'il n'est pas permis à tout le monde de fournir. Tout de même, quand on pense que bien rares sont les prêtres qui accepteraient de ne pas assurer la messe de minuit de Noël — dont on sait bien pourtant qu'elle ne repose que sur une pieuse intention et qu'elle ne fait guère que parler à la sensibilité — et qui redoutent la fatigue d'une veillée pascale, avec tout ce qu'elle comporte d'enrichissement possible pour la catéchèse paroissiale et pour la vie chrétienne en général, on est un peu... étonné. N'était-ce pas l'occasion unique et inespérée d'un vrai sommet de « l'Année de la Vie chrétienne[2] » ?

— Faites-la, si vous voulez, mais vous verrez que vous n'aurez personne.

Vraiment ? Le métier de prophète est ingrat...

— Vous, vous pouvez peut-être tenter l'essai. Mais moi... et combien d'autres! ...

Nul ne sait jamais ce qui se serait passé s'il avait fait ce qu'il n'a pas fait. Admettons pourtant que la chose — et c'était souhaitable — ne se fît pas partout; n'y aurait-il pas moyen, ou n'y aurait-il pas moyen pour une autre année, que la veillée se fasse en une paroisse centre, avec l'aide d'un ou de deux confrères, quitte à changer l'année suivante. Du reste, est-il vraiment plus difficile de célébrer cette nuit pascale devant une assistance vraie et bien saisie, que de dérouler l'office du matin devant... des chaises. A l'expérience — dût-on ne pas s'en douter à priori — c'est autrement plus tonifiant, même pour le célébrant.

— Et vous croyez vraiment que vos gens y ont compris quelque chose et en ont été transformés ?

Mon Dieu, ils ne sont pas si bêtes que le pensent certains; et

2. Chaque année, au diocèse de Limoges, l'évêque fixe « un *centre d'intérêt* vers lequel convergent enseignement et pratique ». Dans ses directives du 17 novembre 1950, Mgr Rastouil écrivait à ses prêtres : « L'année 1950-1951 est l'Année de la Vie chrétienne, c'est-à-dire que nous allons attirer l'attention de nos fidèles sur ce qu'est la vie chrétienne, sur sa nécessité, ses grandeurs, ses obligations, ses joies... L'Année de la Vie chrétienne comportera des prônes et des activités centrés sur la Vie chrétienne. »

quand on s'est efforcé de leur expliquer une chose, ils arrivent bien à en saisir une partie. Sans compter qu'on ne comprend pas « la religion » uniquement avec l'intelligence, mais avec l'être tout entier, avec le corps qui agit, avec le cœur qui est remué, avec l'âme qui est saisie; question d'ambiance et de « labours » préparatoires au cheminement de la grâce. Nous ne sommes pas des professeurs, mais des défricheurs : et c'est le Seigneur qui fait le vrai travail. Quant au résultat... à lui encore de le juger. Mais c'est peut-être à force de ne pas croire que la grâce peut encore retourner les âmes, que l'habitude se prend — ou se garde — de les laisser débroussailler seules la route qui mène au Christ et qu'elles ne retrouvent plus.

— Si on pouvait faire cette veillée plus tôt, dans la soirée, je ne dis pas que je ne tenterais pas...

Mais vous allez à l'encontre de l'esprit même de la chose. Ou bien vous commencerez la veillée plus tôt — et la finirez plus tôt; où sera donc la messe *circa mediam noctem* ? Ou bien vous allongez par plaisir la cérémonie et vous allez, cette fois, ennuyer vos gens. De toutes façons, vous inaugurez à nouveau le cycle lamentable qui a ramené cette vigile-mère à une célébration du samedi matin dont vous savez bien qu'elle n'a plus de sens et qu'elle n'est pas suivie.

— Et puis, cela nuit à la célébration de la fête de Pâques.

Pardon; qu'entendez-vous par « célébration de la fête de Pâques » ? Si c'est l'assistance aux messes traditionnelles du jour de Pâques, il est certain que la Nuit pascale y portera atteinte; encore que bien des gens reviendront pour « fêter » doublement cette fête des fêtes. Mais si c'est le fait que le nombre total de ceux qui fêtent Pâques soit moindre, permettez que je ne sois pas d'accord. Et qui plus est, sans doute sera-t-il plus profitable pour beaucoup d'avoir participé au véritable office de la Résurrection que d'avoir assisté — si passivement parfois — à une messe basse, coincée entre les confessions qui la précèdent et le départ pour le binage qui la suit. Et je vais même, mon cher confrère, vous scandaliser peut-être en vous disant le fond de ma pensée : Dût-on prétendre — ce qui serait une énormité inadmissible — que la veillée pascale ne suffit pas à ce que soit rempli le devoir dominical, je préférerais, pour ma part, voir mes gens vivre cet office de nuit, même sans assistance à la messe dominicale, plutôt que de les voir se contenter d'une présence matérielle et d'un geste routinier en un dimanche qui ne leur dit plus rien.

IV. — Suggestions

Les lignes qui suivent paraîtront prétentieuses. Elles ne sont que la traduction de quelques désirs profonds, ressentis sans doute par beaucoup.

1° Qu'il soit bien entendu que cette veillée pascale est le véritable office de la Résurrection. Et, par conséquent, ceux qui la vivent ont rempli leur devoir dominical. Cela, même si d'aventure la messe se terminait avant minuit : car nous ne sommes pas ici en domaine mathématique. Et personne ne peut séparer les deux notions de Pâques et de dimanche.

2° Qu'il soit admis que, sans être obligatoire, cette veillée n'en sera pas moins maintenue et fortement recommandée. Pour une fois que les rubriques nous invitent à nous soucier de l'instruction des gens et à ordonner une cérémonie en fonction d'eux (le feu est béni *ubi populus ritum sacrum melius sequi possit*, les leçons sont lues par un lecteur, et tous écoutent, la bénédiction de l'eau a lieu *in conspectu fidelium*) il serait regrettable que des considérations secondes l'emportent sur le vrai souci pastoral et les réalisations que lui permet le nouvel *Ordo Sabbati Sancti*.

3° Que la cérémonie soit bien maintenue *in nocte*, et ne soit pas avancée dans la soirée, ce qui ouvrirait la porte aux abus dont est résulté l'actuel horaire. De toutes façons, l'office n'est prévu que *a vesperis* et non pas *a nona*; et l'on sait bien que les vêpres dites avant midi sont un contresens de l'*ante comestionem*, et le début de la cérémonie devra toujours permettre la messe aux environ de minuit.

4° Que soit demandée l'autorisation d'une lecture en langue vulgaire des quatre leçons : comment les fidèles pourraient-ils les « entendre » sans les comprendre ?

5° Que soit précisé que les prêtres assistant à la vigile y communient : seraient-ils donc seuls, parmi l'assistance, à ne point participer à la cérémonie ?

6° Et pourquoi ne serait-il pas indiqué que les fidèles peuvent communier encore le jour de Pâques ?

André Goubely,
curé-doyen de Nantiat.

Les réactions des revues

Dans les *Études* (avril 1951, pp. 103-108) le R. P. Doncoeur cherche à définir l'intérêt de la restauration de la vigile pascale. Se refusant à voir dans cette restauration un pur phénomène de retour au passé, il critique l'expression du P. Antonelli dans l'*Osservatore Romano* du 4 mars : *repristinatio* évoque une reconstitution, terme « chargé de quelque esthéticisme archéologique », familier aux architectes des Beaux-Arts.

> Si le pape interroge aujourd'hui l'histoire, c'est parce que les institutions liturgiques, comme toutes les choses humaines, sont insérées dans le temps et en subissent les dommages. Par des forces d'ordres divers, le plus souvent de mauvais aloi, il arrive que des institutions vivantes se raidissent jusqu'à la sclérose ou trahissent leur fin. Le cas de la vigile pascale est un des plus regrettables de la liturgie, qui en présente beaucoup d'autres, malheureusement.

Rappelant que le fait de la Résurrection est daté avec précision par les écrivains sacrés et que la célébration liturgique de cet événement doit respecter cette précieuse mention du temps, l'auteur se reporte à l'article du P. Jungmann (*Liturgisches Jahrbuch*, I Band, 1951, pp. 48-54) pour situer les différentes étapes historiques de l'anticipation. Au temps de saint Augustin,

> la mère de toutes les saintes vigiles est une nuit de veille pour le monde entier. Saint Jérôme semble attester une célébration à minuit. Peu à peu le mouvement de rétrocession se dessine. Au Ve siècle, Loup de Troyes écrit que, *tandis que la vigile de Noël ou de l'Épiphanie se prolonge toute la nuit, c'est rarement le cas pour celle de Pâques.*

Au temps de saint Grégoire le Grand, l'anticipation atteint déjà les heures du samedi soir. Deux textes de messes sont alors connus, l'un pour la célébration nocturne, l'autre pour le jour. On prescrit de ne plus chanter le *Gloria* avant que se lève la première étoile. On en vient peu à peu à une célébration *post nonam*... mais il suffit qu'on récite none avant de célébrer. Les motifs de cette anticipation sont sans doute nombreux. Saint Jérôme en indique déjà, mais au moyen âge, c'est vraisemblablement le désir de rompre le jeûne qui est déterminant, et ceci

amène de nos jours la récitation de Vêpres avant midi... Saint Pie V avait sanctionné cette évolution.

> Les fidèles ont réagi naturellement en désertant en masse les cérémonies, si essentielles, de la vigile pascale, et c'est de cela que le Saint-Père a été ému.

Le P. Doncoeur se réjouit, mais note enfin l'immense effort qui s'impose pour les prêtres afin qu'ils soient aptes à comprendre la richesse des rites de Pâques. *On est presque chancelant sous ce « pondus gloriae et gratiae ».*

Il regrette en concluant que « le corps monastique et le corps canonial soient des masses trop lourdes et trop raidies dans leurs traditions pour devenir les puissances créatrices et motrices que requiert tout mouvement ». Certains faits ne lui donnent-ils pas raison ? L'histoire en premier lieu, et aussi, disons-le, l'attitude actuelle de ceux qui n'ont pas l'excuse de l'isolement, des surchages paroissiales, des pauvretés de moyens pratiques... Cependant, des monastères et des communautés canoniales se sont réjouis sincèrement de cette restauration et ont célébré avec ferveur l'office nocturne.

Terminons par cette phrase pleine d'optimisme chrétien :

> Si nous savons comprendre la grandeur du mystère pascal, admirablement présenté par cette nouvelle liturgie, si nous savons faire comprendre, grâce à ces symboles de la Lumière, que, dans les ténèbres d'aujourd'hui, le Christ est le seul Illuminateur; si, dans ce triomphe de la mort par la science serve de la guerre, nous croyons assez à la Résurrection de Jésus pour rendre à notre peuple la foi en sa propre résurrection; si nous croyons que l'Eucharistie est le pain pour la vie éternelle et si nos chrétiens le reçoivent comme leurs aînés que le baptême désignait au martyre, alors le sacrement, le mystère de la liturgie aura sorti son effet. Et c'est pour cela que l'acte de Pie XII va de front avec la conjoncture. Et peut-être verrons-nous un jour qu'il la dépasse.

*
* *

La Vie Intellectuelle (avril 1951) intitule son éditorial « O nuit bienheureuse ». Dans une revue qui cherche à rendre la foi présente aux événements et aux consciences de notre temps, c'est un témoignage rendu au caractère très actuel de la restauration liturgique.

> Retrouver la nuit de Pâques est un gain. C'est une importante étape dans la reconquête de la vérité des gestes qui affirment la foi. C'est un bénéfice pour notre foi...

Le chrétien est tenu de faire déjà bénéficier le monde de la glorieuse liberté promise aux enfants de Dieu. Il lui faut trouver les gestes qui affirment la Résurrection avec vérité et clarté...

C'est à cette humanité, inquiète de vivre toujours entre deux guerres et ambitieuse de conquérir son unité, qu'il faut affirmer la Résurrection du Crucifié.

Nous réjoignons ici la pensée du P. Doncoeur. Nous trouvons dans toutes ces affirmations le témoignage d'un enthousiasme qui n'a rien à voir avec une satisfaction d'esthète et qui doit rendre confiance aux chrétiens parfois désabusés parce qu'ils croient l'Église étrangère aux conjonctures présentes.

*
* *

Dans le bulletin d'information *Vers l'Unité chrétienne* (mars 1951) publié par le Centre d'études « Istina », on lit deux pages ferventes sur l'immense avantage de cette restauration pour l'effort en faveur de l'Unité chrétienne.

Parmi les causes qui ont contribué à fixer notre attention sur l'importance du mystère pascal, il faut certainement mentionner l'influence exercée dans notre Occident latin par les éléments de l'Église orientale que les circonstances de ces dernières décades ont amenés, toujours plus nombreux, à notre contact...

Le grand intérêt de la récente décision romaine est qu'elle nous invite à remettre sur la Résurrection du Seigneur, dans notre piété collective et individuelle, un accent qu'elle avait peut-être un peu perdu.

L'orientation générale de la piété occidentale et celle de la piété orientale étaient ainsi un peu divergentes.

Ce qui nous est rendu est autre chose et bien plus que ce dont nos frères orientaux ont conservé la pratique. Car ce qui est solennisé par eux au cours de la nuit par la procession, le chant des matines et de la messe, c'est cela, précisément, qu'en rite latin nous continuons à célébrer au matin du jour de Pâques. Quant à la liturgie du samedi saint, en dépit de sa splendeur, elle n'a pas dans le rite byzantin toute la richesse de signification de notre liturgie latine. Il y manque, en particulier, la bénédiction des fonts baptismaux (qui se retrouve, il est vrai, dans un rituel du baptême théologiquement et symboliquement plus riche que le nôtre). D'ailleurs, chez eux comme chez nous, et sans doute pour les mêmes raisons, la célébration en a été un peu avancée des heures de la nuit à celles de la soirée, puis de la matinée du samedi. De toutes les cérémonies de la grande semaine, elle est l'une des moins fréquentées par les fidèles. En sorte que, pour nos frères orientaux

eux-mêmes, le décret de la Sacrée Congrégation des Rites peut fournir matière à une bienfaisante réflexion.

Et « Istina » conclut : la décision romaine

nous suggère donc indirectement — et ce n'est pas le moindre motif de notre joie — l'une des voies les plus efficaces dans le sens d'un rapprochement et d'une réunion si désirables entre l'Orient séparé et l'Occident latin. A cet égard, en effet, le domaine liturgique est, à coup sûr, le terrain le plus directement accessible et le plus favorable.

***

« La cérémonie restituée à la nuit est une cérémonie devenue vraie », remarque le R. P. Henry, dans *La Vie Spirituelle* (mai 1951, p. 512), et elle permet surtout aux chrétiens qui l'ont vu se dérouler de mieux comprendre ce que l'Église célèbre non seulement tout au long de la semaine de Pâques, mais aussi chaque fois qu'elle baptise.

Que signifient le *hanc igitur*, les introïts, les oraisons, les postcommunions de toute l'octave, là où la « fête du baptême » n'a pas été célébrée devant toute l'assemblée chrétienne réunie ? Ce sera alors le moment de prendre conscience de ce que signifie notre baptême... Renouveler notre profession de foi baptismale, c'est renouveler les engagements les plus fondamentaux et les plus forts de notre vie, ces engagements que nous avons contractés une fois avant que nous puissions le vouloir, mais afin que nous les voulions un jour et pour que nous en vivions à jamais de tout notre esprit et de tout notre cœur.

Le P. Henry remarque ensuite très judicieusement que la rénovation des professions religieuses n'a pas la même profondeur de signification, car elle a pour objet des moyens de mieux réaliser ce que la « profession de foi » engage radicalement dans notre vie.

Rejoignant les remarques d' « Istina » citées plus haut, le P. Henry voit dans cette rénovation liturgique un deuxième moyen, pour la piété occidentale, de regagner quelque prestige aux yeux des Orientaux. Nous croyons à la Résurrection, et le dogme récent de l'Assomption est venu confirmer et illustrer cette foi fondamentale :

La définition de l'Assomption proclame avec éclat le dogme de la Résurrection dont la Sainte Vierge, la première, a bénéficié auprès du Christ. Le Christ et la Vierge sont vivants dans leur âme et dans leur corps. C'est notre foi... C'est cela que, maintenant, nous exprimons dans la vigile pascale.

Le fait que la restauration liturgique permette à tous les fidèles de célébrer avec éclat et vérité cette foi en la Résurrection influera certainement sur leur piété qu'on ne pourra accuser d'être centrée exclusivement sur la Croix et les mystères d'anéantissement.

⁂

Publié avant la parution du décret, l'*Hymne à la Joie*, par le R. P. Duployé (*Cahiers de sainte Jehanne*, mars 1951), était un magnifique commentaire de la liturgie pascale et ouvrait à toute la vie chrétienne, à toute célébration, si humble soit-elle, des perspectives festives : « Pâques est une fête, et toute messe est une fête. » Nous lirons avec intérêt la suite cette étude.

⁂

Bibel und Liturgie (avril 1951) consacre deux articles à cette manifestation officielle du renouveau liturgique. Le premier est une présentation du décret et du nouveau rite par Ausgar Faller : « Le pape nous rend l'*Alleluia* de la Nuit pascale. » Notons cette remarque fort juste : l'expérience est nécessaire, car c'est aux évêques de juger dans leur diocèse de la préparation à cette réforme, l'Église est une grande famille aux membres très divers.

Dans la même revue, un curé se réjouit de ce que le vœu du congrès de Francfort, en 1950, ait été si rapidement exaucé.

Heiliger Dienst (V Jahrgang, Folge 1) résume seulement le nouvel *Ordo Sabbati Sancti*. Le *Rivista Liturgica*, organe officiel du « Centro di Azione Liturgica » italien (n° 2 de 1951), consacre un numéro enthousiaste à la vigile pascale, avec la signature de deux évêques et quelques articles intéressants sur l'*Ordo Sabbati Sancti*, la *bénédiction du cierge*, la *préface de Pâques*. On cherche surtout à en dégager une spiritualité liturgique.

M. Bugnini, dont on nous dit qu'il a pris une part importante à la préparation de la réforme liturgique du samedi saint, a publié un commentaire de l'*Ordo* dans les *Ephemerides Liturgicae* (1951, n° 1).

La revue américaine *Orate fratres* (avril 1951, pp. 225-229) témoigne de l'intérêt attaché à cet événement par les représentants du renouveau liturgique aux États-Unis. Martin B. Hellvie-gel propose tout un programme de préparation à une célébration fructueuse en 1952 (explication des rites, prédications en carême, éditions de feuillets pour la participation des fidèles, vœu de pouvoir utiliser l'anglais pour certaines prières et pour les leçons, étude des meilleures manières de « dramatiser » la célébration,

répétitions, célébration par l'évêque ou du moins le curé chaque fois que cela est possible). L'auteur conclut avec enthousiasme : « Thanks, most Holy Father, and *ad multos annos.* »

***

Un supplément au fascicule I des *Ephemerides Liturgicae* (vol. LXV, 1951) fut publié de telle sorte qu'on put le voir même en France dès le début de la semaine sainte. Il contient le texte complet du décret et des nouvelles rubriques avec un très vaste commentaire en latin dû à M. A. Bugnini.

Vu la longueur et la qualité de ce commentaire paru si rapidement, on doit se réjouir que l'auteur ait pu connaître les décisions romaines assez tôt pour nous en informer aussi copieusement. Chacun des points essentiels du décret et des rubriques, est expliqué en détail et commenté historiquement.

C'est à la suite de démarches pressantes de la part des évêques soucieux de leurs troupeaux et « par exemple celle des évêques de France et d'Allemagne, des clercs et des laïcs rassemblés (une note renvoie aux vœux exprimés au Congrès liturgique de Francfort, cf. *La Maison-Dieu*, 23, p. 139), de familles religieuses connues, de plusieurs monastères Bénédictins », que le Saint-Siège à entrepris la restauration des rites de la vigile.

On nous apprend que la commission chargée des méthodes pour cette réforme eut à choisir entre trois thèses :

> Ou bien les rites de vigile seraient restitués aux heures du soir, avec modification portant seulement sur les innovations nécessaires en raison du changement d'heure;
>
> ou bien le rite complexe serait changé de telle sorte qu'il s'adapte opportunément aux tendances et aux idées de notre temps;
>
> ou bien enfin la restauration serait effectuée de telle sorte que tout soit conservé de ce qui pouvait être conservé, et qu'un courageux effort soit fait pour renouveler les rites si expressifs dans leur splendeur native.

C'est donc cette troisième thèse qui fut adoptée. Solution prudente dont chacun se réjouit.

M. Bugnini explique ensuite minutieusement les diverses rubriques, point par point. On se reportera à ce commentaire. Notons que le cas des petites paroisses est prévu par l'auteur avec des indications intéressantes pour les prêtres isolés. Les rubricistes critiqueront telle ou telle interprétation (cf. article de M. Viale).

Un tableau rassemble les données rubricales sur la manière d'exécuter diverses pièces de la messe d'après les sources litur-

giques. On y apprend que le célébrant, jusqu'au XIII[e] siècle, ne lisait en privé aucune des parties exécutées par le diacre, les chantres ou l'assemblée comme il le fait aujourd'hui. C'est au XIV[e] siècle (*Ordo rom.* XIV) qu'il lit l'introït, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus*. Le Missel de S. Pie V (1570) lui prescrit la lecture privée de toutes les pièces (introït, *Kyrie*, *Gloria*, épître, graduel, évangile, *Credo*, offertoire, *Sanctus*, *Agnus*, communion). Le cérémonial des évêques (1600) ne dispense le célébrant que de la lecture privée de l'introït. On voit ainsi comment l'*Ordo Sabbati Sancti* introduit une importante réforme en prescrivant au célébrant d'écouter avec toute l'assemblée la proclamation des leçons.

*
* *

Dans les *Questions liturgiques et paroissiales* de mars-avril 1951, Dom Vandenbrouke présentait *le nouvel office de la Nuit pascale*. M. l'abbé Rose y étudie *la joie pascale d'après l'* « *Exsultet* ». La même revue revient sur *le nouvel office du samedi saint* en mai-juin (pp. 119-123). Reconnaissant la portée pastorale du nouveau rite, l'auteur voudrait surmonter les inconvénients pratiques que présente la célébration dans les petites paroisses (fatigue du clergé, désertion de la messe du jour), et il propose « la faculté de célébrer l'office à telle heure que tout, messe comprise, se termine vers onze heures ou onze heures trente, avant minuit, en tout cas ». Notons au sujet des confessions cette remarque fort pertinente : pourquoi ne pas avancer les confessions à la matinée du samedi saint ? « Il faudrait sans doute créer le courant, former la mentalité, mais quels beaux jours pour obtenir le pardon de nos fautes que ceux ou nous méditons la mort et l'ensevelissement de notre Sauveur! » Sans doute, mais quels sont les travailleurs qui pourront venir le vendredi et le samedi matin ?

L'Ami du Clergé du 12 avril 1951 répond à une question posée au sujet de l'antienne *Vespere autem sabbati* et justifie le maintien de ce texte par une exégèse de *Vespere sabbati*, qu'on doit traduire selon le mot grec de ὀψέ, « après le sabbat ». L'auteur de cette réponse invoque, avec peut-être plus d'à-propos, l'autorité de M. Bugnini, qui justifie ce maintien par la nécessité d'un travail de longue haleine portant sur la révision de tous les textes utilisés dans la liturgie, et par l'adaptation délicate d'une nouvelle antienne qui n'a pas été proposée.

Un mois plus tôt, la même revue avait donné, sous la plume de M. l'abbé Noirot, un commentaire pratique du décret et de l'*Ordo Sabbati Sancti*.

H.-N. B.

LE DÉCRET DU 9 FÉVRIER 1951 ET LES ESPOIRS QU'IL SUSCITE

Le décret de la Sacrée Congrégation des Rites marque un point d'arrivée : il comble les vœux impatients de beaucoup et il consacre, par l'autorité du Saint-Siège, les travaux consciencieux des historiens et des apôtres de la liturgie. Mais c'est aussi, et peut-être davantage, un point de départ, je veux dire une première démarche très suggestive, qui justifie, dans le domaine de la restauration liturgique, des espoirs de réforme, considérés jusqu'ici comme utopiques. Vraiment la remise en honneur, après de longs siècles d'oubli, de la *Vere beata Nox*, de cette Nuit qui devait s'illuminer comme le Jour : *sicut dies illuminabitur*, cette restauration, dis-je, faite dans un esprit si traditionnel et si historique, ouvre des horizons que les plus optimistes osaient à peine entrevoir.

***

Ce sont quelques-unes de ces virtualités que nous voudrions envisager ici. Et nos considérations porteront sur un double objet.

Voyons d'abord le motif foncier qui éveille nos espoirs. C'est que le retour aux formes cultuelles classiques est conforme au génie latin et aux traditions romaines. Notre Église est une Église de tradition : c'est une loi de sa vie et une norme fondamentale de toute son histoire. Or le récent décret nous apporte pratiquement l'assurance que cette loi reste celle du Saint-Siège, comme jadis; et qu'il ne craint pas, pour y rester fidèle, de puiser dans ses institutions séculaires la sève vivifiante dont elles sont toujours

gonflées. Dès lors, notre décret est un point de départ plein de promesses.

Ce point étant établi, nous rechercherons dans une deuxième partie les rites concrets et les institutions traditionnelles que les travaux historiques ont mis en pleine lumière, et qui répondent mieux aux tendances de la piété chrétienne actuelle, laissant humblement aux autorités compétentes le soin de légiférer dans ce domaine.

***

AGE D'OR ET VICISSITUDES

Le retour aux formes du culte, dont la restauration de la vigile pascale nous offre un exemple si suggestif, soulève des problèmes délicats dont la solution exige au préalable un examen plus général.

La liturgie est un langage : échange religieux de pensées et de sentiments entre le ciel et la terre. A ce titre, elle n'échappe pas aux vicissitudes des langues humaines. De même qu'une langue a toutes ses exigences et son génie; ainsi, la langue de l'Église doit se soumettre à un ensemble de normes qui font sa perfection et sa beauté. La liturgie connaît, elle aussi, ses époques classiques de grande prospérité, son âge d'or, son siècle. Mais aussi, hélas ! ses époques de dégradation et de déchéance. Une restauration liturgique est incompréhensible sans cette donnée élémentaire.

Sans rechercher ici les causes de ces vicissitudes, signalons, à titre d'exemple, l'influence désastreuse sur la liturgie d'un fait historique comme l'exil d'Avignon et le schisme qui le suivit. Pendant tout le XIV[e] siècle, le culte romain, brusquement privé de son cadre originel, de ses grandes basiliques, de ses célébrations stationnales, de ses processions au tombeau des martyrs, le culte romain s'appauvrit et s'étiola en terre étrangère. Au retour des Pontifes après un siècle, les grandes traditions étaient à jamais perdues; tous les témoins des anciennes splendeurs avaient disparu. Les *Ordines romani*, scrupuleusement suivis jadis, et qui

étaient les vrais oracles de la liturgie romaine jusqu'au XIV[e] siècle, n'étaient plus, maintenant, que des parchemins de bibliothèque, sans réalité vécue. En fallait-il davantage pour ouvrir une époque de décadence ? Aujourd'hui encore, la renaissance liturgique trouve sa vraie source dans l'étude de ces vénérables manuscrits.

Tous les éléments du culte peuvent d'ailleurs être affectés par ces influences diverses : non seulement les formes cultuelles, la valeur des symboles, le rythme des prières, mais encore le choix des textes, la richesse de la doctrine, la profondeur des mystères, la valeur substantielle des lectures. Bref, une époque de décadence peut appauvrir tous ces éléments.

En résumé, la liturgie romaine a connu des siècles classiques, des âges d'or (de Constantin à Charlemagne, elle a atteint son apogée) et d'autre part des périodes de profonde décadence, comme aux XIV[e] et XV[e] siècles, où l'on viole inconsciemment toutes les règles élémentaires, depuis les règles de la composition d'un introït ou d'une collecte, jusqu'aux principes qui doivent guider le choix des lectures ou des mystères célébrés.

De même que c'est par l'étude des œuvres littéraires des grandes époques classiques que s'acquiert une culture d'humaniste ou de lettré, c'est aussi par le retour aux sources très pures de l'authentique liturgie des âges d'or, que nous retrouverons cette perfection et cette noblesse que l'honneur de Dieu réclame. Cette donnée fondamentale, sur laquelle nous venons d'insister, justifie pleinement le travail de restauration dont nous parlons; c'est elle qui a dicté à l'Église romaine, au cours de son histoire, les règles pratiques indispensables, soit pour garder fidèlement les traditions légitimes, soit pour les restaurer quand elles sont perdues ou corrompues.

Et tout d'abord, des recherches positives et historiques s'imposent. Les livres liturgiques offrent aux historiens de l'antiquité un vaste champ d'investigation. Aux meilleures époques, les précieux travaux des liturgistes ont projeté la lumière de l'histoire sur nos livres et nous ont révélé les origines lointaines et le sens authentique des rites sacrés. Grâce à ces patientes recherches, des éditions critiques fidèles mettaient à notre portée des documents anciens : sacramentaires, eucologes, livres d'heures, qui, pour n'être plus dans

le canon actuel de la liturgie romaine, n'en sont pas moins tout gonflés de la sève de la piété antique.

Le Saint-Siège se montre très accueillant et très compréhensif pour tous les efforts faits dans le cadre des lois actuelles et encourage sans réserve les travaux historiques qui recherchent l'origine et l'évolution de nos rites. Que d'exemples nous avons de cette attitude ! La réforme du chant sacré par Pie X, fruit de longs et patients efforts de spécialistes isolés. Les réformes du calendrier et du Bréviaire, et surtout le nouveau décret de la vigile pascale, toutes ces réformes témoignent de la volonté des législateurs d'utiliser les travaux scientifiques pour le renouveau des rites sacrés. Rome n'agit-elle pas de même dans les autres domaines de son activité ? Sa discipline, sa théologie, son exégèse bénéficient largement des progrès des sciences religieuses.

Mais, à côté de ce premier travail scientifique, il en est un autre plus délicat, à savoir de rechercher et de signaler dans notre liturgie actuelle les manquements parfois graves aux principes traditionnels des âges classiques. Avouons humblement que notre époque a connu bien des déchéances à l'endroit du culte. Comment, par exemple, pendant des siècles s'est-on résigné, disons mieux, a-t-on accepté presque inconsciemment de chanter l'*Exsultet* de la *Vere beata Nox*, en plein jour ? Et que d'autres anomalies aussi énormes se maintiennent, sans provoquer en nous aucun étonnement ! Ne doit-on pas en conclure que notre conscience liturgique n'est pas suffisamment éclairée ? Dans ce second travail qui s'impose, le Saint-Siège (il vient d'en donner la preuve) accepte les recherches critiques, pourvu qu'elles s'accomplissent avec le respect, la soumission et la réserve nécessaires. L'obéissance inconditionnée aux dispositions actuelles du culte romain ne doit pas nous faire perdre de vue les normes traditionnelles qui assureraient la perfection et la beauté des formes cultuelles.

Toutes les activités des Souverains Pontifes anciens et contemporains en font foi. On a trop oublié les deux documents pontificaux si suggestifs de Pie X à ce sujet : *Divino afflatu* (oct. 1911) et *Abhinc duos annos* (oct. 1913), dans lesquels le pape affirme sa volonté de ramener la liturgie à ses normes authentiques : « Un grand nombre d'années sont nécessaires, avant que cet édifice liturgique que l'Épouse du

Christ avait élevé avec un soin si éclairé pour proclamer sa piété et sa foi, avant, dis-je, que cet édifice ne retrouve toute la splendeur de sa majesté et de sa perfection, et nous apparaisse comme débarrassé des injures du temps. »

Les livres liturgiques du haut moyen âge qui se réclament des papes Léon, Damase, Grégoire devinrent pour Rome et bientôt pour toute l'Église latine la norme classique et inviolable de toute la liturgie romaine. Et quand, par la vicissitude des temps, cette pureté originelle se trouvait compromise, les papes s'employaient à ramener le culte à ses formes anciennes, authentiques, comme on disait alors.

C'est ainsi qu'aussitôt après le Concile de Trente les Souverains Pontifes s'empressèrent de publier des éditions corrigées des livres liturgiques. Les papes Pie V, Sixte-Quint, Clément VIII instituèrent des commissions pontificales composées de savants et de spécialistes, avec mission de consulter soigneusement les manuscrits et de préparer des éditions conformes aux documents anciens. Cinquante ans plus tard, Urbain VIII, par sa Constitution *Quamvis alias* de 1644, constate qu'un nouveau travail de révision est devenu nécessaire. Il créa à cette fin une Commission de cardinaux et de savants, préoccupés avant tout de sauvegarder la pureté des rites traditionnels. Un siècle plus tard, en 1749, Benoît XIV, constatant que les travaux antérieurs avaient ignoré beaucoup de manuscrits récemment publiés, recommença le même travail dans le même esprit, avec une rigueur scientifique plus grande encore.

En gardant ou en restaurant l'authentique tradition des rites antiques, les derniers Pontifes, Pie X, Pie XI et, dans son décret récent, S. S. le pape Pie XII, ne font que suivre l'exemple de leurs prédécesseurs. Pie XI exprimait cet attachement à la tradition dans sa Constitution *Divini Cultus* de 1928 : « On comprend dès lors pourquoi les Pontifes romains ont apporté tant de sollicitude à défendre et à sauvegarder la liturgie... Ils s'appliquèrent à régler, à protéger et à garder inaltérée la sainte liturgie. »

Fera-t-on l'injure à cette lignée de Pontifes romains d'avoir agi en archéologues ? Leur reprochera-t-on d'avoir négligé les nécessaires adaptations en défendant si fidèlement la tradition ?

Nous avouons ne pas comprendre la portée de ce reproche.

Pour être concret, prenons le récent décret de la vigile pascale. Loin d'être un archéologisme sans vertu et sans écho dans la piété actuelle, ces rites de l'initiation chrétienne, qui remontent à la plus haute antiquité, se sont avérés pour les chrétiens du XX^e^ siècle tout palpitants de vertu surnaturelle et d'adaptation actuelle. Et je cherche en vain dans les rites antiques qui ont sanctifié tant de générations de chrétiens, ceux dont la restauration constituerait un pur caprice archéologique ou une mise en scène inopérante.

En outre, cette restauration offre deux avantages. Nous l'avons dit plus haut : la liturgie a ses lois et ses exigences dont la violation appauvrit et enlaidit le culte de Dieu. Il y a plus : l'Église catholique a le souci de conserver fidèlement tous les traits de sa physionomie ancienne et traditionnelle, elle que le pasteur d'Hermas représentait sous l'image d'une femme âgée « parce qu'elle a été fondée avant toutes choses et que c'est pour elle que le monde a été créé » (Vis. 2, chap. IV). Elle ne veut rien abandonner de ses traits et du parler de sa première jeunesse; elle veut garder en tout sa note visible d'apostolicité.

Les réformes liturgiques dans le sens traditionnel répondent donc aux préoccupations anciennes et actuelles du Saint-Siège : nous venons de l'établir longuement. Sans doute, ces restaurations doivent être entrevues avec déférence et réserve, sans impatience et sans outrance. Ne perdons jamais de vue le caractère œcuménique, universel et définitif des décisions du Saint-Siège. Ses décrets s'adressent à tous les catholiques, dans la multiple diversité de leurs cultures, de leurs traditions et de leurs connaissances. Des réalisations en pleine conformité avec nos aspirations et nos souhaits peuvent ne répondre en rien au développement intellectuel et spirituel d'autres peuples. Le Saint-Père en faisait l'aveu dans l'encyclique *Mediator Dei* : « Nous constatons avec douleur que, dans quelques pays, le sens, la connaissance, le goût de la sainte liturgie sont parfois insuffisants et même presque inexistants. D'autre part, nous remarquons, non sans préoccupation et sans crainte, que certains sont trop avides de nouveautés et se fourvoient hors des chemins de la saine doctrine et de la prudence. »

Laissons donc à l'autorité le soin de fixer la mesure et le temps des réformes éventuelles qu'elle jugera bon d'intro-

duire. Pour notre part, efforçons nous, par un travail objectif et loyal, de dégager les données historiques susceptibles de provoquer les décisions de l'autorité.

*
* *

Dans cette disposition d'esprit, envisageons maintenant quelques réformes qui paraissent souhaitables. Il en est qui sont suggérées et pour ainsi dire amorcées par le nouveau décret lui-même. Il en est d'autres qui, à la suite de recherches déjà longues, semblent être arrivées à maturité.

RESTAURATIONS SUGGÉRÉES PAR LE DÉCRET

Lectures privées pendant la messe solennelle et rôle du célébrant.

Les rubriques du nouveau décret (chap. IV, n° 15) précisent que pendant la lecture des Prophéties, le célébrant, les ministres, le clergé, le peuple, *écoutent assis* (*sedentes auscultant*). Jusqu'ici, la rubrique de notre missel portait : *Celebrans legit eas* (les prophéties) *submissa voce, ad altare in cornu epistolae;* le célébrant les lit à voix basse à l'autel. A noter que cette dernière rubrique, modifiée par le récent décret, ne fut ajoutée au missel qu'au XVII[e] siècle, probablement dans l'édition d'Urbain VIII en 1644; rien de semblable n'existait auparavant. Le nouveau décret nous restitue donc le rite ancien : tous, sans exception, y compris le célébrant, *écoutent* la lecture publique faite par le lecteur qualifié, pour l'édification de tous.

Une anomalie semblable se retrouve dans notre liturgie actuelle. Les rites de la messe solennelle, tels qu'ils sont réglés aujourd'hui par le cérémonial des évêques et par le missel, en font foi. Pendant que les différents ministres exécutent les fonctions propres à leur ordre; lectures, chants, etc., le célébrant récite tout bas les mêmes pièces : Introït, Gloria, Graduel, Épître, Évangile, etc. Par des *a parte* continuels, il se désintéresse de l'action commune dont il est le chef; il dit une messe basse, tandis que ses ministres chantent la grand'messe.

Cette anomalie est plus frappante encore dans la messe solennelle pontificale.

Ce qui nous choque ici, c'est beaucoup plus qu'un manquement à la tradition. Le Pontife doit exercer dans toute son ampleur sa fonction hiérarchique de chef de l'Assemblée liturgique. Tout ce qui se fait à l'autel se fait avec sa délégation et sous son contrôle. Et les vieux *Ordines romani* se plaisent à le faire intervenir pour interrompre les chantres et suspendre la mélodie. Dans l'Ordo de saint Amand, qui date du IX^e^ siècle environ [1], on lit souvent cette indication : *Dum schola complevit antiphonam* (introït) *annuit pontifex ut dicatur Kyrie... Annuit ut finiatur*, etc. Du fond de l'abside, siégeant sur son trône élevé, il règle tout, il surveille tout : c'est l'*episcopus*. Mais, en même temps, c'est le Pasteur uni à son peuple, qui s'associe à ses prières, prête l'oreille aux mêmes chants et aux mêmes lectures, se livre aux mêmes émotions religieuses, vibre à l'unisson de ses enfants. La lecture privée qu'on lui impose aujourd'hui est incompatible avec ses fonctions de chef de l'assemblée.

A cette raison fondamentale s'en ajoutent d'autres. D'abord, au seul point de vue esthétique, qui a son importance pour assurer la dignité du culte, l'ordonnance régulière des cérémonies est constamment contrariée : la coïncidence des deux messes fait souvent défaut et provoque des vides; ces allées et venues au trône pour les lectures privées sont désordonnées et disgracieuses.

Bref, la belle ordonnance des rites et les règles de l'antiquité, autant que le principe de l'Ordre de hiérarchie, militent en faveur de l'extension, aux cas analogues, de l'heureuse réforme du récent décret.

Liturgie raisonnable et vivante.

Dans le décret (chap. IV, 16), l'invitation du diacre *Flectamus genua* est suivie d'un temps de silence qui permet aux fidèles de se conformer, par la prière, à l'invitation du diacre : *per aliquod temporis spatium in silentio orant* (pendant un certain temps, *on prie en silence*). Cette rubrique

1. Voir DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 5^e^ édit., 1909, pp. 147-152.

nouvelle pourra paraître peu importante aux yeux des profanes; elle révèle pourtant un vrai sens liturgique. Aujourd'hui, beaucoup de chrétiens, les jeunes gens surtout, aspirent à une liturgie vraie, vivante, raisonnable; le formalisme, les gestes conventionnels et irréels leur déplaisent souverainement. Quand le célébrant invite les fidèles à la prière, *Oremus*, c'est le moment de la prière; et si, en temps de pénitence et de prière plus intense, il insiste et charge son diacre de commander l'attitude de la prière pénitente : *Flectamus genua* (mettons-nous à genoux), l'immédiate réponse du *Levate* dénote une incompréhension totale de ce geste. Recueillez-vous un certain temps dans l'attitude de la prière, dit la nouvelle rubrique.

Faisons remarquer que le *Levate* ne peut *en aucun cas*, comme il arrive souvent, être dit par l'acolyte, moins encore par le peuple. Quand le célébrant est seul, sans diacre ni sous-diacre, c'est *à lui seul* à adresser les deux invitations. Peut-être même faudrait-il réserver le *Levate* au diacre et non au sous-diacre : c'est le diacre, en effet, qui est chargé de transmettre les avertissements à l'assemblée[2].

Au cours du sacrifice, plusieurs rites ont perdu toute signification et dès lors toute vertu. Puissent-ils un jour être ranimés comme le *Levate*.

L'Amen.

L'*Amen* après la Secrète et surtout après le Canon a une importance communautaire. Saint Jean Chrysostome et saint Jérôme consacrent des homélies célèbres à ce souhait liturgique, qui associe l'assemblée à la prière secrète et à la grande prière du Canon. Or, pour beaucoup, cet *amen* se rattache, non à ce qui précède, c'est-à-dire à la Secrète et au Canon, mais à ce qui suit : la Préface et le *Pater*. Dès lors, il perd toute signification. C'est la mélodie qui a consacré ce méfait, en rattachant les deux *amen* aux chants qui suivent. Au Canon surtout, une génuflexion malencontreuse sépare forcément l'*amen* de la doxologie du Canon. Un simple changement de rubrique nous rendrait toute la valeur de cette participation active de l'assemblée au Canon de la messe.

2. Voir manuscrit de saint Amand : Duchesne, *op. cit.*, p. 489.

Actes de la communion.

Un autre point qui mériterait aussi l'attention du législateur, c'est la distribution de la communion *avec la sainte Réserve*, et non avec les saintes Espèces consacrées à cette même messe. Le Saint-Père, plusieurs fois dans son encyclique *Mediator Dei*, insiste sur l'importance de la communion ainsi comprise. Malheureusement, pour réaliser pratiquement ce rite significatif, il semble que l'offrande du pain par les fidèles soit indispensable, même sans défilé. Pendant la semaine, une crédence pourrait être établie à cette fin, où les fidèles déposeraient leur hostie. Mais les dimanches, pareille démarche serait moins commode. Quoi qu'il en soit, cette vraie communion au Sacrifice *présent* renferme une réalité sacramentelle trop expressive pour être négligée.

L'insertion dans la messe du rite beaucoup plus récent de la communion, créé pour la distribution de la communion *en dehors de la messe*, est aussi regrettable. La messe à laquelle on vient d'assister est par excellence l'acte de tous les pardons : on s'explique mal ce *Confiteor* et ces absolutions à ce moment de la communion.

L' « Ite missa est ».

Enfin, l'*Ite missa est* ne pourra-t-il un jour retrouver son sens authentique et vrai ? Il l'a perdu au XV[e] siècle, à la fatale époque de la liturgie. Les faits continueront-ils à donner un démenti à ces paroles ?

On trouvera peut-être ces suggestions assez mesquines. Rien n'est mesquin dans le service de Dieu : tout doit y tendre à la perfection : tel fut toujours, nous l'avons montré en commençant, la préoccupation de l'Église romaine. Et ce souci minutieux rencontre heureusement aujourd'hui un état d'esprit fréquent chez les fidèles et surtout chez les jeunes gens soucieux de piété vraie. Ces exigences de précision et de logique, ces aspirations généreuses mais parfois outrancières, qui sont de leur âge, ils les apportent dans le domaine religieux et spécialement dans le culte.

AUTRES RESTAURATIONS SOUHAITABLES NON AMORCÉES DANS LE DÉCRET

L'esprit si compréhensif du décret nous enhardit à ne rien taire de nos souhaits. Nous voudrions ajouter un mot au sujet du dernier Évangile.

Dernier Évangile.

Le décret supprime à la messe de la vigile pascale le psaume *Judica me*, le *Confiteor* et, à la fin de la messe, le dernier Évangile. Nous ne nous autorisons pas de cette suppression. Évidemment, une fonction aussi vénérable avait droit à des égards spéciaux et qu'on ne lui impose pas des rites beaucoup plus récents, qu'elle n'avait pas connus au temps lointain de sa splendeur. Mais nous parlions plus haut de rendre à l'*Ite missa est* toute sa vérité. Ceci met en cause l'existence du dernier Évangile. Faisons à ce sujet quelques réflexions. Le dernier Évangile n'est devenu général et obligatoire que dans le missel de S. Pie V en 1570. Et encore, la rubrique note que le célébrant doit enlever la chasuble, ornement exclusif de la messe, pour le réciter.

Tout d'ailleurs, dans le régime rituel que subit le dernier Évangile, trahit un traitement de parent pauvre et même d'intrus. Il trouve place après l'*Ite missa est*, donc après que l'assemblée plénière a été levée; on le récite à voix basse, sans encens, sans luminaires, sans aucun des rites réservés à l'Évangile; le diacre, ministre de l'Évangile, n'intervient pas, cet évangile ne participe en rien à la solennité du jour, si grande soit-elle; toute l'assemblée attend; le prêtre lui-même a l'impression de faire une besogne tolérée et privée. Bien plus, l'évêque, à la messe pontificale, le récite en se rendant au trône. Le sens profondément traditionnel de l'Église romaine se refuse à l'assimiler. De son côté, l'organiste joue sans attendre la sortie traditionnelle. De toute part, donc, ce sont des invitations à se retirer.

Ne pourrait-on maintenir ce rite aux messes privées seulement? Tandis qu'aux messes *chantées* le célébrant le réciterait, comme l'évêque, en regagnant la sacristie.

Prières de Léon XIII.

Faut-il parler de la dernière addition : les prières de Léon XIII ? Elles appartiennent moins encore à la liturgie. Dans la pensée de Léon XIII, elles étaient temporaires, destinées à une intention spéciale qui a été obtenue; elles tendent à devenir définitives et à lier leur sort au dernier Évangile. Elles aussi ont un régime étrange : on conserve la chasuble pour les réciter; le prêtre se met à genoux, pose très rare dans la liturgie, et en tout cas suspendue au temps pascal; récitation continuelle du *Salve Regina* sans tenir compte des antiennes du temps, etc.

En achevant ce long exposé, nous nous sentons quelque peu confus et inquiet de notre audace. Notre seule excuse est le décret libérateur qui nous a vraiment enthousiasmé.

Mais, à tout prendre, ne valait-il pas mieux parler à cœur ouvert ? D'autant plus que les désirs exprimés sont bien modestes en regard de la restauration vraiment capitale et décisive de la grande Nuit. Enfin, nous l'avons redit ici, ces souhaits ne diminuent en rien la fidélité et la soumission à toutes les dispositions actuelles de la liturgie romaine. Nous sommes prêt à toute éventualité : à la patience, à la résignation, aux reproches, comme à la joie et à l'action de grâces.

Dom Lambert Beauduin.

L'AVENIR PASTORAL

Nous serons sans doute amené, dans le présent article, à reprendre tel ou tel point déjà abordé dans les études précédentes. Cependant, notre propos n'est pas de produire une conclusion qui serait un simple regroupement de choses déjà dites. Nous voudrions, ici, envisager l'avenir pastoral de la vigile pascale, c'est-à-dire essayer de déterminer à quelles conditions la nouvelle célébration peut, non seulement se maintenir, mais s'enraciner dans la pastorale française, quelles modifications elle doit y apporter, quels aménagements des habitudes ou même des lois cela peut requérir. Il va sans dire qu'un tel examen reste dans le domaine des suggestions, ne jouit d'aucune autorité et n'engage que son auteur. Celui-ci a seulement essayé d'être aussi objectif et impartial que possible, lorsqu'il rapporte des opinions ou des vœux qu'il ne partage pas.

Il est presque lassant de le répéter : partout où le nouveau cérémonial a été adopté, il a rencontré la pleine adhésion des fidèles. Personne, je pense, ne soutiendra que l'attrait de la nouveauté suffise à expliquer ce succès. Les fidèles eux-mêmes l'ont dit : leur satisfaction vient d'un motif très essentiel. Ils ont découvert le mystère de Pâques. Jusqu'ici, pour l'immense majorité d'entre eux, Pâques n'était qu'un dimanche un peu plus solennel, marqué par des sonneries de cloches plus abondantes, une plus grande affluence, l'obligation de la communion pascale (souvent accomplie un autre jour), voire par la fin d'un Carême cependant fort peu « vécu ». La vigile leur a fait comprendre combien Pâques est une fête unique, est *la fête*. Non seulement parce que le fait de la résurrection (ou plutôt du tombeau vide) est à la base (apologétique) de notre foi. Mais surtout parce que le mystère du Christ mort-et-ressuscité est le mystère

essentiel du christianisme, parce que le mystère de notre baptême, de notre mort-et-résurrection en lui, est le mystère essentiel de toute notre vie chrétienne.

Les qualités pastorales du nouveau rite.

Mais il y a une autre cause de succès qu'il convient de mettre en lumière, et qui ressortit précisément à la pastorale liturgique, c'est la facture admirablement réussie de la nouvelle célébration au point de vue psychologique et pédagogique. Non seulement le mystère célébré est essentiel, mais le langage liturgique dans lequel il est présenté, est intelligible et attrayant. Il n'est pas besoin d'être un esthète ou un archéologue pour saisir le symbolisme de la nuit et de la lumière, et ce symbolisme est ici mis en œuvre de la façon la plus simple, la plus éloquente qui soit : non pas comme un spectacle, mais comme une action à laquelle on participe. Le geste, nouveau dans notre liturgie, de la communication de la lumière pascale aux cierges tenus par les fidèles est, disons-le bien, une trouvaille géniale, un emprunt excellent à ce que les para-liturgies ont réalisé de plus réussi.

Le P. Chéry critiquait naguère à bon droit nos célébrations liturgiques habituelles en disant que le fidèle *ne voit rien, n'entend rien, ne comprend rien, ne fait rien*. On peut retourner cette critique point par point. Le fidèle *voit* : il est même prescrit que la bénédiction du feu ou la consécration des fonts se fasse de telle manière qu'on jugera préférable, pourvu que ce soit « en vue des fidèles ». Le fidèle *entend* : la rubrique spécifie que les lectures doivent être écoutées par tous. Le fidèle *comprend*, grâce à la simplicité du symbolisme, aux commentaires (sans lesquels, nous y reviendrons, la vigile pascale est presque irréalisable), à l'usage de la langue vulgaire pour le renouvellement des promesses baptismales et l'allocution préparatoire. Et enfin, le fidèle *fait* beaucoup de choses ! Nous connaissons peu de célébrations où il soit plus actif. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'on ne le fait pas agir à tort et à travers, et à tout instant. On ne lui demande que des actions ou des réponses simples, vraiment à la portée de la masse. Entre ces interventions, il peut écouter tranquillement, admirer,

se recueillir : pendant l'*Exsultet*, la bénédiction des fonts, le baptême. Voici une liturgie vraiment active à laquelle les fidèles ne feront certes pas le reproche courant : « On ne peut plus prier ! [1] »

Aucun des fidèles participant à la Nuit pascale ne l'a trouvée trop longue. Il y a là une leçon. Nous répétons trop facilement que les chrétiens d'aujourd'hui ne peuvent plus supporter les longs offices. Sans doute, quand ces offices sont creux, qu'il ne s'y passe rien, ou que ce qui s'y passe est inintelligible. Mais nous pouvons conclure de l'expérience de la vigile pascale, venant en confirmer beaucoup d'autres : les fidèles *aiment les longs offices*, quand ces offices sont riches de signification et vraiment intéressants. Il faut ajouter que la nuit est favorable aux longs offices : on est là pour ça, on a tout son temps. Ce qui n'est évidemment pas le cas le dimanche, et encore moins le samedi matin !

Pourrait-on choisir et varier les prophéties ?

Peut-on encore augmenter l'intérêt de la vigile pascale et faciliter la participation ? M. Viale a présenté plus haut quelques requêtes à cet effet. En ce qui concerne les prophéties, plusieurs suggèrent le dispositif suivant : qu'on garde, dans les livres liturgiques, les douze prophéties traditionnelles, précédées d'une rubrique de ce genre : « Le célébrant fera lire *quatre de ces prophéties, choisies parmi les douze* que voici, à condition de toujours lire la première, et de lire les quatre prophéties de son choix dans l'ordre où elles se trouvent au missel. » Nous garderions ainsi le bénéfice de l'abré-

1. Énumérons quelques-unes de ces interventions de la foule : nombreux *Amen*, à la fin des oraisons et bénédictions; réponses à trois dialogues de Préface; *Deo gratias*, avec génuflexion, aux trois *Lumen Christi*; allumage des cierges, éteints après l'*Exsultet*, rallumés pour le renouvellement, puis pour le canon de la messe; génuflexion et prière en silence après les prophéties; réponse aux litanies (devenue possible maintenant que celles-ci ne sont plus doublées); aspersion de l'eau bénite, réponse aux interrogations baptismales; récitation du *Notre Père*; reprise du triple *Alleluia*, etc., etc. On notera aussi la variété des attitudes demandées aux fidèles, tournés vers le fond de l'église, puis vers le cierge, puis vers l'autel; assis, à genoux, debout, pour des périodes plus ou moins longues.

gement réalisé cette année; nous n'aurions pas à regretter la disparition définitive de textes très riches et très prenants; et nous introduirions dans la célébration un élément de variation annuelle qui renouvellerait l'intérêt de la vigile[2].

La Vigile pascale va-t-elle se dégrader?

Il nous faut, en effet, envisager l'avenir. L'an prochain, certainement, le nombre de paroisses où se fera la vigile s'accroîtra considérablement. Il faudra y compter toutes celles qui l'ont célébrée cette année; toutes celles qui ne l'ont pas célébrée uniquement par manque de préparation; toutes celles enfin qui y seront encouragées par les réussites obtenues ailleurs. En se renouvelant et en s'étendant, cette célébration ne risque-t-elle pas de se dégrader? Outre les

2. Voici encore une suggestion, d'ordre bien secondaire. Aux interrogations baptismales, on fait répondre le peuple au pluriel : « Nous y renonçons, nous y croyons. » Sans doute s'agit-il d'un renouvellement collectif, qui justifie le pluriel. Mais pourquoi ne pas reprendre la formule même qui a été employée au baptême : « J'y renonce! j'y crois! » Cette formule au singulier a surtout l'avantage d'être beaucoup plus sonore et de pouvoir être proférée avec beaucoup plus de force et d'élan.

A propos de la rénovation des promesses baptismales, nous nous permettrons une autre remarque qui va plus loin qu'une question de mots. Dans l'allocution préparatoire, le célébrant doit dire que « dans l'attente de sa résurrection glorieuse (du Christ), l'Église déborde de joie ». On voit mal comment l'Église attend encore la résurrection du Christ. Celle-ci n'a-t-elle pas été déjà célébrée par le rite du cierge pascal, la distribution de la lumière, la bénédiction des fonts? Faut-il croire que la résurrection ne sera célébrée que par la consécration eucharistique, comme si, à Noël, Jésus ne naissait qu'à la consécration de la messe, alors que l'invitatoire de Matines annonce déjà qu'il est né? Ou faut-il comprendre que la vigile pascale n'est qu'une préparation, et que le Christ ne ressuscite qu'à l'aube du jour de Pâques?

A supposer même que la réponse à l'une de ces questions soit affirmative, l'Église *n'attend* plus la résurrection du Christ. Celle-ci a eu lieu, une fois pour toutes, il y a près de deux mille ans. Ce que nous attendons, en réalité, c'est la résurrection finale, notre résurrection, lors du retour définitif du Christ, dont sa première et unique résurrection dans la chair a été le gage, et dont notre célébration annuelle de la Pâque entretient en nous l'espérance. Ces vues nous paraissent solidement appuyées sur la théologie même de la célébration liturgique et, en particulier, sur la liturgie de la procession des Rameaux, si fortement eschatologique. « Et *exspecto* resurrectionem mortuorum, et vitam venturi saeculi. Amen. »

effets inévitables de la routine et de l'usure, auprès des meilleurs, l'assistance ne va-t-elle pas peu à peu s'alourdir d'éléments tièdes, distraits, mal préparés ? Un grand nombre ne va-t-il pas négliger la vigile proprement dite, en se contentant d'arriver pour la « messe de minuit » ? En ce cas, n'allons-nous pas vers un office aussi mondain et aussi peu recueilli que celui de Noël ?

Il y a là, certes, un danger. Nous ne le croyons pas inévitable. Et surtout nous croyons que l'assimilation de la vigile pascale à la messe de minuit de Noël ne vaut pas. Ce qui donne à Noël cette atmosphère que nous regrettons, c'est son aspect folklorique autant que religieux, c'est sa valeur sentimentale (le petit enfant, la neige, la crèche), c'est la littérature pseudo-populaire qui l'entoure. Rien de tout cela pour la Nuit pascale, qui fait appel à des vues de foi beaucoup plus profondes et beaucoup plus dépouillées. D'autre part, les circonstances liturgiques sont tout autres. Il n'y a pas d'autre « vigile » de Noël qu'une vigile monastique : les matines. Celles-ci étant au-dessus de la portée du peuple chrétien en dehors des habitués de quelques monastères, les paroisses pratiquent une pseudo-vigile, faite de « Noëls », de « Minuit, chrétiens », de morceaux d'orgue et d'orchestre. La vigile de Pâques, elle, est une vigile ecclésiale, dont la célébration est accessible à tout bon chrétien, et qui restera indispensable. On ne peut pas imaginer une messe nocturne à Pâques qui ne serait pas encadrée de la vigile intégrale. Celle-ci, par sa longueur et sa sévérité relatives, rebutera toujours, grâce à Dieu, les curieux et les mondains. Cette année, paraît-il, des curés ont fait fermer les portes de leur église après le début de la vigile pour décourager ces intrus. Précaution radicale, un peu excessive peut-être. Mais il nous semble qu'en préparant sérieusement la communauté paroissiale à la célébration pascale, en gardant à celle-ci toute sa gravité et toute son ampleur, on ne risque guère de voir l'église envahie par des noctambules ni la vigile se réduire au prélude d'un réveillon.

Le danger qui menace la célébration de la Nuit pascale, au cours des années à venir, vient sans doute d'une direction opposée. Ce qui est à craindre, ce n'est pas qu'elle attire la foule et devienne une cérémonie mondaine, c'est au contraire qu'elle soit, ici ou là, bâclée, conventionnelle, réalisée

sans soin et sans amour, sans préparation, sans commentaire. Aussi, nous permettons-nous de demander instamment et respectueusement *que la célébration nocturne de la vigile pascale ne devienne jamais obligatoire.* Sans parler des prêtres qui n'en voient pas l'intérêt, qui ne se donneront pas la peine nécessaire pour une belle célébration[3], il y aura toujours des prêtres animés des meilleures intentions, que des circonstances extérieures priveront des ressources nécessaires. Si tel curé de campagne déchristianisée n'a que trois vieilles femmes à son office du samedi saint au matin, il ne les aura même plus, peut-être, dans la nuit. On l'a remarqué presque partout : si le curé ne peut se faire aider par un autre prêtre, ou au moins par un séminariste ou un lecteur exercé, sa vigile pascale, célébrée sans commentaire, sans que le peuple soit dirigé dans ses mouvements et ses réponses, risque de se dérouler dans le silence et l'indifférence. Il faut aussi tenir compte — car cette objection a souvent du poids — de la fatigue imposée à un prêtre isolé, surtout s'il est chargé de plusieurs lieux de culte.

Peut-être même faut-il aller plus loin. Sans être obligatoire en droit, la célébration nocturne peut le devenir en fait. Puisque la consécration des fonts baptismaux est indispensable, au moins pour l'église principale; puisque cette consécration ne peut se faire que dans le cadre de la vigile pascale intégralement célébrée; puisque, d'autre part, la célébration nocturne est moins onéreuse que l'autre (elle dispense de trois oraisons, de huit prophéties et oraisons, et du doublage des litanies), certains prêtres ne seront-ils pas tentés de célébrer coûte que coûte la Nuit pascale, comme une formalité administrative? C'est pourquoi M. le chanoine Boulard nous suggère de demander *la possibilité, au moins*

3. Le décret était à peine paru que nous recevions une lettre d'un curé où, parmi une foule d'objections, on trouvait la réflexion suivante : « Ceux qui ont rédigé ce décret n'ont aucun sens de la pratique pastorale. Ils ignorent combien de temps il faut pour allumer l'un à l'autre de nombreux cierges. Ne pourrait-on pas réduire les cierges à trois en tout : un pour le célébrant, un pour tout le clergé, et un pour tout le peuple (*sic*) ? Si bien qu'on pourrait garder ce cierge à trois branches, si regrettablement supprimé. » Voilà donc quelqu'un qui, avant même d'avoir expérimenté loyalement le rite, ne songe qu'à le défigurer en le simplifiant, sous prétexte de rapidité, en lui enlevant tout ce qui fait sa puissance d'évocation et d'émotion !

pour les petites paroisses, de pouvoir consacrer les fonts baptismaux sans autre cérémonie (ainsi que c'est prévu au *Rituel*, t. II, ch. VIII, pour le cas où l'eau consacrée vient à manquer en cours d'année).

Un danger pour la célébration pascale ?

Mais ce qui préoccupe le plus vivement les pasteurs, pour l'avenir, ce qui fournit l'argument le plus vif à ceux qui se refusent par principe à la célébration nocturne, ce ne sont pas les dangers qui, au cours du temps, menaceraient celle-ci : ce sont *les dangers qui menaceraient la journée de Pâques*, du fait de cette célébration.

On nous permettra deux remarques avant de détailler l'objection. Celle-ci, croyons-nous, procède en grande partie de ce que beaucoup n'ont pas saisi intégralement l'importance révolutionnaire de la restauration réalisée par le décret. Ils restent à cheval, si j'ose dire, entre la discipline ancienne et la discipline nouvelle (ce qui s'explique du fait que les deux coexistent, et nous souhaitons, on vient de le voir, qu'elles continuent à coexister). Ils voient, dans le nouvel *Ordo*[4], une cérémonie du samedi saint, simplement transférée de la matinée à la nuit. Il faut affirmer, au contraire, que le samedi saint a retrouvé son caractère a-liturgique, qu'il est retombé dans sa non-existence liturgique[5]. Il faut affirmer que la vigile pascale, *c'est la Nuit de Pâques*, c'est-à-dire *la fête de Pâques elle-même*, célébrée à son heure véritable. Pour admettre ceci, il faut évidemment retrouver le vrai sens de la vigile, tel que le P. Bouyer l'a exposé ci-dessus, en se délivrant complètement du sens moderne du mot, appliqué à toutes les autres « vigiles » de l'année, et qui signifie : jour précédant la fête et préparant à celle-ci. Si notre Nuit pascale, c'est Pâques, comment la célébration de la Nuit pascale pourrait-elle porter tort à la fête de Pâques ?

4. N'y sont-ils pas encouragés par son titre : *Ordo Sabbati Sancti*, qui ne nous paraît pas, pour cette raison, parfaitement heureux.

5. Sauf en ce qui concerne l'office canonial, qui, lui, au contraire, a pris une nouvelle consistance. Nous publierons ultérieurement une étude de Dom Hild sur *le samedi saint, jour aliturgique*.

Nuit pascale ou messe des hommes ?

De tous côtés, mais surtout des régions dites « de chrétienté », on redoute la ruine de la « messe pascale des hommes ». L'argument ne vaut que pour ceux qui n'admettent dans la pastorale aucun changement, aucune adaptation; qui veulent bien du nouveau, à condition qu'il soit en tout parfaitement semblable à l'ancien; en tout cas, du nouveau qui ne bouleverse aucune position acquise, aucune habitude reçue; du vin nouveau, soit, mais qui ne fasse pas craquer les vieilles outres ! Nous croyons, comme Mgr Chevrot, que la « messe pascale des hommes », si elle a pu avoir son utilité, représente une formule dépassée, participe d'une pastorale individualiste et défensive, d'une morale du précepte, d'un christianisme de l'observance extérieure. La célébration nocturne de la vigile pascale participe d'une pastorale de la communauté, et qui s'intéresse moins à l'observance qu'à la vitalité intérieure, puisée à la « source première du véritable esprit chrétien ». Entre ces deux pastorales, il y a forcément antagonisme, et il faut choisir entre elles. Cela ne veut pas dire qu'une révolution radicale doive être immédiatement entreprise. On peut ménager des transitions. On peut ne pas vouloir ruiner d'un coup une formule qui a fait ses preuves et qui présente encore quelques avantages, pour une certaine portion de la paroisse. Mais on ne peut pas comparer une célébration vraiment authentique et liturgique, une réalisation pleine de sève chrétienne, à un simple procédé tactique qui n'est, en somme, qu'un pis-aller. Certains curés l'ont très bien compris, qui ont invité « les hommes » à venir à la vigile pascale, ou plutôt à y rester après leur passage au confessionnal du samedi soir. Les résultats ont été excellents.

A ceux qui préfèrent le succès quantitatif et superficiel de « la messe des hommes » au succès en profondeur et en qualité de la Nuit pascale, nous nous permettons de proposer la réflexion suivante, qui nous paraît très grave. Peut-on adopter en pastorale cette ligne de conduite qui consiste à toujours favoriser les éléments les moins vivants de la paroisse, au détriment des éléments les plus avides de vrai christianisme ? C'est ce qu'on fait, par exemple, lorsqu'on

distribue régulièrement la sainte communion en dehors de la messe, parce que cela risquerait de faire attendre les moins bons chrétiens : pour épargner à ceux-ci dix minutes de présence supplémentaire à l'église, on contraint les communiants à ne jamais communier comme il faut ! C'est en vertu de ce principe qu'on multiplie, aux grandes fêtes, les messes en musique, qu'on croit attirantes (?) pour les chrétiens saisonniers, mais qui déçoivent les meilleurs; qu'on abrège toujours davantage les prédications, et qu'on les rend toujours plus superficielles. Mon regretté maître, le P. Sertillanges, disait souvent qu'à force de redouter « le scandale des faibles », on finissait par occasionner, sans même s'en apercevoir, le scandale des forts. Et comment s'étonner du fossé qui se creuse, ici ou là, entre paroisse et action catholique, si les militants ne trouvent jamais, dans leur paroisse, la nourriture dont ils ont faim, mais la trouvent dans leurs cercles, leurs messes de groupe ou leurs retraites fermées ?

La grand'messe et les vêpres de Pâques.

Laissons de côté la messe des hommes. Beaucoup ont redouté que la célébration nocturne de Pâques ne fasse tort à la grand'messe du jour et aux vêpres. Presque partout cette crainte fut vaine. En bien des endroits, au contraire, on a eu l'agréable surprise de constater une plus nombreuse assistance aux offices de la journée. Comment expliquer ce phénomène ? Peut-être parce que la préparation de la vigile pascale a eu pour effet de mettre en valeur la fête de Pâques dans son intégralité. Mais aussi pour une raison plus profonde, qui peut nous faire réfléchir utilement. Des fidèles qui, en participant à la Nuit pascale, ont découvert avec émerveillement toutes les richesses du mystère Rédempteur et du mystère Baptismal, ont éprouvé le besoin de le contempler, de le savourer davantage, d'en rendre grâces plus longuement en revenant à l'église pour la messe et les vêpres. Nous constatons ainsi que c'est une erreur de ne pas faire confiance à la générosité de nos fidèles; moins on leur demande, moins ils donnent. Plus on leur demande (et plus on leur donne, en réalité), et plus généreusement ils répon-

dont. Ici aussi se vérifie le paradoxe si profond de l'Évangile : « A celui qui a, l'on donnera, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a » (Mt., 25, 29; Mc, 4, 25).

Pourrait-on communier deux fois?

Ici, il faut bien faire droit à une objection. Les fidèles qui ont communié dans la nuit de Pâques ne peuvent plus communier à la messe du jour (tout comme à Noël), selon la règle générale qui interdit de communier plus d'une fois le même jour (C.I.C., c. 857). L'objection est valable, non pas pour des raisons de piété sentimentale et individualiste, mais au contraire pour des raisons de piété et de célébration communautaire. Ceux qui assistent à une grand'messe sans pouvoir y communier, comment cette grand'messe ne leur paraîtrait-elle pas un office un peu décoratif et surérogatoire, auquel ils ne participent que superficiellement? On comprend bien pourquoi l'Église a voulu empêcher des dévots indiscrets de multiplier leurs communions le même jour, en multipliant leur participation à des messes privées. Mais ne pourrait-on souhaiter ici une modification de la discipline actuelle? Il resterait interdit de collectionner les communions individuelles, sans autre raison que de satisfaire la dévotion privée. *Mais ne pourrait-on autoriser ceux qui participent à deux assemblées plénières de la communauté chrétienne à communier chaque fois?* Ils suivraient la même règle que le célébrant des messes de Pâques ou de Noël[6]. Cette discipline pourrait s'appliquer aussi bien aux prêtres qui, faisant prier le peuple à la Nuit pascale, pourraient participer à celle-ci par la communion, sans préjudice de leur célébration du lendemain.

Faut-il placer la Vigile dans la soirée?

Cette innovation, que nous souhaitons vivement, enlèverait un de ses motifs à une requête dont il nous reste à parler

6. Ils seraient sans doute astreints, comme le célébrant, à garder le jeûne eucharistique entre les deux messes. Ceci aurait l'avantage d'empêcher, au moins les meilleurs chrétiens, de pratiquer un « réveillon de Pâques », que certains redoutent de voir s'établir?

pour finir. Nous savons qu'elle correspond au désir de plusieurs évêques, qui voudraient que la vigile pascale fût célébrée dans la soirée, et non plus dans la nuit, pour s'achecher avant minuit. De la sorte, la vigile pascale ne ferait pas de tort à la sanctification du jour de Pâques. Nous avons dit que, cette année du moins, cette crainte ne s'est pas réalisée. Mais, dit-on, il n'en sera pas de même les années suivantes. Cette fois, on a été pris au dépourvu. Mais si la Nuit pascale entre dans les mœurs, nos paroissiens tireront leurs plans. Ils assisteront à la Nuit pascale, peut-être intégralement et avec beaucoup de piété. Mais, délivrés de leurs obligations, ayant accompli et le devoir pascal et le précepte dominical, ils partiront dès l'aube pour la campagne et passeront la journée de Pâques, et celle du lundi, en excursions, tandis que l'église paroissiale sera délaissée. En célébrant la vigile pascale avant minuit, de telle sorte que l'assistance à cette cérémonie ne « compte » pas pour l'obligation pascale et dominicale, on est sûr que cette cérémonie ne sera fréquentée que par les chrétiens les plus fervents (puisqu'elle sera totalement surérogatoire); ceux-ci, d'ailleurs, communieront deux fois; et la masse des chrétiens continuera à remplir nos églises pour les offices du jour. Si quelqu'un objecte que personne ne s'était avisé de cette difficulté à l'encontre de la messe de minuit, à Noël, il est facile de répondre que la saison n'est pas la même et que le printemps, à Pâques, invite à l'évasion.

L'article du P. Bouyer a déjà répondu par avance à cette proposition. La vigile de Pâques n'est pas une pieuse veillée préparatoire, une sorte d'heure sainte pour les âmes ferventes. C'est pourtant à cela qu'on la réduira, si on en achève la célébration avant minuit. Certes, il faut préserver, nous l'avons dit, la gravité et le recueillement de la Nuit pascale. Mais celle-ci ne doit pas être réservée au petit noyau des âmes pieuses. Il n'est pas souhaitable qu'elle attire les curieux. Mais peut-être n'est-il pas plus souhaitable qu'elle soit, au lieu d'un rassemblement de la communauté paroissiale, une réunion close, réservée à une élite pieuse.

A supposer que certains paroissiens, désireux de grand air, ne reviennent pas à l'église le jour de Pâques, pouvons-nous dire qu'ils n'ont pas sanctifié la fête pascale : d'une part, ils auront participé à ce qui est au cœur même du

mystère (plus longuement et plus profondément qu'en assistant seulement à une messe du jour, fût-ce la grand'messe); d'autre part, le fait de passer la journée de Pâques dans les joies de la campagne est-il forcément une manifestation de paganisme ou de naturalisme? D'ailleurs le problème qui se pose ici n'est pas propre à la fête de Pâques : il vaut pour tous les dimanches de la belle saison et même, avec le goût pour les sports d'hiver et les « vacances de neige », pour tous les dimanches, toutes les vacances et tous les « ponts » de l'année. Nous touchons ici un problème très général de la pastorale moderne : la sanctification des loisirs, et la désertion des paroisses de ville.

Croit-on d'ailleurs que les paroissiens avides de grand air attendront la fin de la Nuit pascale pour partir au loin? On sait depuis longtemps déjà que, dans les villes, les meilleurs paroissiens, en particulier ceux qui ont des enfants, s'échappent vers la campagne dès la veille des Rameaux, ou dès le soir du vendredi saint. Le problème qui se pose, c'est de savoir si ces bons chrétiens trouveront dans leur lieu de villégiature une belle célébration pascale, et si le curé de campagne, si souvent privé d'aide et d'assistance pour ses offices, ne devrait pas trouver chez des paroissiens de vacances et de week-end la participation et le bon exemple qui entraîneront et édifieront ses paroissiens ordinaires.

Si nous songeons dès maintenant à détacher la vigile pascale de son temps normal qui est *la nuit*, combien d'années faudra-t-il pour que la vigile pascale revienne par degrés à la matinée du samedi d'où un décret libérateur l'avait enfin arrachée?

***

On le voit, si nous avons, dans cet article, proposé un certain nombre d'améliorations et d'aménagements, c'est pour donner à la célébration de la Nuit pascale le maximum de portée, en respectant sa nature propre, en la prenant dans toute sa réalité. Nous repoussons, au contraire, toutes les dispositions qui, sous couleur de compromettre le moins possible la pastorale existante, aboutiraient à enlever à la Nuit pascale son authenticité et sa force.

A.-M. ROGUET.

MGR HENRI PINSON

évêque de Saint-Flour

(1885-1951)

En perdant Mgr Pinson, le C.P.L. n'a pas seulement perdu un protecteur bienveillant. Il a perdu, au sens le plus fort et le plus beau de ce mot, *un ami*. Non pas un prélat qui nous bénissait de loin, mais un témoin attentif de tous nos efforts. Chaque année, avec une fidélité, une studiosité et, peut-on dire, une humilité admirables, il participait à notre session de Vanves (si bien que la nouvelle de sa mort nous a stupéfaits : nous venions, depuis quelques jours à peine, de le revoir à Vanves, toujours aussi cordial, toujours aussi vivant !). Mais Mgr Pinson ne s'est pas contenté de nous approuver et de nous suivre. Le C.P.L. ne peut oublier que son premier congrès à Saint-Flour en 1945, c'est Mgr Pinson qui l'a voulu et véritablement créé. On retrouvera dans le numéro 4 de *La Maison-Dieu* sa magistrale allocution d'ouverture et de nombreux indices de sa sollicitude pour tous les aspects : humain, amical, doctrinal, spirituel, liturgique, de ce congrès qui a été, sinon notre baptême, du moins notre confirmation, je veux dire notre entrée dans la vie publique. Un autre trait, qui montrera quel ami était Mgr Pinson : c'est pour nous rendre service qu'il consacra l'église du Sacré-Cœur d'Aurillac (et les photographies de l'Album liturgique : *Notre église* nous sont précieuses, gardant des images de ce prélat si bon, qui savait être si majestueux quand il officiait).

Nous ne pouvons, ici, songer à énumérer tous les aspects de cette personnalité si riche : ses activités, au plan national et international, pour promouvoir l'A.C.I. ou la croisade anti-alcoolique, son amour spécial des pauvres et des malades, sa piété profonde. Mais il fallait le rappeler ainsi en deux mots, pour marquer qu'on ne peut enfermer Mgr Pinson dans une formule, qu'il serait en quelque sorte malhonnête de le définir comme un évêque liturgiste, et de le confisquer au profit du C.P.L. La liturgie était vraiment la source et la règle de sa piété, mais il avait au cœur bien d'autres soucis encore. Aimer la liturgie ne l'a jamais dispensé, au contraire, d'être un éducateur, un pasteur, un apôtre, un évêque s'intéressant à tous les aspects de ses tâches successives ou simultanées. En cela encore, il est un modèle pour le C.P.L., qui tient à ce que la liturgie ne soit ni une spécialité ni une activité séparée.

Et pourtant, il faut dire encore qu'en matière de pastorale liturgique, Mgr Pinson fut un pionnier. Approuvant et aidant le C.P.L., il ne découvrait pas pour autant le chant collectif ou les messes dialoguées. A Fontgombaud, il faisait chanter complies le dimanche comme prière du soir, et dialoguer la messe quotidienne dès 1919 ! Quant à la profondeur et à la simplicité de sa piété liturgique, il suffira pour les montrer, à ceux qui ont vécu quelques journées avec lui, de se rappeler comment il faisait cesser toute conversation, à la maison épiscopale ou dans l'automobile, quand c'était l'*heure exacte* de célébrer tierce, sexte ou none — en commun, naturellement ! Et l'on savait qu'il se relevait parfois la nuit pour matines.

Mgr Pinson fut un prêtre et un évêque complet, à la fois très surnaturel et très cordialement homme. Son souvenir restera parmi nous en bénédiction. Nous le pleurons, mais nous rendons grâces à Dieu de l'avoir mis sur notre route, et, en découvrant mieux sa valeur maintenant que nous l'avons perdu, nous sommes d'autant plus sûrs de rester guidés et appuyés par lui.

SIGNIFICATION DU BAROQUE

Le mot « baroque » garde dans notre langue un sens péjoratif; le *Petit Larousse illustré* le définit : « irrégulier, bizarre : style baroque ». A un français cultivé, il évoque les synonymes d'*exubérant*, de *théâtral*, et l'image de constructions monumentales ou décoratives ahurissantes, de bâtiments contournés, de statues désarticulées, de luxe inconvenant dans le « Saint Lieu »... bref de la pire des intrusions de « l'esprit du siècle » dans les « choses saintes », et quel siècle, grand Dieu! le plus séculier, le plus perverti, le plus mondain... que l'on puisse regretter dans l'histoire de l'Église, ce XVIII[e] auquel tant de bons esprits annexent jusqu'aux environs du sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, pour peu qu'il s'agisse d'art italien ou espagnol. La plupart des Français cultivés — faut-il spécifier particulièrement des prêtres cultivés? — ne vont pas plus loin dans leur introspection de ce qu'on pourrait appeler, pour céder à la mode, le « complexe antibaroque » de nos compatriotes; pour eux, généralement, il faut revenir aux styles des « Ages de Foi »... et s'y tenir!

Le sujet de cet article voudrait, précisément, être une révision de ce préjugé; il ne veut ni réhabiliter ni exalter, mais essayer de *comprendre*; et peut-être que cet effort d'intelligence vis-à-vis de valeurs méprisées plus par instinct que par raison, pourra nous suggérer des leçons toujours actuelles.

En vérité, d'ailleurs, à y regarder d'un peu près, la notion même de baroque est loin d'être claire; une fréquentation, même superficielle, des critiques et des historiens d'art nous montrerait que l'on range bien des réalités diverses — voire hétérogènes — sous cette étiquette dont la vogue, venue de l'étranger, et spécialement des pays de langue allemande, tient plutôt du vocable vulgaire et vague que du terme rigoureusement technique de sens bien défini.

Aussi, il nous incombe en tout premier lieu de préciser ce sens dans lequel nous emploierons le mot si nous voulons pouvoir dégager la valeur humaine et religieuse de la chose.

I

Trois acceptions principales s'offrent à nous :

Pour les uns, est baroque tout ce qui, dans la civilisation religieuse et profane des XVII[e] et XVIII[e] siècles, s'oppose à ce que l'on nous a appris dans nos classes à considérer comme caractérisant l'esprit classique; une extension normale de ce premier sens déborde les limites de la classification historique et lui confère une portée esthétique : sont baroques les périodes stylistiques et culturelles présentant les caractères que l'on croit reconnaître à l'époque de Bernin et de Pozzo, aussi bien sur le plan psychologique et moral que purement artistique, à travers tout le déroulement de l'histoire aussi bien dans les temps préhistoriques qu'aux siècles les plus récents. Qu'il soit bien entendu que nous ne prendrons pas position sur ce passionnant problème psychosociologique qui nous entraînerait bien trop loin.

Pour d'autres, la période baroque commence avec la réaction catholique au protestantisme dont le sommet est marqué par les réunions du Concile de Trente (1545-1563) et se termine à des dates diverses suivant les pays lorsque naît en France et se propage en Europe le style monarchique versaillais.

Nous adopterons pour notre compte la troisième opinion qui limite le sens du terme au style italien ou italianisant du XVII[e] siècle et des deux premiers tiers du XVIII[e], car nous considérerons que, soutenue par d'excellents historiens ou ouvrages collectifs, comme la monumentale *Histoire de l'Art* d'André Michel, elle est parfaitement fondée en morphologie et en esthétique.

En effet, la Contre-Réforme s'est manifestée dans le domaine de l'Art comme un coup de frein brutal et passionné au mouvement de la Renaissance, moins d'ailleurs sur le plan technique que dans l'esprit avec lequel on continue bâtiments et décorations. Si le fait que la colonne, considérée comme un motif luxueux, disparaît pendant une qua-

rantaine d'années des monuments romains est insuffisant pour créer un style, il a une valeur solide d'illustration, et presque de symbole, de cet état d'esprit. Lorsque s'inaugure aux alentours de 1600 une réaction, qui est aussi un retour à plus de liberté et, à certains points de vue, à plus de facilité, paraît un style à certains égards nouveau, dont les grands maîtres sont, à Rome, les architectes Bernin (1598-1680) et Borromini (1599-1667), dans le nord de l'Italie, Guarini (1624-1683) et Jurava (1685-1735), dans le sud, Vanvitelli (1700-1773) et, parmi leurs émules européens, la dynastie espagnole des Churriguera.

Ce style s'oppose au précédent par d'assez importantes variantes morphologiques dont la plus évidente est le retour à la colonne, mais encore plus par un esprit tout différent : somptueux, théâtral, amoureux, quoiqu'il y risque des problèmes inédits et des solutions neuves. Nous aurons peut-être réussi à l'individualiser suffisamment même pour des profanes, quand nous aurons ajouté qu'en face de notre classicisme Louis-quatorzième il prône la démesure contre l'équilibre, les solutions particulières contre le recours à l'universalité (ou à l'universalisation), le mouvement contre le repos et la stabilité.

C'est précisément parce qu'il est né de lui et contre lui, que l'art français en a arrêté assez rapidement l'extension en France après les années 1660, mais le Baroque a régné et triomphé jusqu'aux derniers tiers du XVIII[e] siècle à Rome, qui en était le centre et le foyer, en Italie et dans les pays sous l'autorité ou l'influence de la Maison de Habsbourg, sans en exclure ceux qui passèrent, au début du XVIII[e] siècle, sous le sceptre des Bourbons d'Espagne, au moins pour les constructions, telles les églises et les bâtiments religieux, les maisons bourgeoises, les châteaux des domaines reculés, dont les auteurs s'inféodaient moins au nouveau pouvoir.

Il serait faux de limiter cette aire d'extension à la seule Europe; lié aux schémas artistiques romano-habsbourgeois, et donc aux mentalités catholiques, ultramontaine ou impérialiste, le baroque sera, comme elles, objet d'exportation; et, comme elles encore, objet d'adaptation, il s'assimilera le génie indien dans la Nouvelle-Espagne, où villes et églises se bâtissent suivant ses formules et dans sa mentalité, partout certes, mais avec plus de bonheur au Pérou, où Are-

quipa présente le type d'une ville baroque édifiée d'un seul jet, sur un seul plan, en Colombie, en Équateur qui présentait à l'exposition de New-York, en 1939, une admirable salle de peintures de cette époque, dont plusieurs avaient figuré à celle de 1937 à Paris, en Argentine, où la cathédrale de Cordoba semble à certains une plus belle réussite que Sainte-Agnès de la place Navone à Rome. Le baroque élèvera aussi ses monuments dans les Indes portugaises, jusqu'à Macao, cette préfiguration d'Hong-Kong pour le statut et le rôle géographique, qui évoque, dit-on, plutôt les vieux quartiers de Rome que ceux de Lisbonne.

II

Mais, sans doute, les définitions abstraites, et les délimitations historiques ou géographiques, sembleront insuffisantes à certains de nos lecteurs pour fixer avec précision dans leur esprit (nous voudrions aussi dans leurs yeux) ce que nous entendons par le mot *baroque*. C'est pourquoi nous allons, par des rapprochements et des oppositions faciles à contrôler, souligner notre pensée et l'illustrer de monuments dont on peut assez facilement se procurer des images, surtout depuis la débauche de photographies de Rome qu'a provoquée l'Année Sainte.

Nous reprendrons, pour être clair, la double opposition : baroque et style de la Contre-Réforme, Baroque et classique.

Baroque et Contre-Réforme.

Le plan dit « jésuite », parce qu'il dérive plus ou moins du *Gesù* de Rome, bien plus que pour le rôle joué dans sa diffusion par la société — ce qui a été fort exagéré — fut conçu par Vignole, architecte par excellence de l'esprit tridentin : nef large, croisée de transept sous coupole, vaste chœur dégagé, chapelles latérales entre contreforts. Il fut habituellement adopté chez nous; nous y reconnaissons sans effort, mieux qu'une évolution du plan basilical, une adoption pure et simple d'un parti quasi unique dans le gothique du Midi.

Toutes différentes nous apparaissent les solutions d'un Bernin ou d'un Borromini lorsqu'ils sont libres de leur ins-

piration (car souvent ils ont eu à achever ou « habiller » des constructions conçues par d'autres à l'époque tridentine).

Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines (Borromini) est un dôme en ellipse; Saint-André-du-Quirinal (Bernin) aussi, mais ici l'abside, au lieu d'être perpendiculaire au grand axe, l'est au petit; la Salute de Venise (Longhena) est une coupole inscrite dans une croix; à la Consolata de Turin, Guarini a couvert les bras d'une pareille croix au Nord, à l'Est et au Sud, d'une coupole quasi indépendante de la principale, — et à Paris même, allons au numéro 17 de la rue des Carmes sur les pentes de la colline Sainte-Geneviève, pour y admirer le porche en demi-cercle d'une petite chapelle qui n'a même pas les honneurs du *Guide bleu*, et comparons-le aux façades de toutes les églises « jésuites » de la capitale — voici rendue sensible aux yeux comme nous le désirions tout à l'heure l'opposition entre les styles contre-réforme et baroque.

Baroque et Classique.

Pour étendre l'expérience au classicisme français, nous n'aurons même pas besoin d'un matériel aussi abondant : une seule comparaison, si elle était facile à faire, y suffirait : ceux qui n'ont pas pu visiter l'exposition du Rocaille aux Tuileries trouveraient au tome VII[1] de *L'Histoire de l'Art*, de Michel, la reproduction du projet de Meissonier pour la façade de Saint-Sulpice : la différence entre celui-ci et l'œuvre de Servandoni « saute aux yeux » les moins entraînés à cette observation, d'autant plus que le péristyle et les marches étaient un « motif » imposé par le cahier des charges. Au lieu de l'ordonnance quasi grecque du monument actuel, le célèbre orfèvre-architecte aurait composé un fronton en rocaille dont les courbes et contrecourbes se seraient inscrites dans une sorte d'arc polylobé idéal. Pourtant, pour recourir à des confrontations plus aisées, nous laisserons les monuments religieux, et c'est à des édifices civils que nous demanderons maintenant les éléments de nos exemples.

Entre les palais italiens aux façades nues ou élevées en bossages plus ou moins frustes, mais fleuries de porches exubérants, et les hôtels parisiens contemporains, où le jeu

1. II[e] partie.

des ouvertures constitue de leur géométrie savamment distribuée une décoration souvent soulignée de la discrète compagnie des ferronneries et d'allure essentiellement architecturale, nous saisissons sur le vif plus qu'une divergence de moyens : une importante hétérogénéité des esprits; il n'est même pas besoin de sortir de nos frontières pour s'en rendre compte : le grand porche des Invalides est parfaitement italianisant, comme il diffère des plus monumentaux de ses analogues au quartier du Temple ou au Marais! Les dimensions du porche de l'hôtel Saint-Aignan permettent à merveille cette opposition ou, si nous aimons les voyages, une promenade dans les vieux quartiers de Nantes au long des quais nous donnera l'occasion de confronter les maisons d'armateurs, si proches des constructions génoises, avec les rues de Versailles, et nous n'aurons plus à *expliquer* ce que nous aurons *vu* à l'évidence.

Or, en France comme en Italie, ce que nous aurons vu, c'est le règne de l'exubérance, des oppositions de surfaces nues et d'éléments très chargés, des architectures lourdes et cependant pleines de mouvement, des jeux de matériaux riches et de peintures monochromes, des compositions grandiloquentes d'une pauvreté apprêtée ou d'une richesse sans mesure, et ce sera le baroque, tandis que le classique qui emploie les mêmes matériaux et cherche souvent les mêmes effets (car en fin de compte il est né du baroque et en réaction consciente contre lui), avec une morphologie semblable, utilise comme ses procédés naturels, le calme, l'ordre, l'équilibre affiché et évident; je dis « affiché », car le baroque, lui aussi, atteint à un équilibre réel, mais complexe et non apparent. C'est dire que ce baroque n'est jamais simple, et encore moins quand il cherche à s'en donner l'air, tout comme le classique semble d'abord simple, même quand, en réalité, il recourt à des partis très savants.

III

Ayant ainsi « décrit » le baroque, pour nous aider à prendre conscience de son *aspect extérieur*, nous sommes amenés à essayer de le *comprendre*, afin de pouvoir le juger avec justice et vérité.

Or, une première constatation s'impose à qui veut aborder cette étude : c'est que le complexe antibaroque n'est pas contemporain de l'époque incriminée. Si, aujourd'hui, le Français est facilement agacé devant ce qui n'est, pour une part, qu'une des manifestations d'une constante de l'esprit méditerranéen, et si nos compatriotes taxent facilement les productions italiennes (voire espagnoles, portugaises ou même méridionales) de mauvais goût, au XVII^e siècle comme à la Renaissance, ils y étaient, au contraire, extrêmement sensibles. Au XVIII^e et au début du XIX^e siècle encore, même convertis au classicisme ou au romantisme, le charme italien agissait sur lui, et c'était plutôt « au delà des monts » qu'on avait tendance à considérer le « Gaulois » comme un « barbare ». Ce n'est guère qu'après les désillusions de nos grands-pères vis-à-vis du jeune royaume francophobe né de Magenta et de Solférino que commence une opposition violente, vite devenue nécessaire et, pour ainsi dire, élémentaire, contre tout ce qui est le produit du sol ou de l'esprit de nos voisins, — au fond, l'opposition au baroque s'explique peut-être tout simplement par le fait que la Renaissance est entrée dans notre mentalité à la période où l'osmose s'est trouvée la plus facile, la plus nécessaire aussi, tandis que la maturité nous a empêchés, au moins dans les contrées au nord de la langue d'oc, d'assimiler ledit Baroque, resté toujours étranger quelque peu sur notre sol. Ne voit-on pas, en contre-épreuve, la position du Gothique être sensiblement la même dans la mentalité du public instruit au pays du Bernin, que celle de l'art berninesque dans celle du pays de Lebrun : un groupe d'admirateurs qui scandalisent, une tache plus large de sympathisants assez peu à l'aise, et une immense majorité de sceptiques et d'opposants ?

C'est précisément à la même époque que la stagnation académique reste passivement acceptée là-bas, tandis que se fait l'immense révolution de la peinture française contemporaine, suivie bientôt par tous les autres arts, ceux de la construction comme ceux de la plastique, renversant définitivement le sens des influences; les tenants de l'archéologisme, comme les révolutionnaires en quête d'un futur plongeant ses racines dans un passé aussi primitif que possible, sont également mal préparés à comprendre, et moins en-

core à aimer, une époque et un goût de raffinement et de maturité, il faut bien le dire, extrêmes.

C'est ainsi que nous en sommes venus à ne plus comprendre le style classique de chez nous et, *a fortiori*, à honnir le style baroque italien, espagnol ou allemand avec ses prolongements français, et même à perdre le sens de leurs originalités respectives, au point de les confondre.

Il faut dire nettement que ce fut dommage, non seulement parce qu'on a pris l'habitude de mépriser sans réflexion des maîtres qui devraient prendre rang parmi les plus grands, mais encore parce qu'on se rendit inaptes à saisir des attitudes de psychologie religieuse des arts, qui eussent — quelque sort que l'on fît à la morphologie classique et baroque prises en elles-mêmes — contribué à maintenir la production religieuse à un étiage normal; et ainsi cette incompréhension constitue une preuve nouvelle (effet et cause à la fois) de la perversion plus générale du rôle de la religion dans la vie. Il ne s'agit pas de réhabiliter le Baroque en tant que forme d'Art, encore moins de le prendre comme source d'inspiration pour notre temps, qu'on nous comprenne bien ! mais d'en tirer des leçons toujours utiles après l'avoir situé dans son contexte périmé, ce qui est tout à fait différent.

En fait, il correspond à la fois à un état social et politique, à une éducation artistique et à une sensibilité religieuse très caractérisés, très localisés dans le temps et dans l'espace.

Pour le premier point, l'état social et politique, les dates et les lieux cités dans la première partie suffisent à les définir : c'est, avons-nous dit, la *deuxième* période de la Contre-Réforme, celle où l'apostolat, dans les nouvelles terres ouvertes aux puissances audacieuses, se confond encore avec les rêves de domination mondiale du Roi Catholique d'Espagne, tandis que les ordres anciens ou nouveaux, dominicains, franciscains et jésuites surtout, rivalisent d'ardeur et d'influence en Amérique et en Asie — et l'abandon ou l'abâtardissement des formes baroques commenceront chez ces peuples lorsque l'élan missionnaire aura perdu de son allant, puis lorsque la funeste histoire des rites chinois aura paralysé l'effort apostolique; tandis que la grande émigration et le prosélytisme sembleront passer aux protestants.

C'est encore l'époque où le catholicisme politique fait reculer dans toute l'Europe le protestantisme militarisé, et ce ne nous semble pas un hasard, mais une cause, si le déclin du Baroque commence en France très tôt, lorsque les traités de Westphalie consacrèrent la « désolidarisation » de la religion et de la politique du Roi Très-Chrétien. Le nonce Chigi ne s'y était pas trompé : le cardinal Mazarin rendait provisoire le succès temporel de la Contre-Réforme; parallèlement, le style romain ne survécut que là où les princes, de la Baltique à Gibraltar, restèrent attachés à l'œuvre tridentine, et, sauf dans la mesure où l'impulsion des palais n'atteint qu'à retardement les collectivités fortes et le peuple, tant qu'ils y restèrent attachés. L'époque des despotes éclairés, fussent-ils catholiques, et des ministres anticléricaux, de Joseph II et de Pombal, marque l'arrêt, puis le reflux du goût baroque, peu à peu réduit au folklore populaire, et dont les plus âgés d'entre nous furent en France les derniers spectateurs avec les manèges étincelants de glaces à la Vénitienne, mais qui continue à être vivant pour nos voisins plus méridionaux dans de multiples formes laïques et religieuses de monuments, de décorations, de cérémonies et de mœurs.

C'est enfin l'époque où les derniers restes du républicanisme des villes et des féodaux moyenâgeux essayaient les ultimes soubresauts contre l'absolutisme des princes issus des tyrans de la Renaissance ou descendant des vieilles dynasties traditionnelles, constituant une de ces périodes historiques instables et ambivalentes, en attendant le triomphe des bourgeoisies centralisatrices et des monarchies à la Louis XIV aussi passionnantes à étudier qu'inconfortables à vivre. L'instauration du système français marquera, lui aussi, partout et chaque fois, le reflux du Baroque à un rythme d'autant plus lent qu'il était plus solidement entré dans les mentalités et dans les usages.

Par ailleurs, l'éducation artistique que comportait un temps soumis à un tel état de choses était encore celle de la Renaissance et de l'humanisme. Cependant, la leçon de l'Antiquité avait perdu beaucoup de son caractère contraignant. Les Mantegna étaient loin, qui brimaient leur génie par leurs admirations romaines, d'autres génies étaient nés sur le même sol, qui avaient conscience — et à juste titre,

certes — de transcender l'art impérial tel que pouvaient l'attendre les gens de leur siècle, ignorant, à quelques très rares pièces près, le miracle grec, dont tout de même les antiquités des forums ou des villas n'étaient que de bien pâles reflets ou de bien mécaniques copies; et même, ne pouvait-on pas lutter avec les vieux architectes sur leur propre terrain, les édifices utilitaires ou les prouesses de couverture? Della Porta n'avait-il pas, achevant l'œuvre de Michel-Ange, tenu la promesse de Bramante : jeter la coupole du Panthéon sur les voûtes de la basilique de Maxence en plein ciel de Saint-Pierre, sinon réussi mieux encore que son modèle? Les équestres antiques atteignaient-ils à la perfection d'un Gattamalata ou d'un Calleoni, et surtout l'idéal de grandeur du siècle d'Auguste n'avait-il pas dans un Léonard de Vinci ou un Buonarotti plus que des successeurs, sa vraie réalisation? Quant à la peinture, plus évidemment encore, ni les Florentins ni les Vénitiens n'avaient à craindre d'une comparaison avec les rares témoignages de la peinture antique qui, de nos jours encore, ne nous a livré aucun véritable chef-d'œuvre de portée universelle. Sûreté de la technique, ampleur de la réussite, conscience d'une influence sans rivale, telle se présentait la mentalité artistique romaine; de là à conclure que tout avait été dit et qu'il ne restait qu'à recueillir le meilleur de ces leçons pour maintenir l'art italien à l'apogée, il n'y avait qu'un pas, celui que franchissent les Carrache, responsables probables de la médiocrité de toute la peinture baroque, même chez ses principaux représentants au moins bolonais, car Tiepolo et ses rivaux contemporains sauveront une dernière fois le génie vénitien (mais sont-ils pas autre chose que de purs baroques?); d'autres, au contraire, penseront que les maîtres peuvent toujours être dépassés, et ce sera la leçon des Bernin et des Borromini.

Nous sommes maintenant à même de comprendre la mentalité, la sensibilité religieuse baroque, puisque nous en connaissons les concomitants sociologiques et historiques.

Il s'agissait d'exalter la doctrine catholique, qui, après avoir paru sombrer de toute part dans la tempête, déferlait, irrésistiblement semblait-il, aussi bien sur le Centre européen protestantisé que sur les pays païens des deux horizons, victorieux de toutes les épreuves; puis, comme la lutte n'est

jamais achevée contre les puissances du mal, il fallait aussi rendre populaire cette catéchèse qui faisait ses preuves sur tous les fronts de la bataille de la Vérité, non seulement par la parole, mais aussi par l'image, qui parle aux simples et aux illettrés; il fallait encore répondre aux nouvelles formes de vie religieuse, au renouveau liturgique, au culte des saints « modernes et dynamiques », en aménageant les oratoires de façon pratique et correspondant au goût du jour; il s'agissait enfin de fournir aux nouveaux ordres religieux le prestige de l'art qui avait, jadis, ennobli les anciens, et les lieux aptes à leur procurer l'audience du peuple comme des grands.

Par chance (si l'on ose dire!) les dures guerres d'Italie au XVI^e^ siècle, la « reconstruction » après les guerres dites de Religion en de nombreux pays, le goût renouvelé de l'urbanisme, l'accroissement de la population des villes, multipliaient les exigences de bâtiments religieux neufs, dans le temps où les mêmes facteurs conjugués avec la modification des mœurs privées bourgeoises et seigneuriales rendaient nécessaires des aménagements ou des reprises aux demeures épargnées par le malheur des jours. La commande était là, généreuse, parfois pressée, toujours et partout abondante. Constructeurs et décorateurs surent faire face, bâtir vite, bâtir original, adapter les styles devenus traditionnels depuis deux cents ans, inventer de nouveaux thèmes inconographiques et de nouveaux symbolismes, innover dans les conceptions et dans les réalisations, adopter le langage plastique qui ferait écho à la mentalité et aux préoccupations de leurs contemporains, et combler, au palais pour les grands, à l'église pour les humbles qui y passaient non seulement en prière, mais aussi en distraction (et parfois, abusivement, comme dans une promenade publique) bien plus de leur journée qu'actuellement, tous les désirs de luxe permis par la paix et la prospérité revenus, avant la confiscation de la vie artistique par le seul souverain et son entourage; spécialement en ce qui concerne l'art religieux, principale production de l'époque, ils réussirent avec un bonheur singulier à adapter parfaitement l'édifice à l'esprit, qualités et défauts, vices même, si l'on veut, du peuple catholique romain — et qu'il soit bien entendu que nous prenons ce terme dans son extension la plus large, le peuple qui cherche

à Rome les normes de sa vie religieuse, dogmatique et morale.

Nous retrouvons ici de ce point de vue, qui, il est vrai, domine tous les autres, l'explication de la géographie du baroque, auquel l'aire protestante échappe quasi totalement, tandis que l'aire gallicane cherche plutôt à l'adapter pour le concurrencer, la première étant en rupture avec Rome, la seconde seulement en état d'éloignement et de suspicion.

On pourrait, fidèles à notre méthode de fixer les idées par des images, illustrer cela par l'histoire des deux églises construites à Dresde au XVIII[e] siècle : celle de la ville protestante est encore très dépendante du style gothico-renaissance germanique, celle de la Cour est toute baroque, car, pour régner en Pologne, l'électeur de Saxe est redevenu catholique.

⁂

Nous pouvons maintenant reconnaître sans parti pris les principales *notes* du baroque :

1° C'est un art *renaissant*, « le fruit et la perfection de la Renaissance arrivée à la maturité », sans son complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Antique, disent volontiers aujourd'hui les esthéticiens suisses, maîtres incontestés de l'étude du baroque.

2° C'est un art *romain*, répandu chez les peuples fidèles à Rome, grâce à leur inféodation à la maison d'Autriche bicéphale de Vienne et de Madrid, grâce aussi, au delà des mers, à l'action des ordres religieux dont le centre est désormais à Rome.

3° C'est un art *militant*; il n'est pas neutre, il veut instruire et édifier; ses sujets sont, ou bien les dogmes attaqués par le protestantisme, ou bien la grande originalité de l'époque : le renouveau mystique (d'où la part qu'y tient l'extase et ses traductions corporelles, point de départ indéniable des fadaises chères aux magasins du quartier Saint-Sulpice), ou bien enfin les hauts faits des saints, et spécialement des saints contemporains.

4° Aussi est-ce un art *populaire*. Par son but, car il d'adresse d'abord à la masse; par ses moyens, choisis pour être plus expressifs, plus frappants, plus suggestifs, d'où le schématisme et l'outrance des attitudes, l'appel à l'imagi-

nation, le naturalisme des scènes représentées et le manque de sévérité dans la critique du goût, car il faut « faire riche », « faire grand », mais également sa puissance d'assimilation (car on est d'autant mieux compris qu'on parle le langage local), le naturisme, l'exotisme avec lequel on tourne les imaginations et les cœurs vers l'apostolat, et on fait, en pays de mission, des avances aux mentalités indigènes.

5° C'est donc un art *festival*, il exprime les victoires de la vérité et ses triomphes, la chaleur de la Jérusalem de l'Apocalypse dont les murs sont de pierres précieuses et la richesse des collectivités qui élèvent les églises ou les chapelles, et encore, le relâchement de l'effort imposé à la Ville Sainte par les Paul IV et les saint Pie V, maintenant qu'elle peut retrouver ses frairies, ses carnavals et ses spectacles, sous l'œil bonasse d'une police complice (sans toujours se rendre compte qu'elle mêle licence et piété) à l'occasion d'une réjouissance dont le prétexte est à peu près immanquablement une fête liturgique, en sorte que la première est la suite sur le parvis des cérémonies de la seconde à l'intérieur de l'oratoire.

6° Il est ainsi faux de faire du baroque l'intrusion de l'esprit laïque dans le religieux; bien plutôt il est de ce point de vue la continuation du Moyen-Age le plus authentique, et continue son osmose entre religieux et vie profane, en sorte que nous sommes en présence d'un art religieux éminemment *incarné*, au point d'en être souvent corrompu. Erreur, certes, erreur condamnable dans chaque cas où la décence, peut-être même l'orthodoxie, en sont victimes; mais, dans de justes limites, vérité féconde.

IV

La défaveur du Baroque pourrait bien être solidaire chez nous de cette séparation de la Foi et de l'Art prononcée par notre classicisme, le jour où il a éliminé le théâtre religieux et séparé art chrétien et art mondain, non plus comme distincts d'abord par leurs *sujets*, mais aussi par leurs *procédés*, ce qu'on pourrait reprocher déjà à Poussin et à sa théorie des « modes ». La voie était ouverte à l'archéologisme, qui cherche dans des styles, aujourd'hui morts, les

formes qui lui semblent (pour cela) désincarnées — comme le roman ou le gothique.

Tout au contraire, c'est le Baroque qui correspond au mouvement général qui fait tourner l'art, même civil, même économique, autour des réussites de l'art religieux : les palais baroques et les théâtres « à l'italienne » ont emprunté leur plastique aux églises, comme les voûtes des châteaux du Valois ou les halles des communes flamandes sont dérivées de la plastique des cathédrales. Le fait qu'il y eut un moment d'hésitation à la Renaissance viendrait à l'appui de la thèse suisse sur le Baroque « fleur » de ce style, puisqu'il le fait rentrer dans la loi commune de l'évolution artistique; il se situe dans la perspective des « miracles » du Moyen-Age, des fêtes « votives » des pays chrétiens, des offices ou bénédictions liturgiques pour les actes les plus laïques, les plus prosaïques même de la vie, que l'on trouve au Missel et au Rituel, dans la perspective de cette « chrétienté » au sens moral du mot pour la restauration de quoi le P. Doncoeur lança jadis une campagne, suivie, hélas! de bien peu d'effets : est-il possible que tant de catholiques et de prêtres restent insensibles à tout cela pour le seul fait que les manifestations sont moulées dans des schèmes, des formes artistiques, italiens, espagnols, autrichiens ou rhénans?

V

Nous avons ainsi déjà bien plus qu'amorcé notre conclusion, qui est aussi le but dernier de cet article, la signification du baroque; nous venons de la dire par rapport à son époque, il nous reste à en dégager la portée universelle.

Il nous dit qu'un art religieux, pour être *vivant* et *parlant*, n'a pas seulement à répondre à certaines conceptions théologiques ou esthétiques chères aux « clercs ». Il doit avec la même nécessité s'inscrire à la fois dans les mouvements artistiques contemporains, seuls capables de lui fournir d'authentiques créateurs, et dans la mentalité de la société ambiante, si l'on veut que l'église reste la « maison du peuple ». C'est une erreur de psychologie, autant que d'esthétique, de vouloir faire du lieu de la prière officielle simplement quelque chose de « liturgique », conçu en dehors de ce qui se fait aujourd'hui, en fonction de symbolismes et

d'identifications qui ne sont pas fondés sur la doctrine, ou sur la tradition monumentale, ou sur les réflexes du milieu ambiant, mais sur des raffinements intellectuels, accessibles à une prétendue élite, qui n'est, en réalité, qu'une chapelle, même si elle peut s'abriter sous le couvert d'un grand nom littéraire.

Et voici le nœud du problème posé par cette méditation sur le baroque; le classicisme, l'académisme, l'archéologisme, émanations successives d'une seule réalité morale, l'aristocratisme, ont peu à peu fait descendre la littérature dans ce qui aurait dû rester une question de matériaux, de proportions, de poussées et d'équilibre, substituant chez l'architecte, le peintre ou le sculpteur, à la place du réflexe spontané, et si j'ose dire professionnel, un autre réflexe acquis et étranger, celui du littérateur — et pratiquement, du littérateur romantique. L'art religieux a été relégué du domaine du grand public à celui d'un cercle étroit et « choisi » d'intellectuels bien éduqués, car le classicisme est un art de cour, monarchique, et ses dérivés, fussent-ils sur d'autres plans éminemment opposés au monarchisme, lui restent fidèles sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les conditions individuelles et sociales de la création, qu'elle soit intellectuelle ou artistique : il faut « se séparer de la foule pour penser », suivant la formule de Lamartine, même s'il ajoute et « s'y confondre pour agir » : ce serait parfait s'il s'agissait de la séparation d'une méditation en contact avec la pensée collective — ce n'est certes pas le cas pour Jocelyn, son « milieu » de pensée est extrêmement différent de la « foule » où il prétend agir. L'aventure du néo-gothique et du néo-roman ne peut-elle pas, par son attitude fondamentale et par ses résultats pratiques, être rapprochée de celle de notre poète politicien ? Également voulue pour la masse, elle arrive à isoler un groupe essentiellement aristocrate, la bourgeoisie « secondaire » du vrai peuple, car comment l'ouvrier habitué à son H.B.M. ou à son usine rationalisée pourait-il se reconnaître dans des « temples » semblables au décor des films de Marcel Carné, ou comment le paysan travaillé par l'appel de la ville peut-il sympathiser avec une église neuve qui semble lui rappeler inopportunément que l'Église est contemporaine du modèle choisi; quel est le maire qui en ferait autant de nos jours pour son hôtel de ville ? un maire bourgeois.

Tout autre est l'état d'esprit des grands baroques. Guarini essaye tous les procédés nouveaux de son temps pour la taille des pierres et la construction, et, à bout de ressources, il en invente. On peut se demander si le baroquisme n'est pas le dernier effort de l'art religieux pour rester en communion avec, non pas *son* public spécialisé, mais *le* public tel que la société le lui fournit à lui comme à toutes les autres manifestations humaines, *le même*; et aussi pour rester à la tête du progrès technique, en même temps que de la plastique. Nous l'avons déjà dit, mais il nous semble nécessaire de le répéter : cette harmonie qui allait de soi aux époques romanes et gothiques avait été rompue à la Renaissance au profit de l'art profane; il y a là, vers le milieu du XVI[e] siècle, comme une préfiguration de notre désordre actuel; la première contre-réforme avait certes beaucoup bâti, mais en réaction contre les jours qui l'avaient immédiatement précédée, et n'oublions pas qu'il s'agit de l'Italie, qu'en ce temps-là la France suivait de plus ou moins loin, et qu'il ne faut pas appliquer ces réflexions au pays de François I[er] et d'Henri II, alors, quel que soit le brillant de la civilisation des derniers Valois, plus récepteur que créateur. Nous voyons ainsi, par une dialectique bien explicable, se produire la faille, que nous avons agrandie en abîme, entre les deux activités artistiques, devenues deux entités irréductibles, le laïque et le sacré; le Baroque a sur le Roman et le Gothique antérieurs à la crise l'avantage de nous montrer que, même à l'époque moderne, ce n'était pas un phénomène inévitable, que l'art religieux eût pu rester *contemporain* de l'art profane, si le classicisme français n'était venu détruire ce que Rome avait relevé.

Mais une telle catastrophe n'eût pas été possible s'il n'y avait eu dans ce Baroque les germes de sa propre mort, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans notre étude. Or, à le fréquenter intimement avec amour et plaisir, on se rend compte que, si c'est un art religieux incarné, c'est aussi un art religieux qui a perdu le sens du sacré; trop sûrs d'eux, ses architectes ont eu le mépris du passé, du passé chrétien de Rome lui-même, à tel point que, lorsqu'ils ont voulu le conserver, parce qu'il faisait partie de la tradition historique et liturgique, ne le comprenant plus, ils l'ont déformé et, si l'on peut dire, saccagé; on songe ici au

remaniement de la nef du Latran par Borromini, au désastreux plafond de Saint-Clément, au travestissement de Sainte-Sabine, dont il n'y a certes pas lieu de regretter la disparition devant la magnifique réussite qu'est l'actuelle restauration. D'autre part, incapable de plonger ses racines dans le sol religieux traditionnel sans y apporter trouble et destruction, le Baroque l'est aussi de faire la part du mauvais — voire du pire — aussi bien dans les goûts que dans les idées de son époque; il a tout canonisé, même les équivoques que toute mentalité religieuse non purifiée entretient inévitablement entre sacré et profane; sur le plan de la morale, il a assumé l'orgueil et l'amour effréné du luxe et du plaisir qui suit — nous l'avons vu de nos yeux — les périodes dramatiques; il n'a pas su échapper à la sensualité, voire au sadisme, dans l'exaltation des martyrs, si nécessaire, mais si facilement dangereuse (oh ! les peintures de Pomarancio à Saint-Étienne-le-Rond, dont on souhaiterait la disparition, pour le plus grand bien de la sainteté du lieu, au cours de la réfection commencée); sur le plan de la piété, il a multiplié les fadaises et les fadeurs qui ont énervé le sens chrétien, et c'est lui qui nous a valu les yeux au ciel, les jeunes hermaphrodites qui sont supposés symboliser les âmes pures, la liaison entre les attitudes conventionnelles et l'expression normale des sentiments religieux que de pieuses dames font encore prendre aux jeunes communiants, et toute la littérature mi-précieuse, mi-burlesque qui encombre toujours certains livres dits de dévotion.

Pourtant, ce ne sont là que péchés véniels; on pardonne bien au Roman ses débauches sculpturales, et bien peu se rappellent les violences de saint Bernard contre ces images obscènes qu'il n'a cru pouvoir supprimer qu'en interdisant l'imagerie dans ses églises; pourquoi être si sévère pour le Baroque ? Le cas de saint Bernard est très instructif : quelles que soient les aberrations des « imagiers » romans, l'esprit roman en lui-même avait atteint ce degré d'équilibre où il est impossible pour une époque donnée de s'abstraire de ses formules propres, sans pour autant qu'elles aient perdu une valeur universelle, parce que leur contenu humain et leur signification sacrée restent sensibles à ce « général » qui constitue le fond commun de l'âme humaine chrétienne; en l'épurant des fautes du temps, les monuments cisterciens réalisaient par

lui une des expressions les plus parfaites de l'Absolu : elles sont marquées du sceau du vrai classicisme. Or, nous l'avons dit et répété, le Baroque a cherché consciemment, constamment, avec frénésie, l'individuel et le particulier, dans le parti technique, dans l'accord avec la mentalité locale, au risque du bizarre et de l'irrationnel au premier point de vue, et à celui de la capitulation morale au deuxième; aussi, sauf de rares fois où le génie des « grands » a trouvé l'universel, par-dessus le marché, comme Bernin à la place Saint-Pierre (et peut-être ces réussites sont-elles les plus sublimes qui soient, parce qu'elles équilibrent de façon unique les deux tendances, générale et individuelle, de tout effort humain) les monuments baroques restent « engoncés » dans un contexte de temps et de lieu qui suppose un effort d'abstraction et de science pour y communier vraiment; parce qu'ils ont trop bien réussi à « s'incarner » *hic et nunc*, ils ont de la peine à survivre lorsque le *nunc* est passé. Les baroques pouvaient atteindre à des réussites, il y fallait un génie hors de pair; ils pouvaient créer des œuvres à portée universelle, le style en tant que tel leur y était une gêne pour les plus grands, et un obstacle insurmontable pour la plupart; pour nous, l'ensemble de la production baroque ne peut être, — à condition de s'être mis en mesure de l'aimer, ce qui suppose une sorte de rééducation, — qu'objet de sympathie et de plaisir, habituellement pas de communion; et c'est là que se trouve la limitation congénitale du baroquisme et sa signification, en ce sens-là, tragique.

C'est une leçon à méditer : tout art, pour être autre chose qu'un jeu passager, doit « s'incarner » dans la mentalité de son temps, pour à travers elle atteindre à *l'humain*; quoi qu'en aient pensé certains, le processus est nécessaire et irréversible, on ne peut tendre à l'un des stades en dehors de l'ordre dialectique, on ne peut justifier le premier si l'on ne débouche pas sur le second. Que les plus grands baroques y aient réussi, alors qu'ils s'étaient condamnés à adopter des préjugés qui leur bouchaient l'universel, serait déjà une raison de les admirer, même si l'étude de leurs succès et de leurs erreurs n'était pas une fructueuse leçon pour nous.

Paul Roques.

NOTES SUR LE BAROQUE ROMAIN

Rien de plus que quelques notes. Non pas une étude systématique. Je fixe seulement quelques impressions et réflexions sur des aspects qui m'ont frappé. J'ai éliminé des remarques objectivement importantes, mais qui vont de soi, d'autres qui n'ajoutaient rien aux excellentes observations de M. Roques. Plusieurs seront comme des croquis dans les marges de son étude.

I

Repères historiques. — Au strict point de vue de l'évolution des formes, c'est tout de même curieux que le baroque ait tant tardé à apparaître.

Il s'esquisse, dès 1603, à la façade de Sainte-Suzanne, œuvre de Maderna, et même avec une certaine fougue. Mais c'est un éclat furtif d'un feu qu'un vieux nuage aussitôt recouvre. Chacun remarque que la façade de l'église voisine, Sainte-Marie-de-la-Victoire, par Soria, de *vingt* ans postérieure, garde la réserve de la Contre-Réforme. Le baroque n'est pleinement accompli qu'en 1623, au baldaquin de Saint-Pierre, c'est-à-dire dans un élément qui, quelle qu'en soit l'importance, est comme une pièce de décor, non pas un véritable édifice (il ne sera du reste achevé qu'en 1633). Pour voir des églises entières où le caractère baroque s'accuse décidément, il faut attendre 1634 : Saints-Luc-et-Martine de Pierre de Cortone, et 1638 : l'intérieur de Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines, de Borromini (qui ne recevra sa façade que beaucoup plus tard).

Nous avons lieu de nous étonner de ce retard, parce que bien des instigations au baroque avaient été nettement explicitées par Michel-Ange, mort dès 1564.

Qu'elles aient mis si longtemps à aboutir est d'autant plus étrange qu'un esprit était éveillé partout, qui devait trouver dans le baroque sa forme architecturale et plastique. L'esprit qui compose l'ambiance historique du *Soulier de Satin*, pour ainsi dire son décor invisible. Tout le monde crie que nous sommes là en plein *baroque*. Mais essayez donc de fixer des dates ! Vous les brouillerez singulièrement entre 1580 et 1620[1]. *Et non pas*

1. Claudel lui-même (cité Madaule, *Le drame de Paul Claudel*, p. 209), situe l'action entre Christophe Colomb et la bataille de la Montagne-Blanche (1620), à la fois à l'époque de Don Juan d'Autriche (Lépante, 1571) et de Rubens (mort en 1640).

après. Et pourtant, le poète, qui a eu raison de prendre de telles libertés avec la chronologie de ce temps, lequel n'est pas encore dans l'art celui du baroque mais de la Contre-Réforme, a fort bien fait aussi de trouver l'expression architecturale de cet esprit dans des églises de Prague, qui ne furent pourtant construites qu'au début du XVIII[e] siècle !

En fait, l'esprit baroque se jouait depuis longtemps dans l'art de vivre et les tournures de l'imagination, avant qu'il n'osât surgir aux yeux en monuments. Il fusa chez Greco, mort dès 1614. D'une autre façon chez Rubens, qui atteignit la maîtrise dès 1609. Il s'amusait dans les boiseries, dans les décorations sculptées ou peintes. Il animait les architectures dans les tableaux de Rubens, la propre maison du peintre à Anvers. Comment cette luxuriance tarda-t-elle tant à gagner les grands partis architecturaux eux-mêmes ?

Rome fut, certes, le foyer principal du baroquisme. Et pourtant ce ne fut pas à Rome que cette forme esthétique éclata d'abord en architecture, mais là où le génie d'un *gothique* exubérant empruntait un vocabulaire classique. Ce premier foyer fut dans les Flandres et le Brabant. Ce baroque d'esprit gothique règne dès 1615 à Bruxelles (Saint-Charles-Borromée, par Huyssens; puis les Augustins, par Francart, 1620, etc.).

Rome, capitale du baroque, oui. Mais les deux plus grands baroques sont un Napolitain, le Bernin, et un Tessinois, Borromini; sans oublier le Trentin, Pozzo. Et ce n'est pas à Rome, sinon en quelques *morceaux* (telles la grande peinture du P. Pozzo à Saint-Ignace, la chapelle illusionniste de Gherardi à Sainte-Marie du Transtévère), que le baroque s'est montré le plus *baroque*, si ce qui le caractérise est le dynamisme, le goût des contrastes, l'illusionnisme et le brio. Il faut avoir *vu*, à Turin, les chefs-d'œuvre de Guarini, surtout la stupéfiante église de la *Consolata*, pour se rendre compte qu'un pas pouvait être fait encore au delà de Borromini, tout en gardant la discipline, la tenue de la grande maîtrise. Ce n'est pas à Rome que ce pas fut fait. Jamais non plus à Rome le baroque ne se prolongea en du véritable *rococo*, cette espèce du baroque — plus sec en ses grandes lignes, plus maigre en son décor, plus intempérant (et trop souvent médiocre) dans l'exécution de ce décor sculpté et peint — qui s'est si largement propagé au nord des Alpes.

Un certain esprit, après avoir retardé l'éclosion du baroque en cette Rome où, néanmoins, parurent les premiers grands modèles baroques, lui fit toujours contrepoids, esprit parfois authentiquement classique, parfois académique. (Mais il y eut aussi un académisme du baroque, et pire qu'un académisme : un « Saint-Sulpice ».) Cet esprit retint les maîtres de cette tendance dans

les voies qu'ils ouvrirent, et, assez vite, c'est lui qui l'emporta. Au contraire, dans l'Italie du Nord et du Midi, dans l'Europe centrale et orientale, en Espagne, le baroque put se développer avec exubérance durant les deux premiers tiers du XVIII[e] siècle. Dans les édifices religieux de Rome, il se détendit alors généralement : tantôt il se plut à l'apaisement majestueux que nous admirons en sa puissance à la façade de Saint-Jean-de-Latran (par Galilei, 1735), en son élégance à la loggia de Sainte-Marie-Majeure (par Fuga, 1741-1743); tantôt il revint à un académisme aussi banal que boursouflé, symétrique de celui de la Contre-Réforme, comme aux Saints-Apôtres[2] (réfection de 1701-1724). En un cas, à la façade de la Madeleine, l'exaspération de Borromini devint grimace fatiguée, vraiment hideuse (1735). A l'intérieur de Saint-Marc, l'élégance frivole du XVIII[e] siècle se joua dans les marbres, les jaspes et les dorures, mais là nous ne sommes pas à Rome, c'est une ambassade de la Venise de Guardi. Dans la décoration intérieure de Saint-Grégoire-du-Coelius, ce qui sera notre style Louis XVI apparaît dès 1725-1730 (Ferrari). Somme toute, le baroque eut donc à Rome, dans les églises, un destin assez court. Dès les premières années du XVIII[e] siècle, il s'y assagit, tandis qu'il continue à tourmenter la décoration des palais (la Consulta et le palais Doria, tous deux en 1734).

Évidemment, c'est alors un certain purisme esthétique qui reprend ses droits, lorsqu'il s'agit des monuments religieux. Il faut que ces monuments soient désormais *réguliers*, *corrects*. Aucune folie ne leur est plus permise. L'édifice religieux ne se distingue pas encore par un air anachronique et prétentieux, comme ce sera la règle à partir du milieu du XIX[e] siècle. Il parle encore la langue de l'époque. La façade de Saint-Jean-de-Latran et celle de Sainte-Marie-Majeure pourraient être celles de palais du temps où elles furent construites. En cela, elles obéissent encore à la loi de l'homogénéité du langage plastique, selon laquelle le caractère religieux, à toutes les grandes époques chrétiennes, tint à une inspiration, au lieu de compter sur un vocabulaire de *formes* considérées comme spécifiquement « religieuses ». Il est pourtant grave que ce soit une *correction*, une *régularité* qui commence à s'imposer pour un édifice religieux. Triste ersatz du *sacré* à la mesure de bien-pensants et de professeurs.

L'époque où l'art avait usé pour le religieux et le profane des mêmes moyens, avec une pareille fantaisie créatrice et enjouée, n'avait pas même duré à Rome trois quarts de siècle.

2. Pour cela, on détruisit la fresque de Melozzo da Forli que nous font regretter les fragments recueillis à la Pinacothèque vaticane.

II

A propos du baroque romain, on crie toujours à *l'outrance*. Ce mot-là et quelques autres de cette sorte sont assurément ceux qu'il faudrait, à son sujet, employer avec le plus de discernement. Nous sommes loin de compte. Des auteurs, pourtant doués de quelque sensibilité visuelle, s'en servent pour caractériser Borromini. Je lis ceux *d'excès*, *d'accumulation* dans un jugement sur la façade des Saints-Vincent-et-Anastase, etc.

Regardons mieux.

Le plus souvent, les cas où nous risquons de nous plaindre d'*outrance* sont ceux où les grands baroques ont le mieux trouvé *leur mesure*. Critiquons leur propos, et nous y viendrons, mais tel fut ce propos qu'il ne souffrait pas la demi-mesure.

Voici la façade de *San Carlino*[3]. On gémit : *Excès*, *lourdeur*, *tourment des lignes !...* Au contraire, je mets au défi de retirer quelque motif que ce soit, la moindre moulure, d'atténuer d'un pouce aucune saillie ou aucun relief. Le mouvement du plan en courbe et contre-courbe est, avec la dernière précision, celui qu'il faut, pour loger l'édicule ovale de l'étage et pour imposer aux chapiteaux des grandes colonnes les orientations variées qui les présentent, soit en diagonale, soit de face. A partir de telles données majeures, tout est vie dans cette façade. Le grand cartouche dans le haut correspond avec le tact le plus sûr, en élévation, au mouvement en plan de l'étage. La composition est, en somme, d'une simplicité extrême, avec ses six divisions claires, où les trois travées supérieures répètent la disposition de celles sur lesquelles elles reposent. Mais cette simplicité est d'une vigoureuse torsion, et qui appelle partout la fantaisie.

Quelque plan d'ensemble ou quelque élément de détail que l'on analyse dans les œuvres de Borromini, on est étonné de la simplicité des partis et de leur rigueur, là où l'impression première est celle de l'extravagance. Le plan de Saint-Yves de la Sapience[4] semble si compliqué qu'il passe pour figurer une abeille — l'indiscrète abeille des Barberini. Légende ! Car si l'on s'applique à dessiner ce plan, on s'aperçoit qu'il consiste en un simple triangle équilatéral dont les pointes sont coupées selon de petites courbes convexes, vers l'intérieur, et les côtés ouverts par grandes absides concaves. Non moins simple et claire est

3. *Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines*, par Borromini. Sa dernière œuvre, inachevée à sa mort en 1667.

4. Église de la Sapience, dans le Corso del Rinascimento. (N'est ouverte que le dimanche pour la messe de neuf heures. C'est un prodigieux chef-d'œuvre, 1642-1660.)

l'élévation à l'intérieur de *San Carlino* (1638-1641), alors que les décrochements d'une travée à l'autre y font un effet fantastique. Mais la discipline des énormes colonnes d'ordre colossal et des principaux niveaux partout affirmés avec une netteté régulière, permet à la « surcharge » dont on se plaint d'être le parti même de la composition. La puissance d'affirmation des colonnes, formidables en ce petit espace, est d'une gravité souveraine qui permet aux détails de rire tant qu'ils veulent. Ces colonnes sont les seuls membres rectilignes. Tout le reste, sauf certains petits éléments, est courbe. A qui cède aux mouvements faciles des impressions et du langage, cette grande ordonnance et cette décoration passeront pour *outrées* : l'ordonnance, parce qu'elle semble hors d'échelle, la décoration, parce que l'imagination s'y joue avec une sorte de frénésie. Mais, si l'on prend garde à la maîtrise de ce double lyrisme, l'un d'énormité grandiose dans la composition d'ensemble d'un édifice menu, l'autre d'une fantaisie créatrice qui réinvente toutes les formes, si l'on observe les rapports parfaits des éléments, c'est cette maîtrise qui frappera. Une prétendue *outrance* qui ne dépasse en rien sa mesure en est-elle une ? Le cas le plus significatif, sans doute, est la coupole de *San Carlino*. Elle est rigoureusement animée par des reliefs qui déterminent des caissons; la lumière, descendue de la lanterne centrale, y joue en ombres de tous les degrés, depuis le noir le plus dur jusqu'au gris le plus subtil, toujours délimitées par nettes arêtes. La féerie de ces jeux de valeurs se trouve portée à l'extrême par la variété infinie des formes que dessinent les caissons, où l'œil se perd, comme si c'était un imbroglio. Quelle erreur ! Le schéma est celui d'octogones réguliers, liés entre eux par des croix grecques. Ce dessin serait élémentaire sur une surface plane. Seulement, Borromini lui fait épouser ici le mouvement d'une coupe dont plan et élévation sont ovales.

Borromini est le plus baroque des génies baroques. Le plus inventeur. En lui, le génie fuse, renouvelle tout. Il suscite des structures neuves : ce sont ses structures mêmes qui sont audacieuses, avant les décors dont il les pare et qui leur sont toujours homogènes. Le génie ! Tout ce que fait Borromini est fait *de génie*, tout est jaillissement, sensibilité. Ses audaces ont l'équilibre de celles de la nature, quand la nature passe pour excessive. Mais qu'est-ce donc qu'un *excès de la nature* ? Serons-nous assez dévitalisés pour nous en plaindre? Lorsque bêtes et plantes ont des mouvements très vifs, ah ! que leur équilibre nous ravit ! Équilibre de mouvements. Si le mouvement se figeait, l'équilibre serait rompu (c'est ce qu'on voit dans la nef du Latran), il appelle d'autres mouvements aussi vifs. Plantes et bêtes excessives comme celles de pays exotiques, comme cette fleur qui explose soudain

une fois tous les siècles, comme des plantes grasses à terribles piquants, des lianes, des caïmans. Architecture née de l'inquiétude, mise au point avec une logique d'halluciné. Ce génie-là devait un jour craquer, comme celui de Van Gogh, celui de Nietzsche. (Dans un moment de dépression, pour un motif futile, Borromini s'est précipité sur son épée qu'il s'est passée à travers le corps.) Mais des folies comme celles de ces génies-là sont au suprême de l'humain. Mortelles à la fin pour qui en vit, tonifiantes pour nous. Borromini est le plus réfléchi, le plus critique, le plus minutieusement attentif des génies baroques; lui le plus lyrique, il est le plus ingénieux. Ce mot ingénieux dit bien les deux faces du génie, l'une de trouvaille, l'autre de conscience critique, astucieuse. Dieu merci, l'ingéniosité, chez les grands baroques, et d'abord chez celui-là, ne fut pas celle de petits maîtres gentils, elle fut à la mesure de folies et de très vigoureux tempéraments. *Outrances ?* Cette dernière poussée du génie créateur au cœur de l'Église, à Rome, fut folle comme l'enthousiasme, mais elle eut le droit de l'être, chaque fois qu'elle soutint jusqu'à la grande réussite plastique sa folie. Si elle le fut avec une nervosité de neurasthénique chez Borromini, elle se montra puissante, amoureuse des larges rythmes et de la plénitude salubre avec Bernin, à la fois ample et charmante dans les architectures de Pierre de Cortone, de Lunghi le jeune, de Rainaldi, de l'Algarde, de Carlo Fontana.

Sur la façade de l'église des Saints-Vincent-et-Anastase, de Lunghi le jeune (1650), est-ce vraiment *outrance* que la multiplication des colonnes, serrées les unes contre les autres? Est-ce *redondance*? Cela est le parti même ! Impossible d'imaginer moins de colonnes, ou de les espacer. Elles s'accumulent par la vertu d'un génie, qui est *sculptural*. Sur cette façade, la hiérarchie des reliefs est d'une sûreté magistrale. Elle fait l'impression d'un orchestre parfaitement conduit, où chaque instrument joue en plénitude sa partie sans outrepasser son rôle subordonné. Les chapiteaux, la coquille d'une facture si large du petit fronton circulaire sur le premier entablement, les guirlandes au-dessus, en si parfaite eurythmie avec ce petit fronton et si parfaite liaison avec les deux morceaux du fronton brisé qu'elles achèvent, avec le buste central, les multiples sculptures des parties hautes, les amortissements, les colonnes composent une architecture modelée, une immense et diverse sculpture monumentale, pleine de sensibilité et d'esprit. Les passages de la lumière des reliefs architecturaux en reliefs sculptés, les ombres plus ou moins larges et profondes sont un enchantement que les heures du jour diversifient, qu'on ne se lasse de renouveler par la contemplation naïve et l'analyse réfléchie.

O la dernière des époques où ce que les ecclésiastiques appellent leur prudence (et qui n'est même pas la précaution [5], car ils l'ont timorée et toujours restrictive) laissa le génie chanter et rire ! Alors l'église de l'université qui porte le nom de la Sagesse, au centre de Rome, érigea dans le ciel de la cité pontificale, en guise de flèche, un énorme tire-bouchon de pierre. Oui, *un tire-bouchon*, d'où surgit enfin un globe et une croix en fer forgé. Si le génie rendit alors si plausibles et acceptables ses fantaisies, n'est-ce point, après tout, parce que l'autorité le discerna, lui fit confiance, lui permit d'aller à l'extrême de soi ? Ce n'est jamais qu'à son extrême qu'il porte fleurs et fruits.

*
* *

L'art de la Contre-Réforme appelait une exaspération de la plastique. A certains égards par réaction contre lui. Vers 1620, il y avait soixante-dix ans au moins que l'architecture et la sculpture étaient d'une noble correction très ennuyeuse, le plus souvent médiocre. Les architectes avaient ressassé les formules au *Gesù*, à Saint-Louis des Français, à Saint-André *della Valle*, à Saint-Charles du Corso, en tant et tant d'autres églises de cette époque, aussi stérile par le génie que féconde en œuvres. Allait-on continuer longtemps encore à les ressasser ? Tout architecte doué de quelque sensibilité devait éprouver à leur égard quelque impatience. Ah ! les faire éclater, les faire danser, les tordre, n'importe quoi, mais après trois quarts de siècles de régime sage, tantôt mou, tantôt tendu, de nouveau créer, de nouveau la poésie !

Cependant, l'intéressant est de remarquer que la secousse baroque fut davantage une exigence de l'art de la Contre-Réforme, selon sa logique vitale, si toutefois il consentait à se développer.

Cet art était un académisme. Théoriquement, un académisme peut évoluer de trois façons : ou il devient de plus en plus médiocre, ce qui est bien son sort le plus naturel, ou il redevient un véritable classicisme, ou on le lance dans l'aventure. La seconde issue est assez inouïe; il y en a néanmoins des cas, dont le plus beau est celui de Poussin. Un noble génie qui se développe dans une ambiance académique peut retrouver pureté et rigueur, si la source en lui rejaillit. Ce phénomène est héroïque déjà lorsqu'il s'agit pour un artiste de faire une œuvre solitaire, assez confidentielle; il est impossible en des cercles larges, et particulièrement pour l'art monumental, qui dépend trop de toute une société. D'une

5. La *cautio*, partie de la prudence, rien de plus qu'une de ses parties, selon saint Thomas et toute la tradition.

société entière, on ne peut attendre la conversion grâce à laquelle une ambiance extérieure correspondrait à la purification secrète de l'esprit. On ne voit pas l'art d'un Maderna, grandiloquent et vide comme il l'est, retrouver la qualité exquise et magistrale de Bramante. Les artistes d'une époque ont beau modifier la langue qu'on leur a apprise, c'est elle qu'ils sont bien obligés de parler; l'histoire est irréversible. Après Maderna, ce Carrache de l'architecture, il était inconcevable qu'ils remontassent à Michel-Ange. Plus profondément encore que le vocabulaire des formes et les habitudes de la pensée plastique, un climat spirituel d'époque flétrit certaines pousses, en favorise d'autres. Il n'était pas question pour l'art de la Contre-Réforme de substituer la discipline d'une pureté intime et créatrice à celle des formules reçues : son temps était de consignes, de réaction autoritaire, d'éclectisme bien-pensant, de dirigisme clérical. Il faut, au bout d'une petite rue qui vient du Palais de Venise, déboucher sur le Collège Romain, percevoir tout à coup combien hautaine put être alors une certaine absence d'esprit, il faut ensuite scruter cette face morne, subir longuement cette affirmation d'une autorité qui se veut autorité pure, sans expression et sans regard. Il faut, à Pérouse, entrer dans l'énorme église des Dominicains (c'est se retrouver à Rome, car l'œuvre est de Maderna), et l'on prend là une conscience inoubliable du degré de démesure où le néant exalta sa pompe. Après de telles expériences, c'est un émerveillement que l'explosion baroque. Mais elle exploita les éléments mêmes de l'art de la Contre-Réforme. L'incertitude éclectique de cet art en son esprit permettait toutes sortes de développements dans quelques directions qui se marquaient déjà. Que l'on autorisât une génération impatiente à faire se mouvoir les éléments figés, à secouer de quelque passion des membres morts, cette chance, qui fut le baroquisme, était le vœu même de cet art. Quelques cas le font sentir vivement.

Regardez la façade de Saint-Pierre. *Qu'en faire* pour qu'elle paraisse atteindre à la majesté à laquelle elle prétend? Elle ne l'a qu'en masse, mais cette masse toute seule était gourde. Elle *appelait* Bernin. Elle *exigeait* d'être prise dans une grande composition lyrique. Il fallait qu'une puissance emphatique modelât l'espace de part et d'autre et en avant, avec autant d'enthousiasme que le faisait au-dessus la pesante et rayonnante coupole. L'emphase de la médiocrité accusait à sa mesure les incertains défauts; l'emphase d'un vrai sens plastique et d'une vraie passion, plus de redondance encore, mais magistrale, pouvait seule sauver l'honneur. On voit qu'elle fit bien davantage. La prétendue outrance baroque fut, dans ce plus fameux des cas, la seule *mesure*.

A l'intérieur de la basilique, quel effet intolérable devait produire l'irrégularité des passages dans les bas-côtés ! Quand on examine ce problème célèbre, on s'aperçoit qu'il ne comportait — puisque était exclues de nettes solutions pures à la façon des romans, ou de quelques grands classiques comme Brunelleschi — que les *tricheries* et l'illusionnisme de Bernin. Quant au baldaquin, on ne peut que redire[6] le caractère de *nécessité*, dans ce volume architectural, de cette composition, en ce qu'elle a précisément de fantaisiste, de libre, en ce qu'elle eut d'étonnamment insolite à l'époque.

Après qu'on eut construit tant de lanternons sages sur tant de coupoles, il fallait absolument que les reliefs en fussent accusés. Quand bien même la forte lumière de Rome n'aurait pas invité à contraster bosses et creux, le même mouvement qui, dans le développement des plantes, exalte les torsions initiales et qui amplifie les méandres des rivières devait nécessairement faire outrepasser des moulures, creuser des gorges, saillir les contreforts avec des contorsions. Mais la violence de la lumière était le grand maître. Il fallait lui offrir des masses où elle diversifiât ses ombres. Un jour, on vit Pierre de Cortone modeler au-dessus du Forum les étonnants reliefs du lanternon des Saints-Luc-et-Martine (1634). De même, les ordres sur les façades, ils n'allaient pas indéfiniment rester collés en pilastres, tenter quelques trop légères saillies, on allait bien permettre aux uns de s'avancer, de se détacher, à d'autres de se reculer ! Ces mouvements s'animeraient tantôt par des transitions et tantôt par des contrastes, et cela dans les trois dimensions. Les irrégularités des terrains aidant, l'on en arriverait forcément aux sinuosités si complexes, aux merveilleuses distributions de volumes opposés, dont l'exemple le plus parfait sera sans doute la façade de Notre-Dame-de-la-Paix, encore de Pierre de Cortone, mais vers la fin de sa carrière (1656-1660).

Dans la sculpture, la liberté décorative assez creuse de l'époque de la Contre-Réforme orientait, en opposition à l'objectivité de la Renaissance, et le maniérisme aidant, vers cette plastique et ce graphisme que représentent au plus haut point la fontaine de la place Navone et les statues du Pont Saint-Ange. Là, peu importe que tel volume soit un fragment de rocher, de draperie ou de jambe; on décolle tout à fait dans le monde d'une pure plastique exacerbée[7].

6. Maury et Percheron, *Itinéraires romains*, p. 493.

7. Cf. l'article, illustré d'étonnantes photos, de Louis Moretti, *Forme astratte nella scultura barocca*, « Spazio », Rome et Milan, 1950, n° 3.

Bien entendu, c'étaient toujours les ferments déposés par Michel-Ange dans toute la pâte qui la faisaient enfin lever. Cela est bien connu. L'étonnant — l'inquiétant — est qu'il ait fallu à l'art de la Contre-Réforme soixante-dix ou quatre-vingts ans pour devenir *baroque*.

***

La profonde différence entre l'époque de la Contre-Réforme et l'époque baroque, c'est dans l'élan créateur qu'il faut la chercher. Durant le long temps officiellement triste qui commence dès Paul IV (1555-1559) et se remet à sourire, semble-t-il, sous Paul V (mort en 1621), une mentalité académique règne jusque dans le domaine religieux, et à plus forte raison dans celui de l'art; il entretient cette double illusion que des consignes positives stimulent l'inspiration et qu'un esprit chagrin, défiant, tracassier, favorise la rigueur. Enfin, aucune époque ne fut plus réellement creuse dans l'histoire des arts à Rome, fait d'autant plus remarquable que le nombre et souvent l'importance matérielle des œuvres y fut énorme, et qu'ailleurs c'était un temps de merveilleuse verve : à Venise, à Naples, à Tolède, à Anvers, à la Cour d'Élisabeth. L'épanouissement baroque correspond à une euphorie du génie inventif que l'on ne tient plus en bride, quand il s'agit de construire et de sculpter, qu'un sot académisme ne brime plus qu'en matière de peinture.

Fait bien digne d'attention, la liberté rendue ne profite pas qu'à l'invention et à la fantaisie. C'est alors que réapparaît *la rigueur*. Elle est, nous l'avons vu, chez Borromini, celle du génie exigeant à la mesure de ses dons, de son inquiétude. Elle est chez Bernin celle qui convient à une souveraine aisance. Mais des œuvres comme la façade de Sainte-Marie-*in-Campitelli* (Rainaldi, 1657) ou comme celle de Saint-Ignace (l'Algarde, 1685) sont sans doute plus significatives encore : là, s'accomplissent d'une façon magistrale les aspirations *classiques* de la Contre-Réforme. Sont-ce des œuvres *baroques* ? Par certaines de leurs formes assurément, et par la vigueur de leurs reliefs, mais on n'y voit aucun jeu de courbes et contre-courbes, aucune fantaisie, et leur grand caractère grave est celui de l'âge précédent, mais avec une maîtrise dans la discipline que cet âge n'avait pas connue (faute de liberté dans l'invention).

***

Il faut parler d'*outrances* lorsque le baroque est jeu de formules creuses, quand lui manque le sens vivant de la mesure qui lui convient.

Il arrive que cette *outrance* soit, en vérité, *le manque de l'excès*

qu'il faudrait : il faudrait, pour soutenir le propos de l'abominable statue de Moïse qui est sur la place Saint-Bernard, près de Sainte-Marie-de-la-Victoire, une puissance plastique *excessive*. Les ambitions baroques, en sculpture et en peinture, dépassent trop souvent le pouvoir, la conviction vitale, de ceux qui cèdent à leur entraînement. La stimulation baroquisante a invité les arts à l'imposture.

Il arrive que *l'outrance* tienne à ce que les artistes n'ont pas perçu la mesure discrète qu'ils devaient garder, et ce fut le cas lorsqu'ils attentèrent avec une outrecuidance invraisemblable aux basiliques antiques. L'étonnant est que, dans ces cas où ils auraient dû borner leurs prétentions — à vrai dire tellement qu'il leur eût fallu tout à fait s'abstenir ! — ils enflèrent ces prétentions et font l'effet de malotrus et de sacrilèges. Les gens qui ont traité Saints-Côme-et-Damien, Saint-Clément, Saint-Jean-de-Latran — Borromini lui-même ! — comme ils ont fait n'ont pas seulement commis des crimes, ils ont attesté qu'ils n'entendaient pas la note d'un des plus purs diapasons de l'art chrétien. Je sais... je sais tout ce que nous répondra là-dessus le relativisme historique. Qu'il discoure tant qu'il voudra, nous le citerons à son tour en présence de quelques diapasons très purs. Là, pas de phrases ! Sans sortir d'Italie, percevez l'âme, les âmes diverses, des basiliques antiques, ou de ces incomparables églises romanes, comme les Saints-Apôtres à Florence ou la cathédrale de Fiesole, ou bien de la chapelle des Pazzi, ou encore de l'intérieur de Sainte-Marie-des-Grâces, à Milan. Là, toute jactance apparaît comme jactance. Là, le baroque est jactance. Nous percevons tout à coup la *note*, écho du paradis, par rapport à laquelle nous devons apprécier la qualité spirituelle des chants. Que le baroque se soit éloigné des pures basiliques antiques, au point de se retourner contre elles et de les avilir, voilà un rappel à l'ordre qui, soudain, nous met en cause nous-mêmes.

III

La plus grande réussite des architectes romains à l'époque baroque, ce sont — outre, bien entendu, les colonnades et le baldaquin de Saint-Pierre — certains intérieurs d'églises dont ils ont distribué l'espace par volumes lumineux et sombres.

A la Madeleine (construite de 1694 à 1698, **sur** des plans de Carlo Fontana datant de 1673), la nef est une sorte d'ovale d'une très grande hauteur, baigné d'une douce pénombre. Après s'être rétrécie, l'église se rouvre en un transept très lumineux où le regard s'élève encore davantage dans une coupole d'une fine élégance. Au delà, le chœur est plongé dans une ombre opaque.

Il va sans dire qu'une foule d'accidents et la diversité des matières précieuses parlent à l'imagination un langage de rêve.

Le chœur sombre : ténèbre sacrée où la vue s'apaise et l'âme repose. Durant les célébrations, le luminaire y flamboie; on peut en proportionner l'éclat à celui de la fête.

Sainte-Marie-*in-Campitelli* (Rainaldi, 1657) offre la même alternance des trois zones, mais d'une façon à la fois plus complexe et plus vigoureuse et avec un tout autre caractère. La zone de pénombre a la forme d'une croix grecque, mais son bras transversal est rendu plus étroit par des colonnes dégagées, qui sont comme un enthousiasme sensible à la vue, et dont l'effet est encore amplifié par des pilastres qui les doublent. Cette pénombre se trouve soutenue par quatre chapelles d'une obscurité complète, situées dans les angles que fait la croix. Au delà d'arcades que portent des colonnes, une seconde croix, moindre que la première, est inondée de lumière par une coupole, et cette fois les rangées des colonnes ne sont plus transversales, mais s'alignent selon l'axe de l'église. Tout aboutit encore à la nuit sacrée.

Ces colonnes sont d'une majesté, d'un charme grave et pur dont on se plaît à imaginer qu'ils enchantèrent Poussin au soir de sa vie. Les divers éclairements les modèlent diversement, comme elles animent et ennoblissent ces clartés et ces ombres. Quand on les compte, on s'étonne d'en trouver, somme toute, si peu pour l'effet qu'elles font.

Sainte-Marie-*in-Campitelli* est un grand chef-d'œuvre classique, où l'on sent déjà l'esprit de Soufflot, avec une puissance encore massive, une sorte d'emphase contenue, et un sens romantique de l'ombre. Sainte-Madeleine est déjà une église d'esprit rococo, et dans sa forme et dans l'élégance de son décor[8]. Deux extrêmes du baroque romain. Deux ouvertures sur deux avenirs : cet art est fécond. Non pas les deux seuls extrêmes de ce baroque, car Borromini et Bernin n'en représentent-ils pas encore d'autres, plus de deux autres ? Une époque est digne d'amour où furent si multiples les extrêmes.

*
* *

Les solutions proprement baroques sont solutions de facilité. Soit un terrain irrégulier : si vous multipliez les éléments mouvementés, vous tricherez plus aisément. Soient des membres à lier : sculptures, volutes, moulures amusantes vous serviront à souhait. Vous voilà, du reste, invités à les prodiguer ailleurs. De proche en proche, à partir de motifs occasionnels, vous êtes jetés dans

8. Abstraction faite de la tribune d'un rococo exaspéré, ajoutée plus tard avec la façade.

la surenchère. Avec le baroque, c'est un peu trop *l'occasion* qui fait la loi.

Le signe à quoi se reconnaît la grandeur des grands baroques de Rome, c'est la *rigueur* qu'ils ont mise dans ces pratiques de facilité. En cela, ce serait Borromini le plus grand, et avec lui, « faire difficilement des choses faciles » a pris un sens étrange, un sens extrême et paradoxal, comme cette « facilité » elle-même, dont la nature serait hâblerie, expédient, sous des apparences de bravoure, et dont il a fait un contrepoint. Mais l'autre aspect, plus substantiel, de cette grandeur, tient à la générosité de la sève, à la puissance du tempérament et à l'enthousiasme. La facilité de Bernin est celle de la grande vertu.

N'empêche que le baroque favorisait la facilité.

⁂

Architecture de peintres ! Distributions puissantes et subtiles des valeurs, sensibilité dans le modelé, effets de décors plus encore que de structures et de masse, jeu des matières, admirable architecture de peintres ! Et je dis bien : *architecture*. Ces qualités sont transposées selon les exigences du monument, et le baroque fournira toujours quelques-uns des plus beaux exemples de ce qu'une vision de peintres peut apporter à l'art du bâtiment. Mais lorsque ces architectes sont aussi des peintres, comme Pierre de Cortone, Bernin, c'est dans leurs architectures qu'ils se montrent grands peintres. Leur peinture elle-même nous déçoit, et dans la mesure où elle prétend à la monumentalité.

C'est simplement que le climat n'était pas à la peinture. Les Carrache l'avaient emporté sur Caravage (qui lui-même...).

⁂

Assez souvent, la façade est une promesse que l'église, derrière, ne tient pas. La magnificence orne à l'extérieur la cité et, dans la cité, se signale bien au delà de ce que requiert le service religieux d'une petite communauté. Ainsi, le cardinal Mazarin éleva la fastueuse façade des Saints-Vincent-et-Anastase; elle annonce tout autre chose qu'un intérieur de petit volume, correct, châtié, gris et or. Ainsi, l'antique diaconie de la Via Lata, reconstruite assez modestement, reçut de Pierre de Cortone son exaltant portique à deux étages.

Mais ne généralisons pas. Le contraire a lieu aussi. Par exemple, qui se douterait du grand chef-d'œuvre qu'est Sainte-Madeleine, derrière la maigre (et affreuse) façade qu'on lui fit plus tard, car elle n'en reçut même pas lorsqu'elle fut construite ? Et souvent, l'équilibre est magistral entre l'édifice et son frontispice ; ainsi à Saint-Ignace.

⁂

L'aberration de Borromini à Saint-Jean-de-Latran jette dans la stupeur. On sait qu'il a refait la nef de cette basilique (vers 1650). Dans cet immense espace, son exaspération devint boursouflure. Il perdit le sens de l'unité de parti, qu'il n'avait jamais que moyennant des contrastes. Ses hauts et minces pilastres feraient un beau rythme, s'ils n'étaient contrariés par l'importance excessive des niches, qui imposent un rythme tout autre, à cause de leur relief énorme, de leur matière précieuse, de leur ton soutenu, de leurs ombres, des statues qui s'y agitent. Un disparate supplémentaire existe entre ces niches, le haut-relief carré qui domine chacune d'elles, le médaillon ovale et peint, beaucoup plus maigre. Les pilastres ont un caractère évasif avec leurs formidables chapiteaux qui ne correspondent à rien dans le plafond. Il n'y a pas plus d'accord entre les grandes baies ouvrant sur le premier bas-côté, les petites baies faisant communiquer les deux bas-côtés entre eux et l'arcade ouvrant sur les chapelles. La baie intermédiaire (d'un bas-côté à l'autre) est rendue informe, du fait des curieuses têtes ailées qui servent d'amortissements dans les coins supérieurs : invention originale, jolie en elle-même, mais dont l'effet est en cet endroit vraiment pénible.

Borromini, ce génie du mouvement, des contrastes, de la complexité et de l'inquiétude, n'était sûrement pas désigné pour décorer un ample parallélipipède très allongé où tout devrait être simplicité régulière, éveiller le sentiment d'une marche paisible vers l'éternité.

⁂

Pourquoi répète-t-on qu'à Saint-Ignace le ciel semble envahir l'église ? L'effet est tout opposé. C'est l'église dont la voûte paraît s'ouvrir, et l'on voit au delà le paradis qui ne s'y engouffre pas, qui demeure au-dessus. La différence d'effet pour les yeux est capitale. Pour l'imagination du cœur davantage encore. Ici au moins, et ailleurs le plus souvent, cet art d'illusion ne prétend pas nous enlever à la terre. Nous restons bel et bien dans le solide, la pierre de notre sol, au niveau de notre vie, dans une célébration d'ici-bas. L'église ne s'ouvre au-dessus de nos têtes qu'*en peinture*. (Encore n'y a-t-il que deux points précis d'où toute cette évocation ne chavire pas dans une fausseté vraiment intolérable.)

Au contraire, l'illusionnisme du rococo invitera souvent à l'évasion. La peinture et la sculpture baroques y invitent déjà par le pseudo-sublime que leurs expressions dévotieuses contentent dans les âmes. Il est d'autant plus remarquable que l'architecture et

les effets décoratifs d'ensemble continuent presque toujours à maintenir si vigoureusement *dans le réel*.

***

Il y a tout de même des choses un peu drôles.

A Saint-Jérôme-de-la-Charité, Borromini ferme la chapelle Spada, qui n'a pas de profondeur, par une vivante barrière de communion : deux anges mettent pour vous galamment un genou en terre et tiennent, sans vraiment la tendre, une belle étoffe multicolore (je ne me rappelle plus si elle est de marbre ou de bois) en guise de nappe de communion. Ils déploient largement leurs ailes derrière eux. Ainsi se poursuit, par les ailes, les bras, l'étoffe, un ample mouvement continu, accidenté d'angles pourtant comme de brisures, et c'est la base d'une prodigieuse composition de marbres incrustés imitant des tentures de velours à grands ramages. Mais ces ailes des anges, nécessaires au départ de l'arabesque, ferment tout à fait la chapelle. Comment le prêtre y entrera-t-il pour aller à l'autel ? Son servant n'a qu'à les pousser : elles pivotent sur des charnières, elles sont des portillons.

Nous autres Français demanderions trop facilement si cette façon de traiter les anges aide à les prendre au sérieux, peut-être même à y croire. Mais sans doute n'avons-nous pas le sens qu'il faut pour percevoir le vrai sérieux de la piété dans l'Italie de l'âge baroque. En revanche, tout le monde conviendra, sans doute, qu'en de tels cas le goût du décor correspond à une certaine dévotion qui, plus elle est authentique en sa familiarité naïve avec les choses saintes, plus elle s'exile du *sacré*.

***

Un volume architectural doit être toujours la pétrification d'une vie, comme la coquille est sécrétée sur mesure par l'animal. C'est encore une des grandeurs du baroque romain d'avoir magnifié et fait s'épanouir en beauté le culte même de ce temps-là, de ces fidèles-là. Il leur a fait des autels proches et visibles. Par malheur, ni ces fidèles ni cet art n'avaient plus le besoin ni même la conscience de l'*espace* plus sacré que devrait être le sanctuaire. A cet espace spirituel, ils ont substitué la nuit, l'éblouissement du luminaire et le faste. Le rite romain s'est habilement arrangé pour n'avoir plus besoin d'espace, même quand il est « solennel ». La vraie solennité est passée aux marbres des murs, à toute cette dispersion de splendeurs, aux chants sans rapports avec les textes ni les rites, aux violons. La piété pérégrine au gré de la multitude des petites lampes rouges; elle se disperse aux autels,

dont chacun offre un grand tableau sculpté ou peint, très agité, très creux, ou une statue, et toujours encore un *sotto-quadro*, sans aucun rapport avec le thème principal, et parfois un tabernacle (vide), et sous l'autel encore quelque gisant de cire. L'espace saint est aussi tumultueux d'épisodique que la rue. Ces églises trouvent moyen d'être tout à la fois un divertissement pieux pour ces oisifs que saint Philippe s'était ingénié à distraire, un asile cordial pour les lassitudes de la vie (peut-être même pour de fortes brisures du cœur), sûrement, un décor de fête pour la vanité des puissants et pour la naïve gentillesse démonstrative d'un petit peuple maintenu en état de minorité.

***

Sainte-Marie-*in-Traspontina* (l'église qui est dans la Via della Conciliazione). Au-dessus du tabernacle de l'autel, un ostensoir à rayons attire dès l'entrée toute l'attention. Mais n'adorons pas : c'est un *faux* ostensoir.

Ensuite, on aperçoit au-dessus un minuscule crucifix. La règle exige un crucifix au-dessus de l'autel. Il faut respecter toujours la lettre des règles. Mais la question ne se pose même pas de savoir s'il existe des *lois* plus profondes vers lesquelles orientent ces *règles*. Et quand à l'esprit de ces lois !...

Le simulacre d'ostensoir surmonte un vrai tabernacle d'un effet charmant. C'est une boule polie comme un miroir (argent, verre ? je ne distingue pas). Mais on n'y conserve point le Saint-Sacrement, qui se trouve à l'autel du transept.

Au-dessus de cette composition, deux anges en marbre, de taille humaine, se tiennent de chaque côté d'un socle, qui soutient une fausse « Vierge de Saint-Luc » dans un cadre et dans une gloire. Au-dessous, l'autel porte, en guise d'antependium, une fausse draperie en céramique multicolore, avec des plis.

Derrière, je ne sais quels religieux, cachés dans un chœur obscur, se mettent soudain à crier, confusément et du nez. C'est l'office. C'est trop affreux : il n'y a qu'à s'enfuir, si l'on tâche de reprendre la prière interrompue par l'amusement de ces moindres mensonges.

IV

« Mieux vaut un chien vivant qu'un lion mort. » Au XVII[e] siècle, les responsables des commandes dans l'Église comprenaient comment cette parole de l'Écriture s'appliquait en leur domaine. Nous avons lieu de soupçonner qu'ils souhaitaient autre chose que le baroque, un art aussi emphatique, mais plus convenu, ne

leur faisant pas courir de risques et leur donnant la *garantie* de ce qui est *sérieux*. Mais ils confièrent la construction des églises, plutôt qu'à des laudateurs des temps révolus, aux plus dignes des vivants. En quoi ils donnèrent un grand exemple.

Chaque époque a l'art qu'elle peut. Il faut qu'elle s'en contente, au lieu de se monter la tête avec le simulacre de celui qu'elle rêve. Et c'est l'art qu'elle mérite. Si l'audace de qui s'adressait à Bernin, à Borromini, à Pierre de Cortone fut récompensée par des chefs-d'œuvre, il fallait bien pourtant que ces chefs-d'œuvre exprimassent l'état des esprits et des sensibilités. Or, plus leurs valeurs expressives étaient accomplies, plus ce qu'elles accomplissaient était un paradoxe : elles transcendaient par leur qualité propre des méprises spirituelles, et néanmoins, c'étaient bien des *méprises* que, magistralement, elles clamaient. Là est l'ambiguïté foncière du baroque; et c'est jusque-là qu'il faut enfin descendre pour se rendre compte de la gêne qu'il cause.

On explique son air de triomphe par la sécurité qui succédait à l'épouvantable alerte protestante et par les succès de la foi catholique. On a raison. Mais c'est expliquer du même coup pourquoi cet art nous paraît si fallacieux, lors même qu'il ne recourt pas au trompe-l'œil. Car aucun autre triomphe qu'illusoire n'était possible au cœur de la catholicité : l'énorme monde protestant, loin d'être réintégré dans l'unité de l'Église, s'en éloignait toujours davantage; l'énorme monde oriental menait sa vie sans plus se soucier de Rome, et sans que Rome se souciât d'en être comprise ni aimée; le monde, bien plus énorme encore, découvert en Asie, en Afrique, en Amérique, apparaissait décidément comme beaucoup plus rebelle que docile à l'évangile, sauf si les armes des princes le subjuguaient; surtout, un monde nouveau, le monde moderne, prenait une terrible conscience de soi et la prenait contre l'Église... Un état de choses aussi grave atteignait l'Église en ces profondeurs, où opèrent les principes mêmes de son universalité. Certes, quand elle serait réduite à un très petit *reste*, elle demeurerait universelle, par le pouvoir inamissible qu'elle a d'apporter à tous les hommes ce qui les accomplirait dans le Christ, et d'instaurer dans le Christ toutes choses; alors, elle devrait continuer à exulter triomphalement dans ses hauteurs. Mais lorsque ces hommes et ces choses lui échappent, les douleurs de son enfantement deviennent, ici-bas, une agonie, tandis que le soleil dont elle demeure environnée n'est pas de ce monde, ne peut pas être rendu sensible à ce monde, que sa paix passe tout sentiment. Au XVII[e] siècle, où l'Église subissait *un destin profond* aussi réellement tragique, que pouvait valoir *profondément* un art qui, pour correspondre à l'état de la catholicité, affectait d'être triomphal? Quelle pouvait,

demandons-nous, en être la valeur, soit chrétienne, soit d'humaine authenticité ? Son essence même était forcément, au fond, illusion, équivoque — *compensation*. Une coïncidence apparaît comme un affreux symbole : c'est que, précisément, *un triomphe* ouvre à Rome l'ère baroque — le triomphe sur Galilée : 1633.

A cette lumière, nous devons préciser certaines considérations fort justes de M. Roques. Cet art, dit-il, fut trop bien « incarné », *hic et nunc* : il a donc de la peine à survivre lorsque le *nunc* est passé. Prenons garde que cette considération vaut pour le baroque, mais ne peut se réclamer d'une loi générale. L'histoire de l'art oblige même à dire qu'une œuvre garde dans la suite des temps une actualité proportionnée à celle qui la marqua lorsqu'elle parut. Il est vrai qu'il faut l'entendre de l'actualité *profonde* (laquelle du reste n'exclut pas forcément une certaine actualité de surface). Or il y eut bien des époques où nous avons l'impression (en ces matières peut-on rien dire de plus ?) que les mœurs religieuses portaient assez normalement les créateurs à vivre le destin actuel de l'Église en ce qu'il avait de profond. Un cloître cistercien du XII[e] siècle, une cathédrale gothique, la Pietà de Villeneuve, le retable d'Issenheim, San Marco, la voûte de la Sixtine jaillirent du plus intime du cœur de l'Église tel qu'alors il priait, louait et saignait. Les milieux historiques si déterminés où ils apparurent mettaient en cause directement et sans feinte le nœud du drame que vivait alors l'Église. Jamais ni en rien, ces œuvres ne souffriront dommage de ce que leurs accents soient affectés par ce qui est révolu de l'histoire. Au contraire ! A la profondeur du drame où elles puisèrent leur sève, c'était de l'éternel qu'elles évoquaient sous les aspects d'alors. Aussi les temps successifs font-ils spontanément écho à leurs accents. Arrive-t-il jamais que les œuvres baroques nous touchent aussi profond ? L'esprit dont elles procédèrent ignorait le plus sérieux du drame, s'en « divertissait », ou, ce qui était encore plus grave, se méprenait sur lui. La réflexion sur le triomphe nous a conduits à cette vue. Mais toutes les voies y mènent. Indiquons-en brièvement deux encore.

L'affirmation de foi que sont les églises baroques et leur décor est, certes, sincère et sans faille, aussi gardent-elles pour tous les chrétiens une valeur inestimable; il faut être affecté de préjugés esthétiques contre elles pour n'y point percevoir la certitude assurée qu'elles proclament. Mais les aspects de cette foi qu'elles manifestent sont beaucoup plus les effets trop épisodiques des facteurs historiques dont elles dépendent que l'expression de ce qu'il y a de plus essentiel dans la foi. De cette anomalie, on prend la plus précise conscience en étudiant l'iconographie de l'âge

baroque dans le fameux livre d'Émile Mâle. Quelle préférence accordée à des à-côtés sur le principal, quel oubli des grandes synthèses traditionnelles, quelle oscillation entre la sécheresse catéchistique et la sentimentalité, quelle sujétion à une opportunité courte ! Pas un cycle ne rappelle avec quelque puissance l'économie du salut, selon l'esprit de saint Paul et de la liturgie, repensée par rapport aux difficultés contemporaines qui s'y trouveraient situées et dépassées dans une plus haute lumière. Les expressions peintes et sculptées ne valent spirituellement pas mieux que les thèmes : l'affirmation de la foi recourt à l'emphase, à la véhémence; elle culmine dans le facile sublime des gloires vides; l'extase la dispense d'une intériorité plus humble.

Une seconde vue décevante est une réflexion sur ce caractère *militant* que l'on s'accorde à reconnaître à l'art de la Contre-Réforme et au baroque. Vanité de ce combat, puisqu'il est mené sans souci de comprendre et de convaincre des adversaires, réduits à l'état de mythes ! Mettons qu'il confirme les fidèles. A si bon compte ! Et en quoi ? Dans leurs penchants trop humains ! Dans tout ce complexe de façons d'être et de sentir que la foi devrait plutôt purifier et qui rend irrémédiables les malentendus avec ceux qui ne peuvent pas sentir ainsi ! Dans leur défiance à l'égard de valeurs authentiques auxquelles tiennent les dissidents !

Les églises dessinent, aux yeux du monde, le visage de l'Église. Quel risque ! Tel que le composent Chartres et même le dôme de Saint-Pierre, il touche en tous les hommes « ce point secret qui dit *Pater noster* ». Mais les églises de la Contre-Réforme, et trop souvent encore les églises baroques, sont déjà tragiquement trompeuses. Qui jugerait de l'Église d'après elles, naïvement, n'aurait pas l'impression de l'appel à tous les hommes, et d'un appel adressé au plus pur de chacun : il croirait entendre l'affirmation d'un esprit et de mœurs trop singuliers, indifférents d'irriter quiconque ne se conforme pas à leur singularité. Équivoque tragique : l'image qu'elles donnent de la catholicité paraît généralement celui d'une *secte*, prospère et triomphante. Dans les églises de la Contre-Réforme, les hommes croient voir, au lieu d'un rayonnement de *l'âme* qu'ils espèrent, la notification d'une règle sans esprit et sans cœur; dans celles de l'ère baroque, le brio d'une étourdissante imagination.

Nous sommes amenés ainsi à préciser une autre remarque de M. Roques : cet art, dit-il, perd en universalité ce qu'il sacrifie à ses préjugés et à ses fantaisies. Cela est vrai en gros. Mais d'abord prenons garde que l'opposition de l'*individuel* et de l'*universel* est une de ces habitudes de pensée que rompt tout ce qu'il y a de vraiment grand parmi les hommes. Dans la mesure

où l'on est homme, *on est cette rupture même*, et les arts spirituellement très grands se situent à un niveau où cette opposition devient un pseudo-problème, comme celle du *nunc* et de la pérennité. Maderna et les Carrache n'ont atteint qu'un faux « universel »; lorsque les hommes l'agréent, ils se sentent muer en notions de collège. Les baroques romains ont pris les revanches de leur instinct, de leurs passions, de leurs nerfs, et cela au service d'une cause qui ne démêlait pas en quoi elle était celle de tous les hommes communiant dans le Christ, en quoi celle d'une mentalité historique et d'une sensibilité très limitées. Alors il arrive que ces artistes dépassent leur individualisme de deux façons. lorsqu'ils créent *de génie*, quelque singulières que puissent être leurs créations, ils atteignent toujours à cette sorte d'universel qui est celui de toute vraie personnalité. Et parfois, ce génie atteint et exprime, avec plus ou moins de bonheur, quelque chose du sens *catholique*. Expliquons-nous sur ces deux points.

La justesse d'une expression pique au vif toutes les âmes; des qualités insignes ou charmantes comme celles que nous avons dites sont de nature à ennoblir les hommes des plus diverses familles spirituelles. C'est une universalité, celle d'une harmonie interne des œuvres, aussi certaine qu'ineffable, perceptible à quiconque s'ouvre, qui, pour être de l'ordre sensible, n'en est pas moins l'œuvre de l'esprit, retentit dans le contemplateur jusqu'à l'esprit, et dont l'étrangeté même, lorsque cette harmonie est accomplie, se montre apte à remplir tous les hommes d'une même joie étrange. Cette *universalité*-là est assurée à la mesure de la sensibilité des artistes, ce qui est dire de leur *individualité*. L'époque baroque en marque le dernier renouveau à Rome. Mais ce que ces dons font éclater aux yeux, suggèrent à l'âme, ce sont trop souvent des manières d'être et de sentir qui rendent difficile la *communion* des cœurs au delà du cercle où l'on est sensibilisé de cette façon-là.

Et pourtant, tout à coup, la communion dans la plénitude catholique ! Les colonnades de Saint-Pierre, ouvertes généreusement ! Ouvertes, non seulement comme bras qui ne peuvent se fermer, non seulement parce que, au lieu d'être des masses de murailles, elles sont faites de transparence et de mystère autant que de puissants reliefs, mais aussi par la qualité convaincante de leurs proportions, de leurs rythmes, de leur modelé, de leurs profils. Et puis, au bout de la nef qui nous a rendus tout gauches et décontenancés, Dieu merci, le baldaquin grandiose et glorieux à souhait, mais gracieux tout autant et qui signale le centre de la catholicité, lui aussi, par l'ouverture ! Par la circulation et les jeux de la lumière, de l'air et des regards, sous l'exaltation

sublime de la coupole ! Mon Dieu, comme le cœur catholique se dilate encore, à l'aise avec les formes qui lui proposent de dire son amour, quand ce sont celles du petit porche, si vivant et généreux dans la noble façade de Saint-André-du-Quirinal; de Saint-Luc-et-Martine au visage d'allégresse; de plusieurs églises accueillantes, en leurs ombres, leurs pénombres, leurs clartés, le mouvement exaltant et charmant de leurs volumes !

Avouons, néanmoins, que jamais la *communion* n'est assurée en une région de l'âme assez pure et silencieuse. C'est une communion en grosse foule ou dans un certain tumulte d'images.

Nous n'en finirions pas de noter les équivoques et oppositions que multiplie le baroque romain. Elles obligent envers lui à la sévérité, par comparaison avec les plus grands arts chrétiens. Ces derniers sont les actes de personnalités qui assument tout ce que, selon l'Esprit d'amour, elles peuvent entrevoir de leur destin. Ils résolvent ainsi les antinomies dans celle de *l'incarnation*. C'est un terrible problème celui d'un art sacré qui n'est plus l'art de la seule transcendance. N'étant plus fait d'hétérogénéités et de ruptures, ne va-t-il pas s'avilir au gré des apparences ? Demeurera-t-il *sacré* ? A moins de tout profaner, il lui faudra tout transfigurer en vertu d'un sens intime. Ce sens est indivisiblement celui d'une âme seule avec son Dieu, d'une créature émerveillée dans le concert des créatures et d'un membre de l'Église en qui le mystère du salut, historiquement, s'accomplit. L'accent peut et doit être mis sur l'un ou l'autre de ces aspects. Mais ils doivent demeurer unis et pour ainsi dire co-identifiés. Le baroque dit leur rupture et leurs méprises.

Il n'est pas dépourvu de valeur *sacrée*. Le signe en est le respect silencieux qu'il nous impose parfois. A la qualité du silence qu'un art fait en nous se révèle sa qualité spirituelle. Ne cédons pas à la tentation de facilité, très ennemie d'un beau silence, qui nous ferait insister sur le silence d'étonnement, d'étourdissement que certaines œuvres baroques nous causent, par exemple, la voûte de Saint-Ignace. N'en retenons que cette indication significative : le sens *cosmique* que l'on se plaît aujourd'hui à reconnaître chez les baroques nous paraît assez extérieur. On dirait, certes, qu'ils ont deviné le mouvement des grandes galaxies, ils sont emportés par lui, mais ils en perdent la tête, et nous la font perdre : je veux qu'ils ne semblent pas assez soupçonner dans l'univers et en eux la pureté infiniment secrète de la Sagesse et de

l'Amour qui meut le soleil et les étoiles.

Plus digne d'attention est le silence contemplatif, paisible, durable et qui s'approfondit en durant, auquel nous incitent cer-

tains intérieurs d'églises (pourvu que nous ne nous laissions pas distraire aux dépôts disparates laissés par les flots de la dévotion). Néanmoins, ce silence est un certain vide, que fouettent les coups vigoureux d'imagination portés par des élans de colonnes, des contrastes de lumière et d'ombre, des éclats de marbres ou de vieil or. Le vide, le fameux vide des mystiques ! Le vide de la pure transcendance. Le baroque romain est grand de s'être élevé jusqu'à lui, et avec cœur, malgré ce que nous y sentons de trop habile. Mais quel curieux contraste entre ce qu'en suggère l'architecture et la frivolité des agitations qui l'accompagnent, la bassesse des expressions de la piété ! *Aucun entre-deux.* La carence spirituelle de la peinture et de la sculpture ne saurait être trop remarquée. Ce sont ces arts qui devraient préciser le sens des réalités surnaturelles, *incarner* sous mille formes la transcendance. Il est tout de même grave que cette incarnation, au XVII^e^ siècle, ne se fasse plus du tout dans l'église, qu'elle se réfugie chez un solitaire méconnu, Georges de Latour, en des *Repas de Paysans*, sur quelques visages jansénistes et chez l'hérétique Rembrandt. Il est grave que l'église l'exclue. Car elle l'exclut. C'est aller à son encontre que de se plaire aux tourbillons, aux expressions forcées et à des platitudes. Cette platitude dévote qui envahit le sanctuaire et cette affectation de toutes les noblesses n'ont d'intermédiaire que le vent. Le vent dans les draperies, dans les gestes, gonfle, claque ou gire. Il s'élève de toutes les formes de la médiocrité pieuse, plus médiocre d'être pieuse, vers les visages suaves, solennels, impérieux ou extatiques. Quelle force centrifuge a disjoint l'incarnation, entre la complaisance pour la puérilité et une évocation de Dieu fausse et vide ? Ces extrêmes se touchent parfois très bas, dans la sensualité. Le talent et le génie aggravent alors notre malaise. Le talent et le génie ont pourtant sauvé l'honneur. Nous cédons facilement à ce schème trop simple : des artistes, insuffisamment spirituels, ont pour mission de traduire le pur et puissant idéal de l'Église. L'Église, Dieu merci, n'a pas un idéal théorique, elle vit. Mais sa vie quotidienne dans le temps, elle ne la mène pas toujours à la profondeur du drame qu'elle vit réellement aux yeux de Dieu. Elle ne demande pas alors aux artistes d'être ses prophètes qui font éclater sa réalité invisible : c'est ce qu'elle montre superficiellement de son visage qu'ils modèlent dans leurs pierres. Les baroques (en leur assimilant ceux de leurs successeurs du XVIII^e^ siècle qui en furent dignes) sont les derniers qui, à Rome même, nous aient présenté le visage de notre Mère sous des traits encore nobles, et dignes — malgré tout — d'amour.

fr. Pie-Raymond Régamey, O. P.

La Commission biblique et l'enseignement de la Sainte Écriture

La Commission biblique, désirant tenir en haleine l'enseignement catholique de l'Écriture sainte, a promulgué en mai dernier une instruction adressée à tous les Ordinaires et aux supérieurs des séminaires et des Ordres religieux. Le but en était tout d'abord de favoriser autant que possible la formation de bons professeurs d'exégèse et de mettre ceux-ci à l'abri de tout éparpillement, si nuisible à leur prestige et à l'influence qu'ils doivent exercer sur la jeunesse cléricale. Les occasions sont nombreuses aujourd'hui, qui font dévier les meilleurs vers cette « frénésie de l'action », et, comme on le disait récemment, vers « cette propagande quasi totalitaire qui a caractérisé la période de l'Action catholique » (H. Marrou, dans *Esprit*, décembre, 1950, p. 890). Beaucoup se sont plaints déjà du délaissement des sciences sacrées par les jeunes maîtres; il était temps que l'Église vînt rappeler qu'avant d'envoyer « le *militant* ou le *responsable* évangéliser son *milieu* », on se préoccupe tout d'abord « de lui éviter le sort d'un Lamennais, d'un Renan ou d'un Loisy » (*ibid.*). Voilà qui est fait.

L'Instruction insiste également sur l'apprentissage que doivent faire les futurs clercs de la *lectio continua* de la sainte Écriture. Il est arrivé, hélas ! que les cours d'exégèse donnassent aux étudiants l'impression que cette lecture était impossible à qui n'était pas très savant, aussi savant que le professeur, et que — ironie des choses — loin d'apprendre aux jeunes à lire la Bible, la méthode pratiquée apprenait tout simplement à ne pas la lire. Ici encore, l'Instruction veut porter remède. De plus, un des fruits importants de la *lectio continua* est précisément, note l'Instruction, de rendre féconde et utile à la vie spirituelle les prières et cérémonies liturgiques, qui puisent dans la sainte Écriture toute la substance de leur catéchèse. Il en est un peu ici comme de ces revues de fin d'année que les étudiants créent pour agrémenter leurs souvenirs, et où ils font dérouler sur les planches les drôleries du semestre. Celui qui a assisté aux cours et a bénéficié des primeurs savoureuses jouit intensément de voir rappelés sur la scène, épinglés et repérés, les exploits de la vie universitaire. Mais introduisez dans la salle un étranger : il n'y comprendra rien. Pareillement, celui qui pratique la *lectio continua* retrouve avec joie toutes les allusions que les textes liturgiques font, parfois si discrètement, à la moelle des Écritures; tandis que celui qui ignore la Bible est dans l'impossibilité de comprendre son Bréviaire, et même le propre de la messe, et dans l'impossibilité par conséquent de faire l'homélie et d'expliquer aux fidèles l'office du jour. D'où, très souvent, la pauvreté des prédication et le dégoût qu'elles engendrent.

A cette fin également, l'Instruction insiste sur la connaissance de

l'Ancien Testament, dont la richesse symbolique a été exploitée en tous sens par l'Église dans sa prière et par les Pères, qui sont les interprètes par excellence du texte sacré. Sans doute, le sens littéral est le point de départ de toute intelligence scripturaire, mais celle-ci ne va pas sans son complément traditionnel, que le professeur, dit l'Instruction, sera à même de proposer à ses élèves « avec d'autant plus de piété qu'il sera lui-même rempli d'une plus grande pureté de cœur, d'une plus haute élévation d'âme, d'une plus profonde humilité d'esprit ».

Nous avons sous les yeux une petite plaquette de 80 pages, de M. l'abbé R. Porlman, *Ouvrons la Bible* (préfacée par M. le chanoine Cerfaux), qui vient de paraître (Bruxelles-Paris, Éditions universitaires, 1951), et qui a justement pour but de mettre entre les mains de tous une méthode pratique et avisée d'entrer en contact avec le texte sacré. Ce fascicule vient on ne peut plus à point servir les intérêts de la Commission biblique en son récent décret, et nous nous faisons un plaisir de le recommander aux lecteurs de cette revue.

Olivier Rousseau, O. S. B.

Pour revaloriser l'étude de la musique sacrée dans les séminaires

Il y a plus d'un an déjà, une circulaire émanant de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités rappelait l'obligation de réserver une part importante à la musique sacrée dans la formation des futurs clercs.

Le texte intégral de ce document a paru dans la *Revue grégorienne*[1], accompagné d'un commentaire de Mgr Romita, à destination des séminaires italiens. Plusieurs revues en ont signalé le caractère impératif[2].

Des réalisations pratiques ont-elles été tentées dans le sens indiqué par la Sacrée Congrégation ? Il serait prématuré d'en dresser le bilan, et tel n'est pas ici le but.

Il est certain que des obstacles divers vont, pendant longtemps

1. *Revue grégorienne*, janvier-février 1950, pp. 1-11.

2. *L'Union*, novembre 1950, pp. 20-23. Voici comment cette revue résume le document romain :

1° L'étude de la musique sacrée est obligatoire pour tous les séminaristes petits et grands.

2° Les heures d'études doivent être insérées dans le programme général, parmi les autres matières.

3° Les résultats obtenus seront sanctionnés par des examens annuels, comme pour les autres sciences ecclésiastiques.

4° Enfin, les programmes doivent être soumis à l'Ordinaire, et le professeur de musique sacrée a droit au titre et aux prérogatives des autres membres du corps professoral.

peut-être, ralentir les efforts. Difficultés matérielles : achat d'instruments onéreux, locaux, horaires déjà surchargés, insuffisance des cadres enseignants... Tout cela n'est pas insurmontable. Du moins peut-on espérer vaincre de tels obstacles par la même ténacité qui vient à bout, peu à peu, de mille entraves dans la marche d'une maison.

Plus profondément, l'application des décisions concernant la musique sacrée rencontre une résistance d'ordre « mental ». La bonne volonté des maîtres est ici hors de cause; leur totale soumission à l'autorité ne saurait être mise en doute. Mais qui peut se flatter de pouvoir, en un tournemain, renoncer à son mode habituel d'intellection, faire table rase de la formation reçue, s'adapter à des méthodes entièrement nouvelles ? Or nous apportons dans la plupart des disciplines intellectuelles une rigueur cartésienne, un souci de raisonnement logique, qui nous paraît être la démarche normale de l'esprit. Entraînés que nous sommes à analyser, à déduire, à classer en catégories avec ordre et clarté, comment ne serions-nous pas déroutés, voire mis en défiance, par les disciplines artistiques rattachées au domaine inquiétant de la sensibilité, dont les certitudes, d'ordre intuitif, échappent au contrôle du raisonnement ?

En fait, l'étude de la musique, dans les séminaires, a été jusqu'à ces dernières années considérée comme un danger, une perte de temps, à tout le moins comme une distraction futile, et exclue pratiquement de la scolarité.

La tâche présente consiste non seulement à continuer la réhabilitation de la musique en tant qu'instrument de culture et moyen valable d'expression, mais encore et surtout à instaurer une « *propédeutique* » des modes de connaissance qui échappent au raisonnement logique. Cette propédeutique suppose, dès l'enfance, une formation de la sensibilité et du goût, un entraînement corporel et cérébral gradué. Le « sens esthétique » s'éduque, tout comme celui du rythme ou la finesse de l'ouïe, et cela en fonction de l'aspect particulier de la « vérité spirituelle » enclose dans l'œuvre d'art et qui se révèle par le moyen d'une ascèse de l'ordre du « Faire », analogue à la recherche de la perfection morale dans l'ordre de l' « Agir ».

La musique rétablie en sa vraie place, à côté des autres disciplines intellectuelles, mais avec ses méthodes propres, poursuivant le même idéal par des voies différentes, le spectre de « l'esthéticisme » du même coup sera conjuré. Est-il besoin de souligner la valeur d'une culture musicale ainsi comprise, lorsque, transmuée par la divine alchimie, elle devra servir le grand œuvre de la liturgie ?

PAUL FROGER.

A travers les revues

La réforme de l'office divin.

La réforme de l'Office divin continue à susciter des études et des propositions diverses. L'article le plus intéressant qui ait été consacré à cette question depuis un an est celui que Dom Salmon, Abbé de Saint-Jérôme *in Urbe*, a publié dans *L'Ami du Clergé*. Voici comment Dom Salmon résume sa pensée :

> Il me semble que l'on pourrait supprimer toutes les prières avant et après l'Office, ainsi que les *Pater* et *Credo* en silence [1], éliminer les éléments qui n'ont vraiment de sens que dans la célébration chorale et qui alourdissent et compliquent la récitation privée sans profit réel, tels que les versets, les bénédictions, la division des lectures en plusieurs leçons et la finale de prime, et simplifier certaines parties dans le même sens, comme l'invitatoire. Pour alléger l'Office et en même temps redonner au cycle des mystères de l'année liturgique toute sa valeur, je crois qu'une réduction et un groupement des fêtes du calendrier de l'Église universelle s'imposent; mais surtout qu'une simplification du degré des fêtes gardées, dont un bon nombre serait réduit à l'état de *memoria*, permettrait, sans heurter les coutumes légitimes et sans dérouter la dévotion des fidèles, de rendre au développement de la célébration des mystères rédempteurs tout son sens et toute son efficacité. Je serais opposé, par contre, à la suppression d'éléments constitutifs de l'Office, antiennes, répons, hymnes ou capitules : je ne vois pas le profit d'une pareille révolution, qui enlèverait tant de poésie, tant d'élan à la prière, et qui creuserait un tel fossé avec ce qui a alimenté la dévotion de si longs siècles dans l'Église [2].

Mais peut-être, ajoute Dom Salmon, de tels allégements ne suffiraient-ils pas aux nécessités actuelles du ministère pastoral. L'histoire nous proposerait alors une autre voie : réviser l'obligation de la récitation solitaire du bréviaire.

> Il ne faut pas oublier que les petites Heures sont d'origine monastique et ne se sont imposées que très lentement, non sans réticences, au clergé séculier; et que, de plus, ce complément de

1. Ne conviendrait-il pas de faire une exception pour le *Pater* et le *Credo* au début et à la fin de la journée ? Le P. Jungmann a montré naguère qu'ils continuent un usage antique : en apprenant aux catéchumènes l'Oraison dominicale et le Symbole, on leur prescrivait de les réciter désormais matin et soir (cf. J.-A. Jungmann, *Gewordene Liturgie*, Innsbruck, 1941, pp. 169-172).

2. P. Salmon, O. S. B., *Projets de réforme du Bréviaire romain*, dans *L'Ami du Clergé*, 60 (1950), pp. 705-713. La citation est à la p. 712.

l'Office a été adopté à une époque où la célébration des Heures était encore attachée au service d'une église, près de laquelle vivait une communauté de clercs qui n'avaient d'autre obligation que celle d'assurer la prière canoniale, c'est-à-dire qui n'étaient astreints à toutes les Heures qu'en tant qu'ils devaient et pouvaient aller au chœur. Il n'était alors pas question du devoir de les réciter en privé : seul était obligatoire l'Office d'une église. Lors donc qu'aujourd'hui le clergé séculier, vivant habituellement seul et récitant seul son bréviaire, absorbé par son ministère et ses obligations pastorales, ne peut pratiquement plus réciter les petites Heures aux moments liturgiques et doit le plus souvent les grouper, soit au début, soit à la fin du jour, on se demande quels peuvent être le sens et le fruit de cette pratique, et s'il ne serait pas mieux de la rendre facultative ou de simple dévotion [3].

L'Abbé de Saint-Jérôme rejoint ainsi les liturgistes allemands Klauser et Balthasar Fischer, qui ont proposé de restreindre l'obligation *sub gravi* à matines, vêpres et laudes [4] :

En distribuant les vêpres, les matines et les laudes à peu près comme le suggère M. Klauser, et en faisant cesser l'obligation, passé le moment utile, on obligerait le clergé à diviser son Office et, par conséquent, à en alléger le poids, au moins en deux fois, le matin et le soir, retrouvant ainsi l'ancienne pratique de l'Église primitive et le sens liturgique de la consécration par la prière de ces moments importants de la journée. L'Autorité suprême déciderait s'il convient de conserver prime et complies ou de les laisser, comme les trois autres petites Heures, aux chapitres ou aux communautés célébrant l'Office en commun et à la dévotion de chacun. Il y aurait là, en tout cas, un allégement notable qui, joint à ceux que j'ai déjà signalés, permettrait d'insister davantage, dans la formation du clergé, sur la valeur spirituelle de son Office [5]...

Toutes ces suggestions nous paraissent répondre aux besoins liturgiques actuels dans la plus grande fidélité à la Tradition : elles permettraient à la fois de rendre à l'Office divin sa valeur et son efficacité spirituelle dans des vies sacerdotales surchargées, et d'associer plus facilement les laïcs aux prêtres dans l'unique prière de l'Église.

Les psaumes.

Les psaumes sont souvent la partie de l'Office divin la plus étrangère à notre vie intérieure et la moins utile à notre sanctification. L'excellente revue américaine *Orate Fratres* vient de

3. *Art. cité*, p. 713.
4. Cf. *La Maison-Dieu*, 21 (1950, I), pp. 118 et 127.
5. Salmon, *ibid.*

montrer, en quelques articles lumineux, comment ces chants de l'Ancien Testament sont le moyen essentiel dont Dieu veut se servir pour nous former à la prière. Ces articles sont dus au cistercien Thomas Merton, l'auteur spirituel peut-être le plus lu actuellement aux États-Unis, qui fait entendre à des multitudes d'âmes l'appel évangélique à la vie contemplative [6].

Dom Merton commence par dénoncer le préjugé moderne selon lequel la prière intérieure en esprit et en vérité serait incompatible avec toute prière vocale :

> Quand elle dit que les prières vocales de l'Église peuvent nous conduire à la plus haute contemplation, sainte Thérèse d'Avila a derrière elle des siècles de Tradition [7].

Mais peut-on appliquer cela aux psaumes, souvent chargés de sentiments si peu chrétiens, ou liés à des situations historiques sans rapport avec la nôtre ?

> ... tant de psaumes paraissent si peu contemplatifs ! En quoi, me demanderez-vous, Og, roi de Basan, et Sehon, roi des Amorrhéens, contribuent-ils à nos chances d'atteindre les épousailles mystiques avec le Verbe [8] ?

La valeur des psaumes vient de ce qu'ils sont une prière inspirée, la prière que l'Esprit inspire à l'Église. Seule l'Église est maîtresse de contemplation, parce que le Saint-Esprit est son guide, sa vie et la source de sa prière.

> Si jamais nous devons devenir des contemplatifs, c'est par l'Église et par personne d'autre que nous devons être formés à cette vie contemplative. La vie mystique est entre les mains de l'Église. Sa liturgie est la véritable école de notre contemplation... (Car dans la liturgie le Saint-Esprit) ne nous donne pas seulement des mots à lire et à chanter, c'est aussi lui qui les chante dans nos cœurs. Et lorsque, ce qui est inévitable, nous comprenons ou nous goûtons mal ce que la prière veut dire, l'Esprit de Dieu « aide notre faiblesse »...
>
> Non seulement toute notre contemplation est une œuvre du Saint-Esprit en nous, mais aussi le Saint-Esprit nous apprend la contemplation dans les Écritures que lui-même a inspirées, parce que la parole révélée de Dieu est l'une des plus importantes parmi « les choses qui nous sont données par Dieu » (I Cor., II, 12). C'est le Saint-Esprit qui nous conduit à la contemplation en nous ouvrant les profondeurs de sens cachées dans les psaumes [9].

Les psaumes nous habituent au dépouillement intérieur et

6. Th. Merton, *The Psalms and Contemplation*, dans *Orate Fratres*, 24 (1950), pp. 341-347, 385-391, 433-440.
7. *Art. cité*, p. 343.
8. *Ibid.*
9. *Art. cité*, p. 344.

nous apprennent des états d'âme inspirés par Dieu, qui appartiennent à Dieu.

> Le cœur de la prière contemplative est un oubli de soi qui assimile l'âme à Dieu et la rend capable de recevoir ces touches de la grâce par lesquelles elle expérimente Dieu... dans le contact immédiat de l'amour obscur. Le secret de la contemplation est le don de nous-même à Dieu. C'est aussi le secret du psautier. Dieu se donnera à nous par le psautier si nous nous donnons à lui sans réserve dans notre récitation des psaumes...
>
> Les mots d'un poème expriment des états d'âme. Les états d'âme exprimés dans les psaumes sont intensément humains, ils sont pleins des sentiments, des tristesses et des joies qui nous affectent et nous submergent tous. Mais en même temps, les états d'âme de l'écrivain inspiré ont une référence au delà d'eux-mêmes et de nous. Ils sont, en une certaine manière mystérieuse, l'expression d'états d'âme qui appartiennent à Dieu [10].

Dans la psalmodie nous offrons notre âme à Dieu avec des mots qui nous sont donnés par Dieu. Saint Augustin le disait déjà : « *Ut bene ab hominibus laudetur Deus, laudavit seipse Deus.* » Les paroles inspirées par l'Esprit-Saint sont aussi inspirées sur nos lèvres. L'Esprit les dit en nous et nous transforme par elles, nous fait ressembler et participer au Christ, en qui les psaumes et tout l'Ancien Testament trouvent leur accomplissement.

> Nous apportons nos peines, nos problèmes, nos difficultés et nous les immergeons dans les psaumes. Nous apportons nos luttes personnelles et nos conflits intérieurs et nous les offrons à Dieu le Père non dans nos propres paroles, mais dans celles des psaumes. Nous nous identifions avec Celui qui souffre, qui combat, qui peine — et qui triomphe — dans le psautier...
>
> Quand nous apportons nos tristesses au psautier, nous trouvons tous nos problèmes spirituels reflétés dans les mots inspirés du Psalmiste. Mais nous ne trouvons pas nécessairement ces problèmes analysés et résolus. Parmi les psaumes, peu nous offrent des principes abstraits capables de servir de palliatif immédiat et obvie à la souffrance intérieure. Au contraire, ce que nous trouvons généralement est une souffrance aussi concrète que la nôtre, et plus profonde, et nous rencontrons cette souffrance à ses moments les plus intenses et les plus aigus [11].

La prière des psaumes est celle du Christ tout entier, Chef et membres, et elle transforme les sentiments des membres en ceux de leur Chef.

P.-M. Gy.

10. *Art. cit.*, p. 345.
11. *Art. cité*, p. 387.

BIBLIOGRAPHIE

Bible de Jérusalem : *Les Psaumes*. Traduction de R. Tournay, O. P., et R. Schwab. Le Cerf, 1950; in-16 jésus, 484 pp.

A beaucoup de ceux qui ouvriront *Le Livre des psaumes*, traduits dans la *Bible de Jérusalem*, par le R. P. Tournay et Raymond Schwab, ceux-ci apparaîtront sous un jour qu'ils ne connaissaient pas : on se trouve en face de véritables poèmes aux strophes homogènes, souvent régulières, dont les rythmes variés s'accordent aux sentiments exprimés. Si l'élément le plus apparent et le plus constant de toute forme poétique est le rythme, il faut se réjouir que la poésie des psaumes, poésie qui leur est si essentielle, soit devenue plus patente au lecteur. Pour y atteindre, le P. Tournay a éliminé quelques gloses hypermétriques, rétabli en leur lieu quelques stiques déplacés, mais en exégète respectueux des textes. Cependant, les traducteurs ne se sont pas contentés ni du parallélisme traditionnel ni de reconstituer les strophes, ils ont cherché à maintenir un principe rythmique plus précis encore. Le P. Tournay avait déjà exposé son sentiment sur la convergence du rythme de la poésie tonique hébraïque et de la déclamation française, et, par conséquent, sur la possibilité offerte au traducteur d'en rendre sensible les formes essentielles. Il écrit dans son introduction (p. 38) : « Au balancement du parallélisme s'ajoute le balancement du rythme qui n'est point isosyllabique (arithmétique) ou prosodique (quantitatif), mais tonique, c'est-à-dire constitué par le retour régulier des accents toniques... L'accent affectant le plus souvent la fin du mot hébreu, le rythme est ascendant ou anacrousique, comme celui du français; il est donc possible de rendre assez exactement en cette langue moderne les iambes ou anapestes de l'hébreu. » Le résultat de cet effort est, le plus souvent, fort heureux, et rend légitime un point de vue qui n'avait pas, dès l'abord, suscité beaucoup d'intérêt. Nous ne citerons qu'un exemple, emprunté au rythme « graduel » composé de 3 + 2 accents :

> De l'ab*îme* je crie vers *toi*, Yah*vé* :
> écoute ma clam*eur* !
> Que ton or*eille* se *fa*sse attent*ive*
> à la *voix* de ma suppl*ique* !

Convaincu, pour de nombreuses raisons exposées ailleurs, qu'on ne pouvait établir une psalmodie valable en langue fran-

çaise sur le simple comput des syllabes pas plus que sur la déclamation libre de versets, c'est dans cette voie d'une périodicité régulière de syllabes naturellement privilégiées que nous semble devoir être cherché un quasi-récitatif rythmé qui permette un chant des psaumes dans une traduction à la fois exacte et lyrique. D'après ce que nous venons de dire, les auteurs de la nouvelle traduction du psautier ont dû répondre à ce besoin, et leur texte doit être éminemment chantable.

Il semble, en effet, que, dans la distribution strophique, la forme *optima* ait été atteinte et que cette traduction nous fournisse une base à la fois neuve, sérieuse et extrêmement précieuse pour la récitation ou le chant de ces poèmes bibliques.

Malheureusement, le rythme intérieur de chaque stique est beaucoup moins ferme. La périodicité attendue du nombre des syllabes « accentuées » (mot impropre que nous gardons ici pour la commodité) qui devraient servir de base au rythme n'est pas respectée en de très nombreux cas. Empruntons un exemple au rythme graduel :

> Je me suis réj*oui* quand on m'a *dit* :
> all*ons* à la mais*on* de Yahv*é*.

Qui lit ce texte sans le contraindre, n'y trouvera pas, comme prévu, 3 + 2 accents, mais au contraire 2 + 3. Dans d'autres cas, le nombre prévu d'accents se trouve réellement dans le stique, mais celui-ci est inchantable dans une mesure régulièrement balancée, soit parce que deux accents sont trop rapprochés, soit, au contraire, parce qu'ils sont séparés par un trop grand nombre de syllabes atones. On ne peut faire aux traducteurs un grief de ces impossibilités puisque aucun essai véritable de psalmodie en quasi-récitatif mesuré n'avait encore pu déterminer de façon précise les limites du possible, de l'exceptionnel et de l'impossible.

On pourrait le regretter d'autant plus que cette traduction atteint à une belle concision et à une densité exceptionnelle. Elle est enfin sortie des expressions traditionnelles et du « vocabulaire de traducteurs ». Toutefois, deux remarques nous semblent s'imposer encore à celui qui se préoccupe de la récitation commune ou du chant. Premièrement, la multiplicité des inversions ne facilite pas la déclamation ni l'intelligence, d'ailleurs, d'un texte déjà difficile. Sans doute, M. Schwab, tant par fidélité au texte original que conscient de la puissance d'expression qui naît des valeurs de « position » en français, n'a-t-il pas voulu priver le lecteur de ce choc au contact de l'original ? Mais on se demande parfois si l'inversion n'a pas été pratiquée d'une manière systématique, là en particulier où l'hébreu ne l'imposait pas. Secon-

dement, le chant ou la récitation des psaumes est censé s'adresser au peuple chrétien en général. Ne faut-il pas alors, à l'instar des Septante, du Nouveau Testament grec, de la Vulgate, jusqu'aux traducteurs du *Psalterium romanum* de Pie XII, employer une langue « commune » ? Or les inversions, les archaïsmes, les néologismes, les tournures recherchées ne sont-elles pas autant de barrières inutiles interposées entre le peuple chrétien et la Bible ? Se permettre ce que « des poètes ne se contesteraient pas entre eux » (introd., p. 67), ne supposerait-il pas que les poètes fussent moins ésotériques en leur art qu'ils ne le sont de nos jours ?

J. Gelineau.

J. Calvet et Fernand Martin : *Dominical*. Évangiles, épîtres, collectes des dimanches et des fêtes des saints. Procure Générale du Clergé, Paris, 1950, 320 pp. (18 × 25).

Cet ouvrage, de grand format et de grosse typographie, est destiné à la lecture publique, au cours des offices paroissiaux. Il contient, pour chaque dimanche et pour chaque fête pouvant tomber un dimanche : une phrase qui veut résumer la signification générale de la messe; la traduction de l'évangile, suivie de considérations en deux paragraphes, totalisant quinze à vingt lignes; la traduction de l'épître, suivie de considérations de la même importance; la traduction de la collecte.

Cet ordre est un peu inattendu. Sans doute lit-on plus fréquemment l'évangile que l'épître, et celle-ci que la collecte. Mais pourquoi ne pas suivre l'ordre réel de la messe ? D'autant plus que les considérations sur l'évangile se terminent souvent par quelques phrases sur l'épître, dont on voit mal comment les utiliser à ce moment.

Signalons d'abord trois omissions assez regrettables : Noël n'est représenté que par la messe de minuit. Au dimanche des Rameaux, on donne des textes de la bénédiction (évangile, lecture, première oraison), mais aucun pour la messe. Enfin, sous la date du 19 mars, on annonce la « solennité de saint Joseph », dont on donne effectivement les textes.

La traduction des évangiles et des épîtres est généralement bonne. Elle vise à l'intelligibilité. Mais elle laisse subsister des hébraïsmes : « ses entrailles s'émurent » (p. 166; Osty : « il fut touché de compassion »), ou elle ajoute des obscurités bien inutiles : « Quiconque aura dit à son frère : *Raca*..., quiconque lui aura dit : *Moré* » (p. 144). Certaines accommodations sont malheureuses et changent même le sens : « Pourquoi, ô femme, interviens-tu dans ma mission ? Mon heure n'était pas encore arrivée » (p. 46). « Publicain » est remplacé par « douanier », ce qui n'est pas gentil pour ces honorables fonctionnaires. (Et le commentaire, p. 159, nous apprend que les pharisiens étaient de « riches bourgeois », ce qui est inexact).

Est-il bien français de dire : « Emmène ta barque en eau profonde » ? (et il est trop joli de préciser que « deux barques se *balançaient* au bord du lac »). N'est-ce pas fausser la portée de l'épître de Pâques que de traduire : « Notre Pâque à nous, c'est le Christ immolé » ? Peut-on enfin admettre cette traduction dans la formule consécratoire du calice : « la nouvelle alliance aspergée de mon sang » ?

La traduction des collectes est habituellement exacte et claire, ce qui est un mérite assez rare. On y a pourtant introduit des termes un peu rébarbatifs : « grâce prévenante et grâce adjuvante » (Pâques). Mais, puisqu'il s'agit de lectures à haute voix, on a eu tort de garder, la plupart du temps, l'unique phrase latine avec ses enchevêtrements de relatifs, de conjonctions et de participes. Citons un exemple, p. 109 (troisième dimanche après Pâques) : « O Dieu, qui, pour permettre, à ceux qui s'égarent, de se remettre dans la bonne voie, leur offrez la lumière de la vérité, accordez, à tous ceux qui portent le nom de chrétien, la grâce de repousser tout ce qui ferait déshonneur et de suivre au contraire tout ce qui ferait honneur au nom qu'ils portent. »

Quelle utilisation pastorale pourront recevoir les titres donnés à chaque messe ? Et n'est-il pas arbitraire, sauf aux grandes fêtes, de vouloir résumer d'une phrase cet ensemble complexe qu'est une messe ? Certains de ces titres sont d'un moralisme un peu plat. Par exemple (troisième dimanche après Pâques, p. 107) : « Le temps de la vie nous paraît long parce qu'il dure encore; quand il sera fini, combien il nous paraîtra court ! » Et pour l'Ascension, achèvement du triomphe pascal et glorification de notre humanité dans le Christ (p. 116) : « Sa mission terminée, Jésus-Christ est monté au ciel, nous laissant sa loi et son exemple. »

Il aurait été plus utile de fournir en une phrase, au pasteur qui dirige la prière communautaire, un résumé ou une introduction de l'évangile et de l'épître. Les considérations qui suivent ceux-ci sont, nous semble-t-il, un peu trop longues ou — s'il s'agit de suppléer à l'homélie — un peu trop courtes.

On nous permettra, ici encore, de relever quelques taches. « De cette parabole (des ouvriers de la vigne), comme des autres, il ne faut pas chercher à expliquer et à appliquer tous les détails. Elle n'est à retenir que comme une allégorie et pour l'enseignement qu'elle donne. » Sauf erreur, ce qui distingue la parabole de l'allégorie, c'est précisément que la seconde peut s'expliquer terme par terme. Pour la Transfiguration, ce commentaire étonne : « ... Au Saint Sacrifice de la Messe, quand le prêtre élève l'hostie consacrée, Jésus apparaît aux regards de notre foi transfiguré dans son corps glorieux. Tel encore nous le voyons dans l'ostensoir de la bénédiction. »

On nous excusera d'avoir accumulé les critiques. Nous avons voulu rendre compte en détail d'un ouvrage si important pour la pastorale liturgique. Puissions-nous ainsi aider les auteurs à réaliser leur vœu : « Une édition ultérieure pourrait ainsi devenir pour le clergé des paroisses un instrument pratique d'apostolat. »

A.-M. Roguet.

HAMMAN (Adalbert), O. F. M. : *La Rédemption et l'histoire du monde*. Alsatia, 1949, 150 pp., 300 fr.

Ce livre — écho de l'enseignement du P. Hamman au Cours Saint-Bonaventure à Paris — nous introduit dans une synthèse chrétienne spécialement attirante pour les psychologies de notre temps. Synthèse toute centrée autour de la personne du Christ, que nous voyons irradier déjà les grandes pages de l'Ancien Testament, que nous voyons se prolonger dans l'histoire la plus actuelle de l'Église. Cet ouvrage pourra prendre place avec quelques autres (Cullmann, *Christ et le temps*; S. de Dietrich, *Le dessein de Dieu*) parmi ceux qui nous auront aidés à mieux apercevoir et à mieux apprécier la dimension historique du plan de Dieu sur le monde, à mieux entrer dans l'intelligence de l' « économie » du salut.

On est plus particulièrement reconnaissant à l'auteur d'avoir, en des pages si justes, insisté sur l'économie du salut en sa phase actuelle, dans le présent de notre histoire; de n'en être pas resté à la mise en évidence de l'économie des préparations, mais d'avoir poussé jusqu'à celle des prolongements et des accomplissements : le salut est une histoire présente, qui n'est pas en arrière seulement, mais en avant aussi et tout près de nous. *Christus heri et hodie et in sœcula*. Le Royaume de Dieu est au milieu de nous.

Le chapitre sur le « Juste souffrant » peut contribuer à donner aux chrétiens une connaissance moins superficielle et plus juste du mystère de la Rédemption, à ne pas se laisser tromper dans la pensée et l'expression du mystère par des formules commodes et paresseuses. L'insistance de l'auteur à éclairer le dessein divin en plaçant le Christ, et non le péché, au centre de l'histoire du salut, sera particulièrement appréciée. « Il faut partir de la Rédemption pour expliquer le péché et non pas inverser le problème. Le Christ éclaire et explique le premier homme. » A dévier de cette optique, à expliquer le Christ par Adam et non celui-ci par le Christ, on substitue le péché au Christ comme centre de notre vie. Il semble aussi qu'on ait su retenir, avec les principes les plus solides d'une théologie réaliste de l'Incarnation rédemptrice, le meilleur de la belle inspiration religieuse de la doctrine du Christ homme parfait, achèvement de la création.

L'ouvrage du P. Hamman, parce qu'il entre simplement dans les vraies profondeurs du christianisme, parce qu'il s'appuie sans cesse au témoignage de l'Écriture, partout présent, enfin parce qu'il parle vraiment la langue de notre temps, est certainement appelé à être connu, apprécié, et à porter du fruit.

Th. PATFOORT.

Le gérant : CLAUDE ROGUET, 29, boul. Latour-Maubourg.
Imprimerie AUBIN, LIGUGÉ (Vienne). — 6-51.